AVRIL 2023

IMPACTS DES TRAFICS DE STUPÉFIANTS SUR LE CADRE DE VIE

l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Sociotopie* coopérative de sciences humaines et sociales appliquées
MEL Métropole Européenne de Lille
Préfet du Nord Liberté Égalité Fraternité

Directeur de publication : **Didier DECOUPIGNY**
Responsable de publication : **Océane GUYON (ADULM)**
Avec l'appui méthodologique de : **Maya LECLERCQ, Coline KÖVES, Meyssane SAOUD (Sociotopie)**
Crédit photo image de couverture : **© Sociotopie**
Impression : **AD Concept**

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET CONTEXTE 4

LES TERRITOIRES PARTENAIRES 6

1 REGARDS D'ACTEURS 8

1.1. Des acteurs impactés et impliqués 9
1.2. Les impacts sur le cadre de vie et les habitants 14

2 PAROLE D'HABITANTS 18

MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DÉPLOYÉS 19

INTRODUCTION 21

2.1. Des degrés inégaux de connaissance des activités de trafics – Imaginaires et connaissances 22
2.2. Une coexistence et une proximité du quotidien entre espaces de la vie domestique et espaces des trafics - Vécu, expériences et adaptations 30
2.3. Les dealers ne sont *« Pas des méchants garçons »* ? Regards portés sur l'écosystème des trafics et des drogues - Moral, jugement, analyse 40
Études de cas 51
Conclusion 54

ANNEXES 55

BIBLIOGRAPHIE 60

TABLE DES MATIÈRES 62

INTRODUCTION ET CONTEXTE

La sécurité constitue un des enjeux majeurs pour la population française. En 2014, la loi MAPTAM[1] renforce le pouvoir des métropoles sur ce sujet. Dès 2016, la Métropole Européenne de Lille (MEL) acquiert la compétence d'animation des dispositifs de prévention de la délinquance, elle était la première en France à animer un Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CMSPD). Dans cette dynamique, deux schémas métropolitains de sécurité et de prévention de la délinquance (SMSPD) ont été successivement réalisés mettant en avant un certain nombre d'axes et d'actions identifiés comme prioritaires pour le territoire. L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) accompagne la MEL dans la mise en œuvre de ce schéma et dans la compréhension des enjeux du territoire.

L'une des problématiques prégnantes en matière de tranquillité sur le territoire métropolitain est liée à la présence importante de réseaux de trafics de stupéfiants. En 2020, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, présentait la répartition départementale des 3 952 points de deal du territoire national. Trois départements comptaient alors plus de 200 points de deal et faisaient l'objet d'une attention particulière : la Seine-Saint-Denis (276 points de deal), le Rhône (255 points de deal) et le Nord (251 points de deal). En 2022, après 1 an et demi d'une politique de « harcèlement des points deal », 170 points de vente étaient encore recensés dans le Nord dont une grande partie se situe dans la métropole lilloise. La situation géographique de la MEL, frontalière de la Belgique, proche des Pays-Bas et des grands ports internationaux, traversée par de nombreux axes autoroutiers, en fait un « espace de transit, une zone de stockage et de redistribution des drogues »[2]. Bien que fortement présente à Lille, notamment au niveau des portes de la ville, cette problématique n'est pas le seul fait de la ville centre et de nombreuses communes périphériques sont également impactées.

Différents types de drogues y sont vendues et consommées, essentiellement du cannabis, de l'héroïne et de la cocaïne. Les réseaux de vente sont extrêmement organisés, hiérarchisés et évoluent au fil des contraintes ou des tendances tel un commerce classique comme en témoignent l'usage de plus en plus fréquent des réseaux sociaux comme outils publicitaires ou le développement de la livraison à domicile.

La présence de ces trafics entraine une dégradation du cadre de vie des habitants qui y sont confrontés. Ainsi, l'un des axes du second SMSPD se concentre sur les trafics de stupéfiants, leurs impacts sur l'environnement, le cadre de vie des habitants et la prévention des addictions.

Dans ce cadre, l'Agence a mené une étude visant à mieux comprendre et mettre en avant les impacts des trafics de stupéfiants sur les acteurs du territoire et sur le cadre de vie des habitants. Cette étude est co-financée par la préfecture du Nord via le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et la MEL.

Trois communes ont participé activement à cette démarche : Villeneuve d'Ascq, Mons-en-Barœul et Loos. Ces trois communes, volontaires, ont ainsi permis à l'Agence de mener cette démarche expérimentale sur leur territoire.

[1] Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

[2] Rapport tendances récentes et nouvelles drogues du Cédragir, novembre 2020.

L'étude est composée de deux volets :

- ce premier volet permet d'appréhender la manière dont les trafics de stupéfiants impactent les façons de travailler et l'organisation de ces acteurs, les solutions qu'ils développent et leur regard sur ce qu'engendrent ces trafics sur le quotidien des habitants et usagers ;
- un second volet issu d'entretiens avec des habitants des communes concernées par l'étude. Ces entretiens ont été réalisés par Sociotopie, atelier de sciences humaines et sociales appliquées.

Remerciements

L'Agence remercie l'ensemble des personnes ayant pris part à cette étude et plus particulièrement les villes de Loos, Mons-en-Barœul et Villeneuve d'Ascq.

LES TERRITOIRES PARTENAIRES

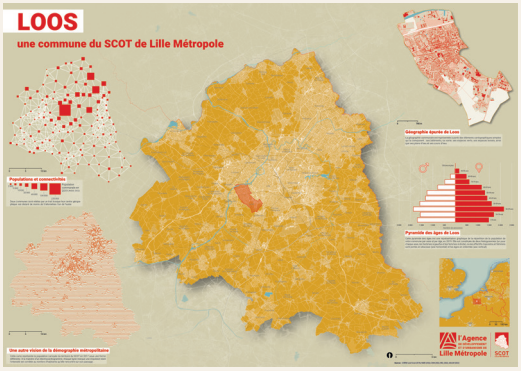

Éléments de contexte

Population (2019)	**22 866**
Population de moins de 30 ans (2019)	10 446 (46 %)
Logements (résidences principales, 2021)	**11 184**
Dont logements sociaux	3 754 (34 %)
Revenu médian disponible (2019)	**18 660 €**
Taux d'activité (2019)	71 %

Loos

La ville de Loos accueille plus de 22 000 habitants dans un territoire bénéficiant d'une très bonne accessibilité notamment via le périphérique. Elle est engagée depuis 2021 dans une expérimentation encadrée par la MILDECA (mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) visant à prévenir l'entrée des jeunes dans les trafics de stupéfiants. La ville est dotée d'une brigade de police municipale composée de 16 agents.

Les entretiens ont mis en avant deux secteurs plus particulièrement touchés par les problématiques de trafics de stupéfiants :

- le quartier des Oliveaux, quartier en politique de la ville, composé principalement de logements sociaux, et sujet à un trafic mouvant de cannabis ;
- l'Epi de Soil, situé à la frontière avec Lille Sud. Le trafic se concentre ici au sein d'une seule tour d'habitat social, la tour Jules Vallès, qui appartient à un ensemble d'immeubles géré par LMH et négativement connu sous le nom des « tours de la mort ». Les trois autres tours de cet ensemble sont situées dans la commune de Lille.

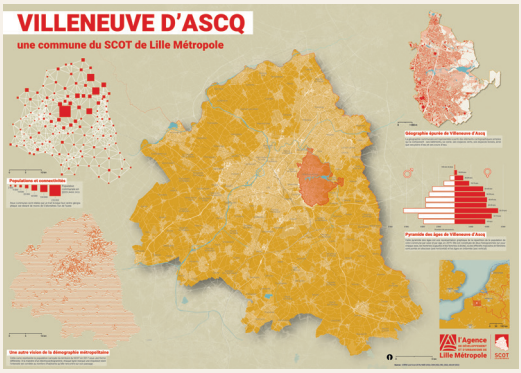

Villeneuve d'Ascq

Quatrième ville la plus peuplée de la Métropole Européenne de Lille, Villeneuve d'Ascq accueille un nombre important de logements et de nombreuses activités génératrices de flux : deux grands campus de l'Université de Lille, le centre commercial V2, le Grand Stade, des parcs d'activités… Elle est traversée par les deux lignes de métro desservant 7 stations. La ville est dotée de 60 policiers municipaux armés, d'une brigade canine et de plus de 200 caméras de vidéoprotection sur son territoire.

Les trafics de stupéfiants présents sur la commune sont essentiellement tournés vers de la vente de cannabis. Le quartier le plus impacté est Pont-de-Bois, à proximité du campus universitaire, mais la problématique est également présente de manière plus éparse dans d'autres secteurs de la ville (Résidence, Vieux-Arbres…).

Éléments de contexte

Population (2019)	**61 957**
Population de moins de 30 ans (2019)	28 511 (46 %)
Logements (résidences principales, 2021)	**26 835**
Dont logements sociaux	11 986 (45 %)
Revenu médian disponible (2019)	**21 110 €**
Taux d'activité (2019)	65 %

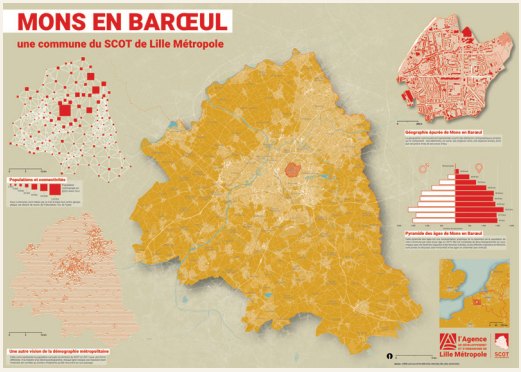

Mons-en-Barœul

La ville de Mons-en-Barœul est une commune très densément peuplée constituée de trois grands secteurs : le Vieux Mons, cœur historique de la ville composée principalement d'habitat privé individuel, le Nouveau Mons, quartier d'habitat social collectif, construit à partir de années 1960 et Mons Sart construit dans les années 70 avec des maisons en chemin de grues autour du parc des Sarts. Desservie par trois stations de métro de la ligne 2, la commune est facilement accessible depuis les grands centres urbains de la métropole : Lille, Roubaix, Tourcoing. La police municipale compte 15 agents non armés.

La ville connaît des problématiques de trafics et de consommation de stupéfiants notamment dans les secteurs de Lamartine, Béarn et du Fort de Mons. Un développement des trafics et des points de consommation a été constaté dans la commune, notamment autour du Fort de Mons durant la période de confinement lié à l'épidémie de COVID-19.

Éléments de contexte

Population (2019)	**21 277**
Population de moins de 30 ans (2019)	9 239 (46 %)
Logements (résidences principales, 2021)	**9 224**
Dont logements sociaux	3 355 (36 %)
Revenu médian disponible (2019)	**18 640 €**
Taux d'activité (2019)	70 %

1

REGARDS D'ACTEURS

1. DES ACTEURS IMPACTÉS ET IMPLIQUÉS

Le premier volet de l'étude a été réalisé à partir d'entretiens individuels semi-directifs ou de focus groupes menés avec plus de 20 acteurs implantés dans les territoires ciblés. L'ensemble des éléments extraits de ces entretiens sont inscrits en italique et entre guillemets dans le corps de l'étude, sans mention de nom ou de fonction, afin de préserver l'anonymat des personnes rencontrées.

Pour rappel, la présente étude ne s'intéresse pas aux stratégies de lutte contre les trafics de stupéfiants menées par les forces de l'ordre et la justice mais aux actions, stratégies, impacts subis par les acteurs locaux n'ayant pas vocation à éradiquer les trafics de stupéfiants mais faisant partie du continuum de sécurité : bailleurs sociaux, opérateurs de transports en commun, acteurs associatifs, collectivités...

A. Des acteurs impactés dans la gestion de leurs ressources humaines

Entre inquiétude et lassitude : un personnel de terrain en première ligne

Usagers des territoires, les professionnels ayant à intervenir dans les secteurs touchés par les trafics de stupéfiants témoignent de difficultés qu'ils rencontrent. Parfois menacés voire fouillés, les personnels des bailleurs, les agents municipaux des services techniques, le personnel médical, les acteurs sociaux… appréhendent et adaptent leurs venues dans ces secteurs. *« Des personnes se font suivre, les dealeurs montent avec eux dans l'ascenseur… Un grand nombre de personnels ne veut plus y aller »*. Afin de protéger leur commerce illicite, les trafiquants qui souhaitent tenir à distance les forces de l'ordre, peuvent se montrer suspicieux envers les professionnels qui tentent d'exercer sur « leurs » territoires. Les entraves à l'intervention sur ces sites y sont plus nombreuses, nuisant aux habitants et à l'entretien de ces territoires et des résidences qu'ils accueillent. En tant qu'employeur, les acteurs rencontrés (collectivités, bailleurs, opérateur de transports en commun) se doivent de garantir la sécurité de leurs personnels de terrain parfois en contact direct avec les auteurs d'actes malveillants.

Les évolutions au sein des trafics, faisant désormais appel à une main d'œuvre n'ayant plus d'attache avec le quartier, complexifient les rapports avec les acteurs locaux qui étaient connus et reconnus par les trafiquants, *« il y a des jeunes qui ne sont pas du quartier, qui changent souvent, le lien de confiance, essentiel au travail des éducateurs est ainsi plus difficile à mettre en place »*.

À la difficulté d'exercer dans de bonnes conditions leurs missions, les acteurs rencontrés attestent d'une forme de lassitude ayant parfois l'impression de *« prêcher dans le désert »*, ayant le sentiment que les dealeurs se jouent d'eux, et constatant que, malgré l'énergie déployée, les situations peinent à connaître des évolutions favorables et durables.

Se former, s'adapter : la prise en compte des trafics par le personnel

Face aux problématiques d'insécurité et de trafics de stupéfiants, les acteurs du territoire sont contraints d'adapter leurs pratiques. Cela nécessite de former le personnel de terrain pour apprendre à gérer des situations conflictuelles ou pour faire face en toute sécurité à des situations spécifiques comme le ramassage des seringues. Il s'agit d'une problématique forte dans les secteurs de consommation d'héroïne ou de crack. C'est pourquoi, la MEL finance et met en place une formation aux ramassages des seringues usagées à destination des agents des communes de la métropole. Ces modules de sensibilisation réalisées par La Sauvegarde du Nord permettent également une sensibilisation aux questions des représentations autour des usages et usagers de drogues.

Afin d'éviter la mise en danger des personnels et les situations conflictuelles, les acteurs adaptent ainsi leurs pratiques, en modifiant par exemple les horaires d'intervention pour ne pas entrer en conflits avec les trafiquants. Dans ces secteurs, les interventions sont ainsi programmées *« plus tôt le matin, lorsque les dealeurs ne sont pas encore là »*.

La présence humaine comme mode de sécurisation

Renforcer la présence humaine est l'un des premiers leviers développés par l'ensemble des acteurs afin de sécuriser des biens ou des personnes, de renforcer le sentiment de sécurité, d'occuper les espaces pour éviter qu'ils ne soient appropriés pour des usages malveillants.

Ces trois objectifs sont notamment ceux défendus par le dispositif de sécurité de nuit mis en place depuis 2013 par Vilogia. Ce dispositif, très apprécié des locataires, met à disposition des équipes d'agents de sécurité privé qui interviennent dans le parc du bailleur social la nuit. Ils pratiquent la « politique de la guêpe » qui consiste à occuper les espaces, à rappeler les règles d'usages et à « déranger » toutes personnes qui souhaiteraient s'y rassembler la nuit. Ce dispositif permet ainsi d'agir en amont, dès les premiers signes de regroupement pour éviter que l'insécurité s'installe et s'ancre. Une plateforme téléphonique est à disposition des locataires pour remonter les incidents et orienter le parcours des équipes de sécurité.

Sécuriser, prévenir, combattre le sentiment d'insécurité sont aussi le leitmotiv des moyens humains mis à disposition sur le réseau de transport par Ilévia : agents de médiation, agents d'accueil et agents de sécurité certifiés par le CNAPS (conseil national des activités privées de sécurité) veillent au maintien de la tranquillité. En dehors de la SNCF et de la RATP, Ilévia est le seul transporteur du territoire français à avoir des agents de sécurité internes à la structure.

Comme évoqué précédemment, en tant qu'employeur, les acteurs rencontrés se doivent également d'assurer la protection de leurs salariés. Ainsi, des personnels de sécurité sont parfois sollicités dans certains secteurs afin d'accompagner les professionnels qui auraient à intervenir sur le site ou pour sécuriser des chantiers.

Une indispensable coordination entre les acteurs qui nécessite du personnel dédié

Afin de suivre, analyser, comprendre et coordonner les actions en faveur de la tranquillité, les bailleurs sociaux, services de transport et collectivités rencontrés ont tous mis en place, au sein de leur structure, un service dédié à la gestion de la tranquillité. La présence de référents sûreté ou de coordinateurs de sécurité, dont les missions varient selon les structures, s'est fortement accrue depuis les années 2000. Leurs missions répondent notamment aux besoins de connaissance et de suivi des problématiques de sécurité via le développement d'outils d'observation. Ils favorisent et entretiennent également le développement des coopérations, essentielles à la mise en place d'actions efficaces, tant les questions de sécurité impliquent et impactent une diversité d'acteurs.

À l'échelle locale et à l'image des instances présentes sur les territoires d'étude, cette coopération s'organise à travers :

- **des conseils locaux ou intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance** (CLSPD-CISPD) animés par les collectivités. Une plénière se réunit une à deux fois par an et des cellules de veille sont organisées toutes les quatre à six semaines. Créés en 2002 en remplacement des conseils communaux de prévention de la délinquance (CCPD) et obligatoires pour toutes communes de plus de 10 000 habitants, ces conseils permettent de partager, de mutualiser les informations afin de mettre en place des réponses de prévention concrètes et ciblées. Ils réunissent les acteurs de la sécurité (police nationale, police municipale, gendarmerie le cas échéant), de la médiation et de la prévention, les bailleurs, l'éducation nationale… ;
- **des groupes locaux de traitement de la délinquance** (GLTD), à l'initiative et pilotés par le procureur, sont mis en place pour une durée limitée sur un territoire restreint, pouvant être infra-communal ou intercommunal, connaissant des problématiques de sécurité. L'objectif de ces groupes est d'établir une stratégie de lutte commune à tous les acteurs permettant d'engager des actions nombreuses et coordonnées dans un laps de temps réduit. Ils visent notamment à « *une meilleure coordination de l'action des services de justice et de police sur le terrain* »[3]. Il s'agit ainsi d'un objectif de répression de la délinquance. En décembre 2021, Carole Etienne, Procureure de la République auprès du tribunal de Lille, saluait le travail du GLTD suite au démantèlement d'un trafic de stupéfiants à Mons-en-Barœul ;
- **des groupes de partenariat opérationnel** (GPO) déployés depuis 2019 dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, qui réunissent les acteurs locaux du continuum de sécurité autour d'une problématique identifiée (troubles à la tranquillité, squats, rodéos urbains, trafics de stupéfiants, …). Tout comme les GLTD, ils poursuivent un objectif répressif à une échelle variable selon les problématiques. Ils sont animés par un officier de police et sont organisés tous les 15 jours ou tous les mois selon les besoins identifiés ;
- des instances métropolitaines comme le **conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance** (CMSPD) ou le **conseil des villes pour la sécurité urbaine** (COVISUR) qui réunit 28 communes de la MEL pour des temps d'échanges et de partages d'expériences ;
- d'autres instances sont développées, le plus souvent par la commune tels que des points médiation bimensuels, des groupes de travail sur des thématiques ciblés, des comités de prévention jeune...

Il existe ainsi de nombreuses instances partenariales qui se distinguent par l'échelle de territoire, les types d'acteurs présents, la problématique évoquée, le public concerné, le niveau d'objectif (stratégique, opérationnel, préventif ou répressif) et la structure en charge de l'animation. À ces temps structurés s'ajoutent de nombreux échanges informels quotidiens.

La multitude des instances organisées est parfois pointée du doigt, certains acteurs se méfiant d'un effet millefeuille et d'une superposition d'instances qui traiteraient de problématiques similaires. Ce fut notamment le cas lors de la création des GPO en 2019. Chaque instance doit avoir des objectifs et des capacités d'actions bien définies pour éviter une sur sollicitation inefficace des partenariats.

Pour répondre favorablement à l'enjeu primordial des coopérations, de nouveaux métiers ont été créés, spécifiquement dédiés à la coordination, l'animation des partenariats, le suivi et l'observation des phénomènes de délinquance.

Afin de faire face et de prendre en compte les problématiques liées à la sécurité, l'ensemble des acteurs rencontrés mettent ainsi en place des solutions qui impactent directement leurs ressources humaines.

B. Les impacts sur la gestion des biens et des espaces

Dégradation et détournement des biens et des patrimoines

Les trafics de stupéfiants entraînent *« un millefeuille de problématiques »*. L'une de ces problématiques est la dégradation et l'usage détourné des biens publics ou communs. Tags, mise hors d'état d'usages des caméras de vidéo protection ou des ascenseurs, dégradation du mobilier urbain, jet de projectiles sur les véhicules des forces de l'ordre ou sur les transports en commun, accumulation d'encombrants dans les espaces partagés, hygiène dégradée dans les parties communes, dégradation des systèmes d'accès aux résidences, sont autant d'impacts de la présence des trafics sur le patrimoine, les biens communs et les espaces publics recensés par les acteurs rencontrés.

Ces dégradations résultent de la volonté des trafiquants de sécuriser leurs activités, de se protéger de l'action des forces de l'ordre, d'affirmer leur présence sur le territoire. L'ensemble des dégradations des biens ont un coût pour les acteurs et contribue à alimenter le sentiment d'insécurité de la population.

Le mobilier et les aménagements urbains sont parfois détournés de leurs usages. Plusieurs exemples illustrent ces détournements dans les territoires de l'étude comme l'utilisation des pierres des gabions (blocs grillagés remplis de cailloux, servant à délimiter des espaces ou restreindre les accès) ou des pavés des coursives comme projectiles à destination des forces de l'ordre ou autres services publics tels que les pompiers.

[3] Bulletin officiel du ministère de la Justice n°82, 2001.

Face à cette appropriation et aux détournements des aménagements urbains, les acteurs, aménageurs, sont incités à travailler avec les forces de l'ordre afin d'améliorer la prise en compte des enjeux de sécurité dans les espaces publics. Ce travail partenarial permet d'identifier les éléments à prendre en compte à un niveau de détails très fins, de l'aménagement des cheminements au type de mobilier urbain (ex : suppression des gabions…).

Adapter les espaces pour prévenir

Il existe des liens entre espaces publics, lieux communs et insécurité. Si le sentiment d'insécurité nait souvent dans ces espaces, ils peuvent aussi contribuer à favoriser le sentiment de sécurité et à contraindre la réalisation d'actes malveillants. À l'image d'un commerce classique, le lieu d'installation d'un point de deal est dicté par plusieurs critères : la présence d'une main d'œuvre sur place, une manne de consommateurs à proximité et/ou un maillage de transports facilitant l'accès des consommateurs, des aménagements propices facilitant la fuite et contraignant l'action des forces de l'ordre. *« À Pont-de-Bois, le deal est facilité par la configuration du quartier, avec toutes ces coursives, la proximité du métro et la présence de l'Université. »*

Si l'urbanisme et **l'aménagement des espaces** est un objet pris en compte dans l'installation d'un trafic de stupéfiants, il peut aussi être un outil pour contraindre le développement d'activités malveillantes. Les actions développées sur l'environnement et l'aménagement des espaces relèvent de la prévention situationnelle. Les acteurs rencontrés mènent des actions de ce type en veillant à prendre en compte la sécurité dans les aménagements qu'ils proposent. Cela va au-delà de la mise en place d'outils de sécurisation tels que les portes de sécurité ou les caméras de vidéo protection. **À l'échelle d'un bâtiment**, la prévention situationnelle invite à réfléchir à l'organisation des espaces et au mobilier : boites aux lettres encaissées, surface des halls d'accueil, éclairage, revêtement et couleur des peintures, localisation du local poubelle, accès aux ascenseurs… **À l'échelle d'un espace public**, d'un quartier, ce sont les cheminements piétons, l'éclairage public, la configuration des esplanades, la présence de coursives, les matériaux de revêtement des sols qui sont réinterrogés.

La difficulté dans la mise en place d'éléments de prévention situationnelle résulte dans l'équilibre à trouver entre contraindre la réalisation d'actes malveillants tout en gardant des espaces agréables pour les habitants.

La prise en compte des enjeux de sécurité dans les projets d'aménagement nécessite un travail de concert entre responsables des projets d'aménagement et forces de l'ordre. Elle est obligatoire dans un certain nombre d'opérations via les études de sécurité et de sûreté publique.

Les études de sécurité et de sûreté publique : un outil pour faire le lien entre urbanisme et sécurité

Instituées en 1995, mises en application 12 ans après par la loi de 2007 relative à la prévention de la délinquance et modifiée en 2010 et 2011, les études de sécurité et de sûreté publique (ESSP) ont pour objectif « d'apporter aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre les savoirs utiles à une bonne prise en compte de la prévention des risques de malveillance ».[4]

Elles sont désormais obligatoires :

- dans les agglomérations de plus 100 000 habitants, pour toutes opérations d'aménagement d'une surface SHON de plus de 70 000 m² ainsi que pour la création de certains établissements recevant du public ;
- sur l'ensemble du territoire français pour tous projets de rénovation urbaine ainsi que pour la création d'établissements d'enseignement ou de certaines infrastructures de transport.

Les ESSP reposent sur deux axes : un diagnostic qui permet d'identifier les menaces et les risques pour les personnes, les biens et les patrimoines et des préconisations hiérarchisées en fonction du degré de menace et budgétisées. Ces préconisations doivent également identifier les acteurs et compétences à mobiliser.

[4] Guide des études de sûreté et de sécurité publique dans les opérations d'urbanisme, d'aménagement et de construction, 2007.

C. Les impacts sur la gestion financière : le cas des bailleurs sociaux

Activités réputées lucratives pour ceux qui y prennent part, les trafics de stupéfiants ont un coût non négligeable pour les acteurs du territoire qui doivent à la fois prendre en charge les dégradations associées à ces trafics et mettre en œuvre des actions afin d'offrir à leurs usagers la jouissance des services qu'ils proposent.

Un équilibre financier perturbé par l'insécurité

La présence de trafics de stupéfiants à proximité ou au sein des parties communes des résidences du parc social entraine des réactions en chaîne qui déstabilisent l'équilibre financier de ces résidences avec à la fois une baisse des recettes et une hausse des dépenses pour les bailleurs sociaux.

Cette hausse des dépenses est en partie liée au turn over plus important au sein des locataires, qui, lassés par la situation, sont plus nombreux à demander une mutation. Dans ces secteurs, la raison principale motivant le souhait de mutation n'est pas la qualité ou la taille du logement, mais bien la sécurité. Les frais de gestion liés à ces demandes, la réalisation des états des lieux contribuent à augmenter les dépenses.

Comme évoqué précédemment, le patrimoine, les espaces publics ou partagés, les parties communes sont sujets à de nombreuses dégradations liées à l'activité de vente de produits stupéfiants. Ces dégradations entrainent des frais de réparation, d'entretien, de sécurisation du patrimoine élevés.

Le coût moyen de l'entretien courant et de la maintenance de la Tour Jules Vallès de Loos est ainsi 3,5 fois plus élevé que la moyenne constatée dans l'ensemble du parc LMH. Le traitement des nombreux encombrants stockés par les dealeurs afin de créer des barricades pour entraver l'action des forces de l'ordre sont également une source de dépense importante pour les bailleurs sociaux. La multiplication des passages des services techniques et d'entretien visant à maintenir le parc en état et à apporter une présence humaine régulière dans les secteurs en proie à l'insécurité augmente également les dépenses des bailleurs sociaux. En moyenne, LMH consacre 0,9 ETP pour 100 logements contre 1,44 ETP pour 100 logements dans la tour Jules Vallès.

Les diverses solutions développées par les bailleurs sociaux, qu'il s'agisse de moyens humains ou techniques présentés ci-après, contribuent également à accroitre les coûts engendrés par les trafics de stupéfiants.

À cette hausse des dépenses s'ajoutent une baisse des recettes, attribuée notamment à la vacance commerciale plus importante dans ces secteurs peu attractifs dans lesquels il est difficile de maintenir une population. Ainsi, la tour Jules Vallès à Loos atteint jusqu'à 30 % de taux de vacance pour une moyenne de 4,24 % à l'échelle de l'ensemble du parc de LMH.

Dans les secteurs les plus touchés par l'insécurité le rendement économique des résidences est fortement dégradé demandant un effort financier important de la part des bailleurs.

Un engagement coûteux en faveur de la tranquillité

Volontaires pour améliorer la sécurité au sein de leur parc, les bailleurs développent de nombreuses actions génératrices de coûts.

Certaines de ces solutions évoquées précédemment consistent à la formation ou développement de moyens humains. Le dispositif de nuit, très coûteux, mis en place par Vilogia est facturé 0,90€/mois aux locataires, le reste est pris en charge par le bailleur. LMH proposait jusqu'en février 2018 un dispositif similaire mais a été contraint de le stopper compte tenu des coûts d'une telle action.

Des dispositifs techniques sont également développés afin de sécuriser les résidences et de contraindre leurs accès : double porte, accès sécurisé, caméra de vidéoprotection. Dans certaines résidences, les bailleurs sécurisent les logements vacants avec des portes spécifiques afin d'éviter que ces logements vides ne soient squattés avant d'être reloués. L'objectif de ces outils est de dissuader l'installation des dealeurs en rendant les espaces plus difficilement accessibles et de séparer au maximum les espaces. Ces dispositifs souvent rapidement dégradés, nécessitent un entretien particulier engendrant à nouveau une hausse des dépenses.

D'autres actions sont expérimentées par les bailleurs sociaux. C'est le cas des travaux de rénovation réalisés dans certains logements pour en faire des logements de très bonne qualité et les rendre plus attractifs pour inciter les habitants à s'y installer, à y rester, à s'y investir. Des actions sont également réalisées sur la structure du parc pour favoriser la diversification du peuplement.

Les ensembles de logements proposant essentiellement des petites surfaces dans lesquelles vivent des personnes seules, isolées, des femmes parfois en situation de monoparentalité, semblent plus sujets à l'installation durable de trafics de stupéfiants que les ensembles mixtes dans lesquels vivent des familles et notamment des « *pères de famille* ». Aucune donnée ne permet d'objectiver ce phénomène. Néanmoins cette hypothèse, née de l'observation de terrain faite par les bailleurs, a abouti à une expérimentation de restructuration d'une partie des logements des tours de Loos-Lille Sud, afin de créer des grandes typologies de logements permettant ainsi de diversifier le peuplement. Le développement de Kap's, colocations à projet solidaire, développées par l'AFEV (Association de la Fondation étudiante pour la ville), visant à accueillir une colocation d'étudiants qui s'engagent à mener des actions en faveur du vivre ensemble dans la résidence est également une piste identifiée.

Pour faire face à ces problématiques coûteuses, les bailleurs sociaux bénéficient d'un abattement de 30 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Cet avantage fiscal ne concerne que les logements sociaux situés dans un quartier en politique de la ville. Il permet de compenser en partie les surinvestissements réalisés dans ces logements sujets à des problématiques spécifiques. Afin de bénéficier de cet abattement fiscal, les bailleurs sociaux s'engagent à réaliser des investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la tranquillité publique, de l'entretien ou de la participation des locataires par exemple.

D. Conclusion

De nombreux acteurs locaux, parce qu'ils sont présents sur les territoires enclins aux trafics sont impactés dans la gestion de leurs ressources humaines, patrimoniales et financières.

Ils s'impliquent également dans la mise en œuvre d'actions visant, non pas à éradiquer les trafics de stupéfiants, mais à vivre mieux avec, à en limiter les impacts, à permettre à leurs usagers de continuer à vivre de la manière la plus sereine possible. Ces actions ont plusieurs objectifs : sécuriser les biens et les personnes, prévenir l'installation d'un trafic de stupéfiants, coordonner les actions menées par la multitude de partenaires, sensibiliser les victimes, les vendeurs et les consommateurs, former le personnel à la prise en charge de cette problématique, adapter les missions et les modes de faire, observer pour comprendre, évaluer et ainsi mieux agir.

Si les impacts sont lourds pour les acteurs locaux, ils le sont d'autant plus pour l'ensemble de la population qui vit au quotidien au sein de ces secteurs. Les acteurs rencontrés, grâce aux liens qu'ils entretiennent avec la population et à leur présence dans les territoires, ont une vision des impacts quotidiens de ces trafics pour les habitants.

IMPACTS DES TRAFICS DE STUPÉFIANTS SUR LES BAILLEURS SOCIAUX

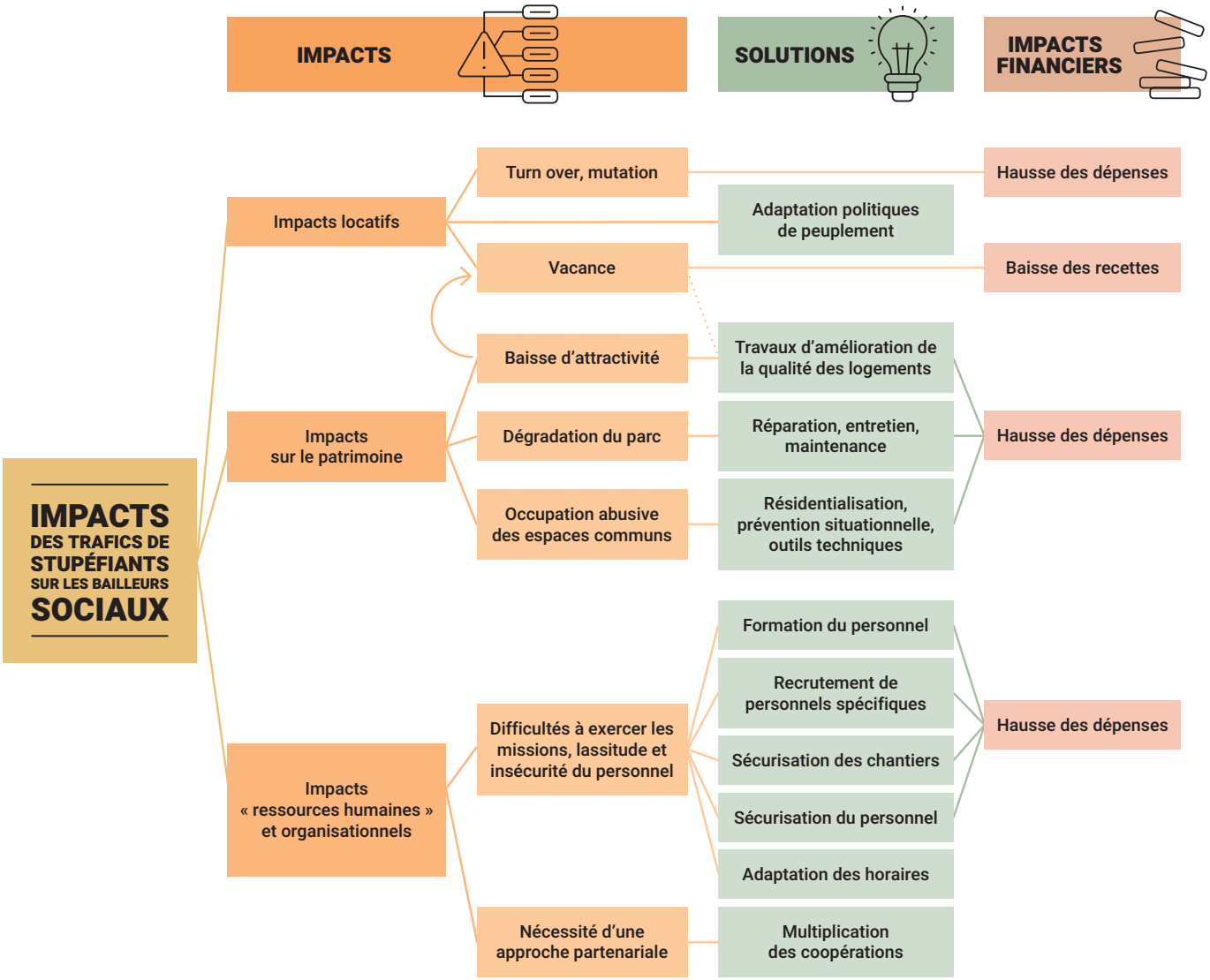

2. LES IMPACTS SUR LE CADRE DE VIE ET LES HABITANTS

Les acteurs rencontrés ont été interrogés sur leur perception des impacts des trafics de stupéfiants sur la vie quotidienne des habitants. Ces perceptions exprimées par les acteurs locaux sont forgées par les échanges qu'ils entretiennent avec la population locale ou les sollicitations qu'ils reçoivent des usagers, par leurs observations de terrain mais également par leur propre rapport à la problématique.

A. Une relation conflictuelle aux conséquences multiples

Des nuisances et dégradations qui pèsent sur le quotidien

« Ce n'est pas le trafic, le commerce qui gêne, ce sont les nuisances associées : le bruit, les déchets, les allées et venues, la musique… Je n'ai jamais entendu quelqu'un me dire que c'est le deal qui le gêne. »

Les trafics de stupéfiants sont associés à un grand nombre de nuisances que subissent les habitants quotidiennement et de manière continue tout au long de la journée et de la nuit. *« Lorsqu'il y a présence de trafic, c'est h24, 7 jours sur 7 ».*

D'après les témoignages des différents acteurs rencontrés, les premières plaintes des habitants vis-à-vis des trafics seraient liées aux nuisances sonores : musique, cri d'alerte lorsqu'une voiture des forces de l'ordre s'approche, discussion, allées et venues, rodéos urbains fréquents à proximité des points de deal…

À ces nuisances sonores s'ajoutent une dégradation importante de la propreté et de l'hygiène de ces espaces qui résultent de plusieurs facteurs :

- les déchets délaissés par les dealeurs, manière de marquer leurs territoires ;
- les déchets liés à la consommation de produits stupéfiants à proximité des points de vente ;
- la difficulté pour les services de nettoyage de la commune et des bailleurs d'intervenir de manière régulière et optimale ;
- un moindre respect des espaces par une partie de la population : *« comment demander aux habitants de respecter les règles d'usage quand leur hall est squatté, dégradé par des individus extérieurs ».*

Enfin, les habitants de ces secteurs subissent les dégradations réalisées à proximité des points de deals : portes d'entrée des résidences cassées, ascenseurs en panne, mobiliers urbains hors d'état d'usage…

Toutes ces nuisances concourent à entretenir un sentiment d'insécurité très fort pour les habitants et à accentuer une forme d'appropriation des espaces par les dealeurs.

Une emprise dans l'espace public

L'espace public : un lieu de conflit d'usages

Dans les quartiers sujets aux problématiques de trafics de stupéfiants, l'espace public, définit comme *« l'ensemble des espaces destinés à l'usage de tous »*[5], devient un lieu de conflits d'usages entre les habitants ou usagers des territoires, les dealeurs et les consommateurs de produits stupéfiants. Chacun d'entre eux présente des codes et des usages qui peinent à cohabiter.

L'espace public est le lieu où s'affirment les codes créés par les dealeurs. Au-delà d'être une activité lucrative importante, les jeunes qui entrent dans les trafics seraient également en recherche d'une identité, d'un groupe avec ses propres codes auxquels ils se sentiraient appartenir. *« Ils veulent appartenir à un groupe, avec des codes qui les rassemblent et leur ressemblent, c'est ce qu'ils n'ont pas eu pour la plupart dans la sphère familiale ».* Ces codes vont s'exprimer dans l'espace public, lieu de création de cette *« nouvelle société qui vient pallier les carences »* et qui entre alors en conflit avec les usages des habitants. L'une des manières d'imposer ces nouveaux codes dans l'espace public est de jouer sur l'emprise et la peur. Dans les quartiers les plus durement touchés par les trafics, leur emprise est à la fois physique, leur présence est fortement visible, et psychologique, jouant sur des représentations mentales bien ancrées et associées notamment à la violence et aux armes.

Des conséquences importantes sur les activités des habitants

Associant tous regroupements dans l'espace public aux trafics et à la violence, les habitants vont se retirer de ces espaces dans lesquels ils ne se sentent plus en sécurité. *« Il y a deux parcs à proximité du point de deal, neufs, récemment aménagés avec des jeux pour les enfants, mais ces parcs ne sont pas exploités par la population ».* Lorsqu'il y a présence de trafics de stupéfiants dans un territoire, *« on constate directement une baisse de la vie dans ces quartiers, les animations développées ont du mal à prendre ».*

Les acteurs rencontrés témoignent de l'isolement dont souffre une partie de la population à cause de l'emprise des trafics. Les usagers, et plus particulièrement les femmes, adaptent leurs horaires de sorties *« le quartier vit mieux le matin ou aux heures de pointe »*, leurs trajets, leurs habitudes, limitent l'accueil de proches à domicile, s'isolent...

L'ensemble de la population va ainsi créer des stratégies d'évitement, de contournement pour ne pas entrer en conflit avec les trafiquants.

[5] Collectivité viables.

Un possible partage de l'espace public ?

Cette appropriation de l'espace public est variable selon les saisons *« l'été les gens sortent plus, le climat est moins pesant »*. Engager une forme de résistance en marquant une autre présence, d'autres usages dans l'espace public serait donc un moyen, si ce n'est de limiter le développement des trafics, de limiter leur emprise physique et psychologique. Le vide étant un facteur propice à l'installation des trafics, comme en témoigne l'expansion et l'installation de points de deal dans certains territoires délaissés par la population durant les confinements liés à l'épidémie de Covid-19. L'ensemble des acteurs rencontrés insiste sur le rôle d'une présence dans ces espaces pour ne pas laisser l'opportunité aux dealeurs d'imposer leurs codes, mais regrettent la difficulté de mise en œuvre de ce type de solution. *« Eux, ils sont sur le terrain, ils occupent l'espace, ils sont dehors, ils sont nombreux, nous, on manque de moyens et de personnels »*.

Il arrive également que l'espace public se partage entre les différents usages. Dans cette configuration *« dealeurs et habitants se partagent l'espace, de manière réfléchie, mais ne se mélangent pas. Chacun sa place pour une cohabitation pacifique »*.

Un moyen de banaliser le trafic de drogue

L'occupation de l'espace public ou des espaces partagés revêt également un objectif de diffusion et de banalisation des codes associés aux trafics, *« les gamins grandissent avec ces images et les banalisent »*.

Il peut, parfois, être un lieu de cohabitation avec les habitants, permettant de les associer voire de les recruter. *« Dans l'espace vert en bas de la tour, parfois les trafiquants font des barbecues et offrent de la nourriture aux habitants, notamment aux plus jeunes »*.

Ayant complètement intégré les codes liés aux trafics, certains jeunes, *« de plus en plus jeunes »*, participent aux trafics, sans même en faire réellement partie *« il y a une forme de mimétisme des très jeunes, ils sifflent dès qu'ils voient du bleu »*. Ils voient alors dans les trafics *« une activité professionnelle comme une autre »*.

Un durcissement de la situation à nuancer

Le rapport conflictuel et l'impact très fort des trafics sur le cadre de vie et les habitudes des usagers est complexe et doit être nuancé.

D'une part, il semblerait que, dans certains secteurs, les rapports entre population et dealeurs se tendent, se durcissent. En cause notamment, la venue de *« travailleurs »* des quatre coins de la région voire de la France entière. Les trafics fonctionnent de plus en plus comme des agences d'intérimaires. Ces contrats courts dans différents points de deal permettraient aux dealeurs d'aller travailler dans des zones où l'activité est mieux rémunérée, de ne pas rester trop longtemps sur le même secteur dans lequel il serait alors connu des services de police locaux ou de fuir des territoires dans lesquels ils seraient en conflit avec d'autres individus.

Ce turn over et la présence de trafiquants n'ayant pas d'attache avec le quartier dans lequel ils exercent, complexifient le rapport avec la population et les acteurs du territoire. *« Ça c'est nouveau, le deal lui n'est pas nouveau. Avant, les dealeurs étaient issus du quartier, il y avait une forme de respect, tout le monde se connaissait, les enfants continuaient à jouer, aujourd'hui ça s'est durci. »*

Néanmoins, cette relation de conflit est à nuancer. Les témoignages des acteurs de terrain montrent qu'une partie de la population cohabite pacifiquement avec les dealeurs qui *« aident à porter les courses »* et avec lesquels ils échangent un sourire. Certains y verraient même une *« présence rassurante »*. Les acteurs témoignent d'une forme d'ambivalence à l'égard des trafiquants *« ça génère de la sécurité et de l'insécurité en même temps »*, *« les dealeurs dérangent mais en même temps ils peuvent rassurer »*.

Présents dans des secteurs où les difficultés économiques de la population sont importantes, les opportunités financières induites par les trafics complexifient également la relation avec la population. *« Certains peuvent être tenter pour gagner un peu d'argent de prendre part aux trafics en étant nourrice par exemple »*.

Le rapport aux trafiquants serait également différent selon les habitants, les femmes vivraient plus difficilement la situation, les parents seraient nombreux à vouloir quitter le quartier pour protéger leurs enfants, d'autres, habitués par la situation, y verraient une forme de normalité et n'y prêteraient plus attention…

B. Une population silencieuse qui ne permet pas d'envisager une co-construction de la sécurité

Une population qui s'exprime peu

Les acteurs locaux témoignent des difficultés de la population à s'exprimer de manière spontanée et détaillée sur les problématiques de sécurité lorsqu'elles sont liées aux trafics de stupéfiants. Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer ce silence de la part des habitants : peur des représailles, méconnaissance des acteurs vers lesquels se tourner, lassitude d'une partie de la population qui ne croit plus en l'action des pouvoirs publics. Ce silence serait même un élément d'observation pour certains acteurs. *« Lorsque les locataires ne viennent plus se plaindre, c'est un indicateur important de la dégradation d'une situation qui symbolise la peur des locataires de parler »*. La peur serait le facteur principal qui pousserait la population à se taire face aux impacts qu'ils subissent quotidiennement. *« Plus la problématique est lourde, plus le sentiment d'insécurité est fort, et moins les langues se délient »*.

Certains habitants préfèreraient parfois ne rien dire, pour maintenir la situation à un niveau de tension *« acceptable »* plutôt que de prendre le risque que les dealeurs durcissent leur comportement suite à une intervention motivée par la dénonciation d'un des habitants. La peur des conséquences d'une éventuelle action des forces de l'ordre serait plus à craindre que l'inaction.

Il est également parfois complexe pour les habitants de faire remonter certaines informations, notamment lorsqu'ils connaissent ou reconnaissent les personnes impliquées dans les trafics. Il arrive cependant que certains habitants fassent remonter les problèmes liés aux trafics, souvent lorsque l'insécurité menace, ou engendre une forte inquiétude vis-à-vis des proches et notamment des enfants.

Dans de très rares cas, les habitants se montent en collectifs pour interpeller et alerter sur leur situation. Les exemples les plus récents de collectifs évoqués, rassemblaient des propriétaires occupants qui se manifestaient pour signaler l'installation d'un point de deal. Les interpellations auprès des collectivités et forces de l'ordre seraient plus fréquentes de la part des propriétaires, qui, à l'inverse des locataires, ne peuvent pas fuir la situation et voient leur bien et leur situation économique menacés par la présence de trafics de drogue. L'interlocuteur privilégié par les habitants varie également selon leur statut d'occupation du logement : les locataires se tournent en priorité vers leur bailleur quand les propriétaires saisissent de manière plus spontanée la collectivité.

À la recherche d'un lien de confiance, essentiel à la co-construction

L'un des objectifs des acteurs locaux est d'intégrer les habitants dans la construction de la sécurité. Ceci nécessite de créer un lien de confiance avec la population difficile à mettre en place. Les relations qu'entretiennent les acteurs locaux et habitants sont exprimées différemment selon les types et postures des acteurs :

- les médiateurs sociaux entretiennent un lien de confiance avec les habitants et constatent moins fortement une forme d'omerta ;
- les collectivités sont interpellées principalement par le biais de courrier ou dans les différentes instances dédiées au lien entre la population et la ville tels que les conseils citoyens. Elles sont pro-actives dans la création d'un lien de confiance et d'espace d'échanges avec la population ;
- les bailleurs sociaux sont un interlocuteur privilégié pour les habitants qui leur font part de nombreuses doléances. Néanmoins, le turn over au sein des locataires ne permet pas d'instaurer un lien de confiance durable qui pourrait aboutir à une co-construction de la sécurité ;
- les polices municipales entretiennent des relations complexes avec les habitants. Ils recueillent les appels des habitants et les doléances parfois exprimées au commissariat mais il est difficile pour les forces de l'ordre de créer un lien de confiance durable. Cela nécessiterait d'échanger en uniforme sur la voie publique avec les habitants, ce qu'évitent les agents des polices municipales dans certains secteurs afin de protéger les habitants d'éventuelles représailles. La fermeture des commissariats de quartier et la fin de l'ilotage ont complexifié d'autant plus la relation de proximité et le lien de confiance, indispensable à toute coopération.

C. Conclusion

Les acteurs des trois territoires de l'étude expriment une vision relativement uniforme des impacts subis par la population : un cadre de vie dégradée, des nuisances importantes, un sentiment d'insécurité très fort entretenu par la peur de la violence. La présence des trafics se traduit dans ces secteurs par une désertion des habitants, et en premier lieu des habitantes, des espaces publics et par un isolement grandissant de la population. Tous identifient également des situations contrastées, soulignant une forme de dualité de sentiment, entre sécurité et insécurité, envers les dealeurs de la part d'une partie de la population. Ce constat vient nuancer les représentations de durcissement de certaines situations lié notamment aux nouvelles organisations de travail au sein des réseaux de trafics de drogues. Dans certains secteurs, l'emprise et les codes des trafics ancrés depuis tant d'années, les opportunités financières induites et les retombées économiques de cette activité sur le quartier (partage de nourriture par les trafiquants…) engendrent une forme d'association des habitants aux trafics de stupéfiants.

Il est néanmoins compliqué pour les acteurs rencontrés de s'appuyer sur le témoignage d'une population qui garde souvent le silence face aux problématiques liées aux trafics de stupéfiants.

Ces premières observations, réalisées à partir du regard des acteurs locaux, sont complétées, dans le second volet de cette étude par des éléments issus du recueil de la parole des habitants des communes de Loos, Mons-en-Barœul et Villeneuve d'Ascq rencontrés fin 2022 par les équipes de l'atelier des sciences humaines Sociotopie.

IMPACTS DES TRAFICS DE STUPÉFIANTS SUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

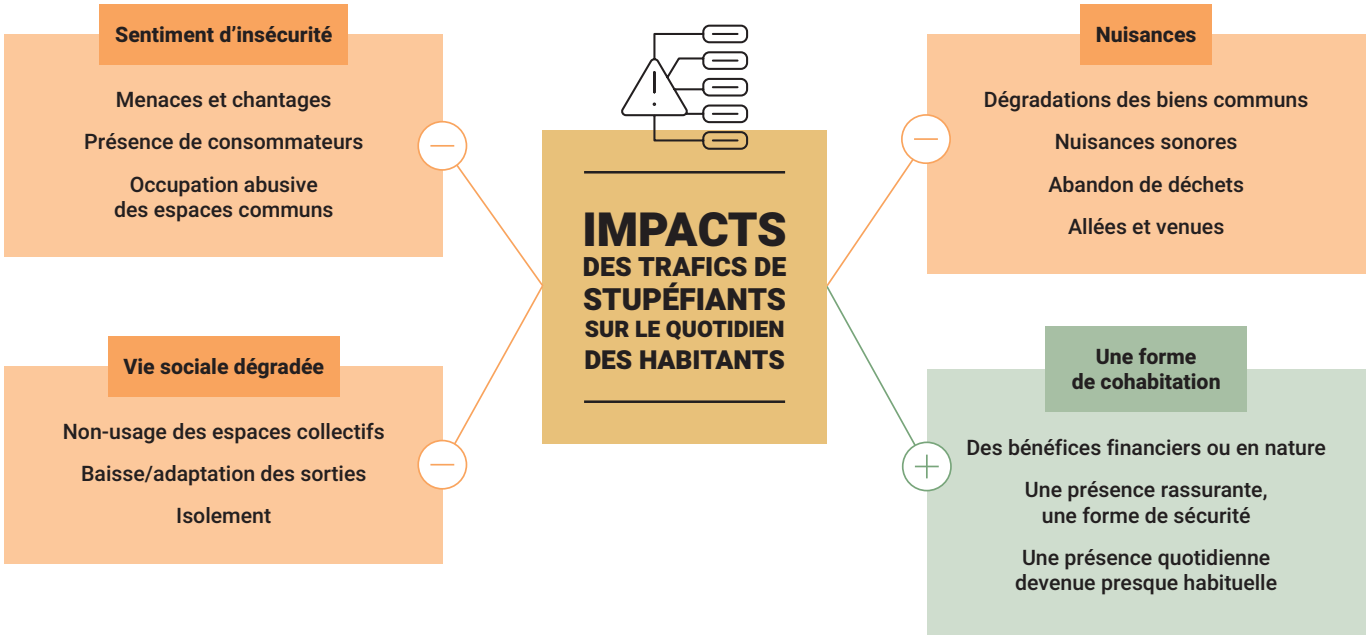

2

PAROLE D'HABITANTS

MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DÉPLOYÉS

L'entrée sur les terrains et le recrutement des intermédiaires et des personnes enquêtées : une volonté de diversifier les entrées et les profils

L'étude concerne des quartiers appartenant aux trois communes volontaires et engagées dans la volonté de mieux comprendre les impacts des trafics de stupéfiants sur le quotidien des habitants et des habitantes : Loos, Mons-en-Barœul et Villeneuve d'Ascq. Des secteurs avaient été fléchés lors des entretiens avec les acteurs locaux. Ces secteurs ont été pris comme point de départ dans la recherche d'intermédiaires et/ou d'habitant·es avec qui échanger. Ces secteurs étaient, pour Loos : Les Oliveaux et l'Épi de Soil, pour Mons-en-Barœul : Lamartine, Béarn-Périgord et Fort de Mons, et pour Villeneuve d'Ascq : Pont-de-Bois et Résidence. Tous ces quartiers sont situés dans les périmètres de la politique de la ville et concernés par les opérations de renouvellement urbain ANRU1 ou ANRU2. Il a été intéressant d'étudier le regard porté par les habitant·es, pour beaucoup ancrés de longue date dans leur quartier, sur ces évolutions urbaines, et sur l'impact de ces évolutions sur la perception des trafics. Par ailleurs, ces quartiers ont tous été qualifiés de « villages » par les enquêté·es, caractérisant une interconnaissance et un sentiment d'appartenance fort en leur sein.

Dans le souci de recueillir des récits témoignant d'expériences et de vécus variés, les intermédiaires ont été multipliés permettant une mise en contact privilégiée avec une diversité d'habitant·es. Certains contacts avaient étés mobilisés par l'équipe de Sociotopie lors de précédentes études. D'autres intermédiaires ont été rencontrés par la mise en relation avec des réseaux d'acteurs lors des entretiens menés par l'ADULM. Enfin, certaines structures ont été ciblées en raison de leurs positions stratégiques dans les secteurs concernés : associations pour l'emploi, associations sportives, mairies de quartier…

Enfin, à la fin de la phase de terrain, un recrutement direct grâce au contact de rue, sans mobiliser d'intermédiaires, a également été opéré. L'avantage a été de rencontrer des individus extérieurs aux réseaux mobilisés jusque-là et d'élargir le panel de profils.

Une certaine difficulté à mobiliser autour du sujet de l'enquête a pu être constatée au démarrage. Cette donnée est imputable :

- au calendrier de l'enquête : les intermédiaires étaient moins disponibles en novembre-décembre qu'en janvier ;
- à des difficultés à saisir la finalité de l'étude : étudier l'impact des trafics sur le quotidien de riveraines et riverains semblait flou, abstrait, peu évocateur ;
- parfois, à de la méfiance de la part des personnes, particulièrement celles consommatrices de drogues, potentiellement plus imbriquées dans les réseaux de sociabilités proches du deal, ou davantage tolérantes vis-à-vis de la drogue et/ou du deal.

Un panel de personnes excluant les situations d'incommodément extrême due aux trafics

L'analyse des profils socio-démographiques des personnes interrogées est une donnée précieuse car elle permet de mieux contextualiser les données de l'étude, mais aussi de maintenir un regard critique sur l'enquête conduite et d'en saisir ses limites. Le panel se compose de douze femmes et de cinq hommes, huit des personnes enquêtées ont plus de 50 ans, trois d'entre elles ont moins de 30 ans et trois personnes ont entre 36 et 49 ans. Ainsi, le panel est majoritairement féminin, âgé et il s'agit essentiellement de personnes blanches qui sont implantées dans leur quartier depuis longtemps.

Ce profil-type indique un regard situé socialement qui influence en partie le contenu des discours recueillis. En effet, il s'agit de personnes ayant des enfants ou des petits-enfants et moins disposées à consommer des drogues. Or, les représentations individuelles sur ce qu'est une « drogue » ou ce que « consommer » veut dire sont fortement influencées par l'expérience ou la non-expérience de consommation.

Si l'analyse du panel d'enquêté·es permet de dresser un « profil type », elle peut également dévoiler les profils absents de l'étude. De cette façon, si des personnes ayant connu ou connaissant des situations de trafics dans leur hall d'immeuble, leur pas-de-porte ou leur rue ont été rencontrées, ce n'est pas le cas des personnes étant très fortement impactées par les trafics de drogues. Il s'agit par exemple de situations plus extrêmes de la tour Flora Tristan à Loos, au sein de laquelle la coexistence contrainte avec les trafics impacte lourdement la population. Ces situations de promiscuité et de gêne profonde ne sont pas ou plus celles des personnes qui composent le panel. Les enquêté·es connaissent plutôt des coexistences quotidiennes plus lointaines, à l'échelle du quartier et non de l'immeuble ou du logement, ou ont vécu ces situations par le passé. Ce rapport distant aux trafics peut expliquer qu'une faible part de l'échantillon se sent en forte insécurité dans le quartier et/ou souhaite le quitter[6].

En outre, parce que l'enquête s'est déroulée dans des quartiers ciblés par le renouvellement urbain, les enquêté·es sont issus de classes populaires, exception faite pour les deux commerçants. D'ailleurs, le choix de prospecter dans ces quartiers dits prioritaires a fait parfois l'objet d'incompréhension voire d'opposition, certaines des personnes défendant leur quartier contre ce qu'elles percevaient comme une énième stigmatisation. À ce titre, le choix de l'entrée par le lieu de vie a pu participer parfois à ce sentiment.

Nonobstant, il est nécessaire de rappeler que l'enquête qualitative n'a pas pour objet de constituer un échantillon représentatif de la population mais une diversité de profils, afin de recueillir des données fines, contextualisées et complexes sur l'expérience de vie des individus.

S'approprier l'enquête et questionner ses postulats de base

L'angle d'approche initial, qui pré-établissait un lien entre trafics et insécurité dans l'esprit des individus, a constitué une limite.

Deux entrées ont été employées dans le cadre des entretiens :

- l'entrée par les trafics oblige à questionner la connaissance ou méconnaissance de l'enquêté·e, l'invitant à dérouler son discours sur ses perceptions, ses connaissances. Si cela permet d'obtenir des données précises sur ce que pensent savoir les enquêté·es sur les trafics, leur géographie, leur fonctionnement, les drogues etc, les entretiens se sont avérés plus courts dans certains cas (lorsque l'enquêté·e ne pense pas qu'il y a des trafics parce qu'ils ne sont pas visibles) ;
- l'entrée par l'insécurité permet de recueillir des ressentis et des affects. Cette notion reste subjective et très abstraite. De plus, elle peut monopoliser l'échange de sorte que la récolte de données sur les trafics, les représentations des drogues, etc. est rendue plus difficile. Par ailleurs, cette entrée par l'insécurité corrélée à l'entrée par le lieu de vie, peut amener à une méfiance de la population et à une forte volonté de défendre son lieu de vie face à cette assignation extérieure. Cela a été notamment le cas face à l'enquêtrice, parfois assimilée aux pouvoirs publics ou à la police, l'obligeant à justifier son rôle et sa position dans cette étude vis-à-vis des pouvoirs publics.

Choix rédactionnels

Sociotopie s'est dotée d'une charte d'écriture inclusive en 2021 et applique ses principes à l'ensemble de ses productions. Afin de faciliter la compréhension par tous et toutes, cette charte a été adaptée. Les termes « habitant·es » et « enquêté·es » apparaissent systématiquement à l'inclusif, permettant de retranscrire la forte présence féminine dans le panel des personnes interrogées lors de l'étude. Les accords sont ensuite faits au masculin dans le but d'alléger la lecture. Par ailleurs, l'usage de termes épicènes comme « individus », ou encore « personnes » a été favorisé. Les individus impliqués dans les trafics étant majoritairement - voire systématiquement - perçus comme des hommes par les enquêté·es, l'écriture inclusive n'a pas été appliquée pour les mentionner.

[6] Ce profil n'est pas exclusif, et nous avons enquêté des personnes aux profils très divers (en termes d'âge, de lieu de résidence, d'ancienneté dans le quartier, de sexe, de composition familiale, ou encore d'origine sociale). Mais proposer une approche par « profil type » permet de mieux contextualiser les tendances et résultats soulevées par notre enquête.

INTRODUCTION

En France, l'insécurité fait l'objet d'une grande attention depuis les années 1990 de la part des médias et des pouvoirs publics. La dimension sécuritaire occupe une place de choix dans les politiques sociales urbaines[7] puisque selon l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV), les habitant·es des quartiers prioritaires seraient plus sensibles au sentiment d'insécurité que les habitant·es des quartiers des unités urbaines englobantes[8]. Toutefois, les situations locales sont hétérogènes et contrastées, elles se rapportent à des réalités changeantes et parfois difficiles à objectiver[9] puisque ce « sentiment » est subjectif. En effet, cette notion bivalente peut renvoyer à la fois à un sentiment de danger possible très variable en fonction des individus, des sensibilités et des appartenances sociales[10] et à une insécurité objective perçue au travers des délits qui occurrent[11].

À mesure que cette notion a pris de l'importance dans le champ politique et s'est progressivement diffusée dans la société, une grande diversité d'acteurs s'est progressivement emparée, au-delà de la police et de la justice, de cette « lutte », non sans affecter leurs métiers[12], les acteurs professionnels interrogés dans la partie précédente en témoignent.

Cette prise en charge pluri-acteurs vient compenser un désengagement progressif des pouvoirs publics[13] et serait une réponse à une demande de sécurité de la part des habitant·es, de commerçant·es, qu'il s'agirait alors de rendre concrète et visible (vidéosurveillances, résidentialisation, intensification des patrouilles de police, etc.).

Cela nécessite de clarifier les nébuleuses relatives à l'insécurité et aux trafics de drogues dans l'esprit des individus, comprendre le processus de subjectivation du sentiment d'insécurité et saisir les catégorisations effectuées et intériorisées par les individus.

[7] Rimbert, 2001 dans Baillergeau, E. (2006). L'implication des organisateurs communautaires dans la gestion de l'insécurité aux Pays-Bas. Nouvelles pratiques sociales, 19(1), 91–105.

[8] Berlioz, G. & Bourgeois, F. (2021). Violences, délinquances : quelles caractéristiques dans les quartiers populaires ? Les Cahiers du Développement Social Urbain, 74, 57.

[9] Gosselin, C. & Malochet, V. (2017). « Jusqu'où ne pas aller trop loin ? » Les bailleurs sociaux face aux enjeux de sécurité. Espaces et sociétés, 171, 127-143.

[10] Roché, S. (2000). La théorie de la « vitre cassée » en France. Incivilités et désordres en public. In : Revue française de science politique, 50e année, n°3, pp. 387-412.

[11] Pan Ké Shon, J-L. (2009). L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés, Espace populations sociétés ; 2009/1.

[12] Baillergeau, 2006.

[13] Gosselin et Malochet, 2017.

1. DES DEGRÉS INÉGAUX DE CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS DE TRAFICS - IMAGINAIRES & CONNAISSANCES

Cette étude vise à relever la manière dont les trafics de stupéfiants impactent le quotidien des habitant·es de quartiers concernés par le deal, en révélant les façons dont les espaces et sociabilités des trafics et de la vie domestique interagissent et se côtoient au quotidien. Les manières dont chacun et chacune se représentent les drogues, de par sa socialisation à ces dernières, que ce soit dans son enfance, dans son cercle d'amis, au sein de son foyer, etc., conditionnent sa capacité à identifier une situation de trafic comme telle, mais aussi son degré de tolérance face à cette dernière.

Au-delà des socialisations individuelles aux drogues, les représentations entourant les trafics se nourrissent des informations médiatiques mais aussi de la culture populaire qui participent à forger des imaginaires du deal et du dealer. À force de coexistence, les personnes vivant dans des quartiers fortement impactés par les trafics développent une connaissance empirique des formes et de l'organisation du deal. Cependant, ces connaissances se mêlent à un univers de représentations préexistantes rendant parfois la frontière floue entre imaginaire et vécu, entre insécurité due à une situation de trafic et peur projetée sur des individus prenant part à des comportements et nuisances associés à cet imaginaire.

Cette première partie a pour objectif de rendre compte des différents éléments et niveaux de connaissances forgeant les représentations individuelles liées aux trafics, conditionnant ainsi les réactions et comportements adoptés.

A. Les imaginaires des « bandes de jeunes » entre nuisances, consommation et vente de drogues

Derrière le deal, un imaginaire social d'activités et de nuisances associées

L'indistinction entre les nuisances impactant le quotidien

Étudier les leviers de cette coexistence du quotidien nécessite de comprendre, dans un premier temps, ce que les habitant·es perçoivent et identifient comme une situation ou un écosystème de trafic et si cela est rattaché dans leurs représentations à des situations qu'ils vivent au quotidien. Avant de les questionner à propos de l'impact des trafics sur leurs mobilités, leurs activités et leur sentiment de sécurité, il est nécessaire de saisir les sens associés par les individus aux termes employés.

Ainsi, les premiers entretiens réalisés, mettaient clairement en évidence que le terme de « trafics de stupéfiants », définit comme une situation de vente ou d'achat de drogue (en gardant la définition de « drogue » ouverte), recoupait en réalité un éventail de situations et de représentations bien plus larges dans le discours des enquêté·es.

Le premier niveau de compréhension du terme « trafic » en entretien amenait dans un premier temps les habitant·es à parler des nuisances associées au deal et impactant directement leur quotidien. Le « squat » de « bandes de jeunes », le harcèlement sexuel dans la rue, le bruit de la musique depuis le parking à des horaires de nuit, le bruit ainsi que la vitesse de voitures ou de motos en « rallye » dans des zones piétonnes, les vols et les dégradations, la consommation de cannabis dans des espaces publics ou communs, etc, sont autant d'éléments cités de prime abord par les enquêté·es interrogés sur la question du deal. Nadège répond ainsi spontanément à notre questionnement sur la présence de trafics par la description du quotidien d'un groupe de « jeunes » de son quartier, responsable de nuisances qu'elle associe à celles d'un groupe de dealers.

> « *Tous les soirs, c'est leur point, bah c'est leur lieu quoi. Je sais pas s'ils vendent tout ça, je sais qu'ils boivent, qu'ils vont fumer le ballon, ils vont rigoler, ils vont faire du rallye, ils font vrooom et ça revient jusqu'à peut-être une heure du matin, minuit.*
>
> **Nadège** »

Le lien entre le deal et la description qu'elle fait des nuisances est clair dans son esprit, alors même qu'elle n'a jamais identifié spécifiquement de situation de deal dans son quartier qu'elle habite pourtant depuis longtemps.

> « *Oui, je vois pas de vente c'est vrai. Mais je vois quand même qu'ils fument des ballons, qu'ils rigolent, qu'ils consomment de la bière, de l'alcool, je vois qu'ils emmerdent le monde. Mais c'est vrai que je vois pas les points de vente, je vois pas si ils vendent ou un truc comme ça.*
>
> **Nadège** »

Cette habitante prête ainsi des activités de deal à des individus responsables de comportements et de nuisances qu'elle associe à l'univers de la drogue et de la déviance, sans distinguer consommation, achat ou vente de drogue, ou encore délinquance et comportements festifs. Cette indistinction s'est retrouvée dans la grande majorité des entretiens, ce qui permet de poser deux éléments de réflexion pertinents pour la suite de l'analyse :

- premièrement, les « trafics de stupéfiants » recouvrent pour les individus, des éléments du quotidien jugés ennuyants ou insécurisants sans distinguer particulièrement l'activité de trafics en elle-même. Les activités identifiées comme des activités de deal ne le sont ainsi parfois que supposément. Cela sous-entend que des activités de trafics n'adoptant pas ces codes ne sont : soit pas identifiées comme telles, soit n'importunent pas de la même manière ou dans la même mesure les habitant·es au quotidien ;
- deuxièmement, le caractère illégal ou peut-être moralement répréhensible des trafics ne transparaît pas particulièrement, ou du moins pas immédiatement et automatiquement en entretien.

Les ressorts de l'imaginaire du deal

L'association entre vente, achat, consommation de drogues et nuisances, se rattache à un imaginaire social autour des trafics. Les dealers sont associés à une image d'homme mystérieux, au *« regard méchant »* (Josiane), anonymisés par leur attirail : *« Casquette et capuche, casquette plus capuche et jogging souvent c'est ça la morphologie des dealers »* (Bryce). L'espace urbain et la morphologie urbaine trouvent aussi leur place dans cet imaginaire, puisque les « cités », les « quartiers », sont associés aux activités de deal : c'est l'association que fait Amina qui suppose la présence de trafic dans son quartier, alors même qu'elle n'en a jamais constaté dans son immeuble ou dans son quartier au sens proche :

« **Enquêtrice :** *Qu'est-ce qui vous fait penser que c'est le pire de Villeneuve du coup [en termes de trafics] ?*

Amina : *Bah déjà c'est l'aspect en lui-même du quartier. Les grands bâtiments comme ça, ça fait cité.*

Club_Prev : *Ça fait quartier.*

Amina : *Voilà. Alors que dans les autres quartiers de Villeneuve d'Ascq ça fait pas trop cité. Peut-être que, du côté de, euh, des prés peut-être, non, ça fait peut-être cité aussi ?*

Club_Prev : *Résidence, c'est pas mal hein.*

Amina : *Résidence ça fait pas cité je trouve, si ?*

Club_Prev : *Ouais mais ça deal à mort.* »

Amina associe fortement le quartier au deal et réciproquement contrairement à d'autres quartiers dans lesquels elle a vécu pourtant aussi identifiés comme zones de trafics : *« Après je ne traîne pas dans les autres quartiers aussi, mais regarde, quand j'habitais Hôtel de Ville, j'habitais rez-de-chaussée haut, je t'avais dit, j'ai jamais vu de deal »*. Pour elle, les trafics sont très concentrés spatialement et associés à une certaine morphologie urbaine et une densité socio-démographique qui rappelle des « cités » en opposition à des « quartiers bien » ou plus cossus. Cette stigmatisation de la morphologie urbaine des « cités » n'empêche pas, comme le soulignent les enquêté·es, que les personnes qui achètent et consomment des drogues résident dans d'autres quartiers, participant ainsi elles aussi pleinement aux trafics.

Les situations identifiées comme des situations de deal sont donc celles qui s'inscrivent dans cet imaginaire partagé - dont l'influence dans les représentations et dans la production de l'espace n'échappent pas non plus aux individus eux-mêmes impliqués dans le deal.

La catégorie de « trafics de stupéfiants » est avant tout juridique et policière, et ne trouve pas la même résonance ou signification dans l'esprit des personnes confrontées au quotidien à l'hétérogénéité des comportements, réalités, échelles et modes d'organisation qu'elle recouvre[14]. Il est donc particulièrement important de démêler les imaginaires entourant les trafics de drogues tels qu'ils existent dans l'esprit des habitant·es, pour rendre compte de la diversité des réalités. Les imaginaires sociaux préexistants aux expériences individuelles participent aussi à conditionner le vécu et la pratique quotidienne du logement et du quartier : la production de l'espace du quotidien par les individus qui le peuplent résulte de représentations véhiculées par les industries du divertissement, du cinéma et des médias, en dialogue permanent avec leurs pratiques et expériences[15].

Ainsi Claude, commerçant depuis plus de vingt ans dans un secteur particulièrement touché par les trafics, a recours à cet imaginaire pour à représenter son quotidien aux enquêtrices, qu'il suppose extérieures au quartier.

« *Regardez, regardez n'importe quelle série ou feuilleton français c'est exactement la même chose. Alors c'est pas Marseille, mais ça peut être violent.*

Claude »

[14] Duprez, D. & Kokoreff, M. (2000). Chapitre 3. Les dimensions écologiques du trafic. D. Duprez & M. Kokoreff (Dir), Les mondes de la drogue (pp. 125-144). Odile Jacob.

[15] Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace, L'Homme et la société, 31-32, p.15-32.

ÉLÉMENTS CONDITIONNANT LA REPRÉSENTATION INDIVIDUELLE DES DROGUES ET DES TRAFICS

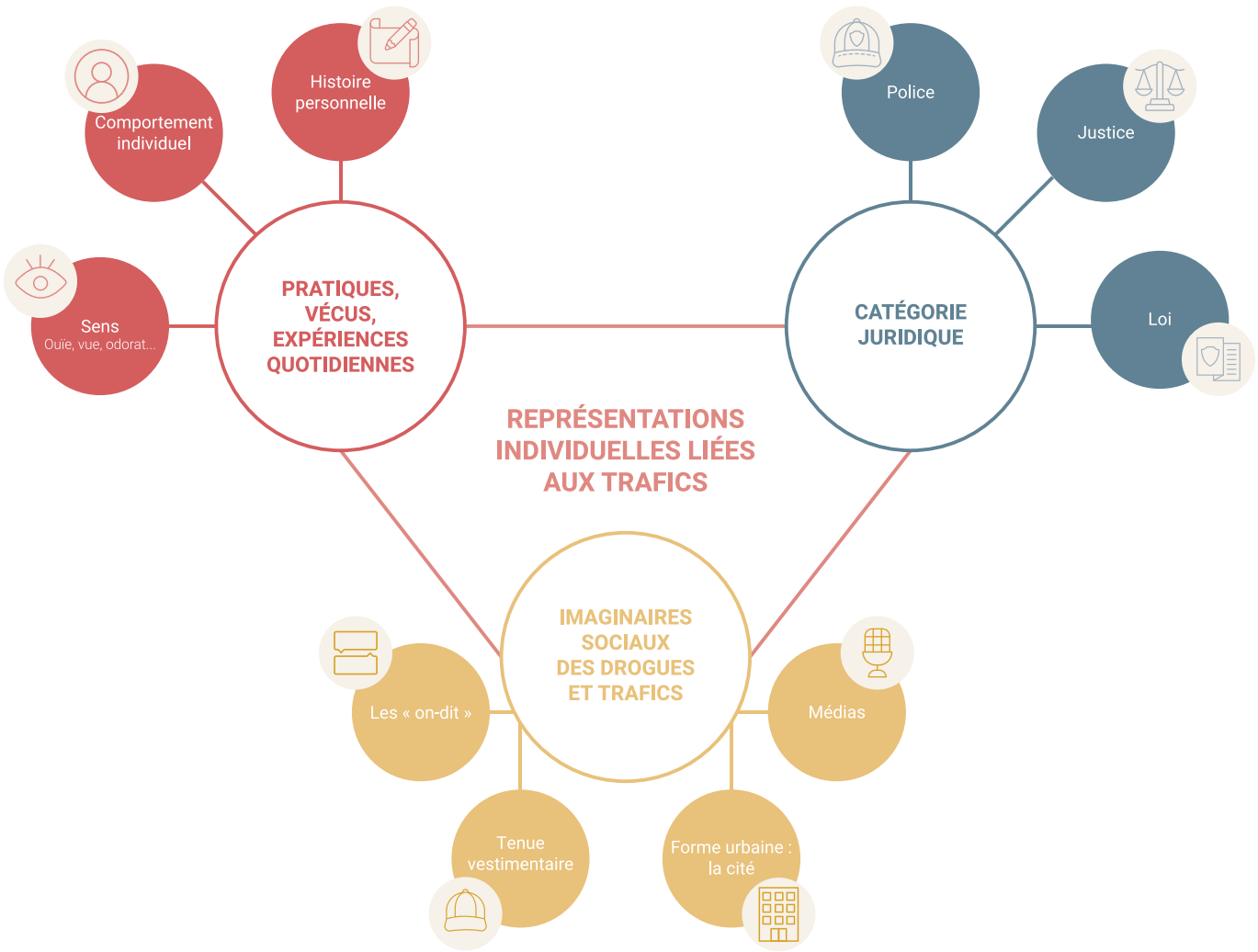

De l'information locale à la notoriété publique : s'informer sur le deal et les évènements du quartier

L'importance de la connaissance locale partagée dans des quartiers villages

L'identification des situations de deal au sein des quartiers par ses habitant·es est à replacer dans le contexte des secteurs concernés par l'étude, ayant tous en commun d'avoir été désignés comme des « petits villages » par les enquêté·es, dans lesquels l'interconnaissance est forte et la vitesse de circulation des informations et des rumeurs l'est tout autant. Les on-dit, les rumeurs, construisent une connaissance locale qui influence à son tour les représentations autour du deal. Cette connaissance locale est à mi-chemin entre le domaine de l'imaginaire et celui de la connaissance. Que les individus se renseignent activement sur les activités de drogues au sein du quartier, ce qui est le cas d'un seul individu sur l'ensemble des enquêté·es, ou qu'ils s'en désintéressent, tous sont au fait de ce que « tout le monde sait » des évènements du quartier.

> *C'est de notoriété. Les parents, les enseignants, j'veux dire, je pense que c'est de notoriété publique, y'a même pas besoin d'être renseigné vous le savez.*
>
> **Claude**

Cette connaissance locale partagée peut ainsi devenir une ressource pour des habitant·es qui souhaitent se renseigner sur le quartier dans leur stratégie résidentielle. Ainsi Elissa, confrontée à une situation d'occupation de son hall d'immeuble par des dealers lorsqu'elle a emménagé dans son nouvel appartement, regrette le fait qu'elle n'ait pas été mise au courant de ce qu'apparemment tout le monde savait, ce qui lui aurait valu de refuser le logement :

> *Moi je côtoie beaucoup de gens dans toutes les entrées, je leur posais la question, est ce qu'il y a du squattage dans votre entrée, et pas du tout. En fait ils venaient, et le point de rencontre c'était mon entrée, l'entrée 8. Réputée pour être le lieu de rencontre de ces jeunes-là (…) Mais ils savaient qu'il y avait quelque chose dans l'entrée 8, parce que tout le monde disait mais comment tu as fait pour accepter un logement dans l'entrée 8 sachant qu'il y a ce squat-là ?*
>
> **Amina**

Le fait est que la notoriété locale de certains élément concernant l'organisation ou les géographies des trafics sur le quartier se confronte parfois au caractère tabou des informations ayant trait aux drogues.

> *Y'en a, ça se sait, c'est parce que personne va en parler c'est tabou mais y'a de la vente, y'a des dealers, ça se voit.*
>
> **Nadège**

Le fait est que la notoriété locale de certains élément concernant l'organisation ou les géographies des trafics sur le quartier se confronte parfois au caractère tabou des informations ayant trait aux drogues.

Il existe ainsi différents niveaux de connaissances locales partagées. Certaines informations sont de notoriété publique, parfois de manière assez précise comme les points de vente ou les cachettes, Les sources de ces informations ou la manière dont « tout le monde » est parvenu à les détenir, demeurent cependant suffisamment imprécises. Elles témoignent d'une posture de neutralité silencieuse protectrice de la part des habitant·es dont la parole serait régulée par une culture de l'omerta[16].

Une territorialisation des imaginaires de trafics

Par ailleurs, ces sources de connaissance indirectes ne se nourrissent pas seulement des on-dit intérieurs au quartier, mais aussi des informations véhiculées par les médias, par les rumeurs et les représentations dépassant l'échelle du quartier. Les secteurs concernés par les trafics sont mis en comparaison ou en relation avec d'autres territoires, métropolitains ou non, reconnus comme des lieux de drogues, nourrissant ainsi un imaginaire des trafics territorialisé et spatialisé.

Claude, commerçant, nous dévoile sa collection d'articles de journaux recensant des faits de délinquance survenus sur son lieu de travail depuis qu'il y exerce sa profession :

> *Après ce qui circule héro, coke, là c'est pas la même clientèle parce que c'est... Je pense qu'il y en a peu ici. Ce que j'en sais c'est que d'après les articles de journaux, ils en ont saisi donc il doit en avoir.*
>
> **Claude**

S'il se renseigne sur les évènements du quartier dans lequel il exerce grâce à la presse, il constate aussi l'image que lui attribuent les gens qui ne le connaissent pas et n'en entendent parler qu'au travers de ce médium.

> *Pour l'image du quartier, c'est pas évident. Faut dire, quand on parle de vous dans les journaux, c'est surtout du fait divers dont vous vous passeriez bien, c'est pas une publicité géniale.*
>
> **Claude**

[16] Mohammed, M. (2014). Prévenir les délinquants ou se taire face aux policiers : Étude de deux formes d'obstruction au travail policier. Cultures & Conflits, 93, 35-64.

Parmi les enquêté·es citant les journaux comme source d'information, la comparaison avec d'autres secteurs ou d'autres villes fortement impactés s'effectue rapidement, permettant d'opérer une distanciation vis-à-vis de secteurs considérés comme davantage concernés par les trafics. Ainsi, les villes de Roubaix, Tourcoing, Lille (Sud) ou encore Marseille sont mentionnées comme des zones dans lesquelles la situation est « *plus à risque* » (Bryce), ou comme des zones dont les secteurs concernés par l'étude menacent de se rapprocher.

Marie-Lucie : *Ça se disait bah il vient de Roubaix après y'avait les articles dans les journaux Roubaix contre Mons (...).*

Enquêtrice : *Roubaix contre Mons ?*

Marie-Lucie : *Ouais 'fin y'avait Roubaix avec Mons quoi, c'était... Mais ça remonte hein.*

Andrée : *Mons devenait Roubaix (rit). Roubaix c'était quand même plus criant, que chez nous, donc on disait Mons va devenir Roubaix.*

Ces mises en lien participent à situer les lieux de vie des habitant·es dans l'imaginaire social des trafics. Roubaix, par exemple, étant présentée comme une ville souffrant de manière beaucoup plus importante des conséquences des drogues. Les habitant·es ont ainsi conscience de l'image véhiculée par le quartier, et de la manière dont cela les stigmatise potentiellement.

Par exemple, j'ai des amis souvent, il y a un snap, je ne sais pas comment ça s'appelle, info Roubaix, et ils disent par exemple on voit tout le temps Mons tout le temps. Donc j'imagine que dans leur image ils disent, c'est une ville de tarés. Moi dans ma tête, c'est une ville comme les autres.

Joshua

Aux imaginaires relatifs aux trafics, locaux ou partagés à l'échelle de la société, viennent se confronter les expériences du quotidien des habitant·es à force de coexistence avec les dealers. À leur grande surprise, le deal s'opère à la vue et au su de tout le monde, ou du moins certains de ses aspects comme les transactions. Les habitant·es développent ainsi des connaissances précises de ces éléments, quand d'autres restent du domaine de l'inconnu, car ils ne peuvent être directement observés.

B. Des connaissances précises mais partielles des activités de trafics

« Ils ne se cachent pas » : une connaissance du deal liée à la perception individuelle directe

Des connaissances précises et empiriques des géographies et de l'organisation du deal

De par la coexistence quotidienne dans de mêmes espaces entre les dealers et les habitant·es, ces derniers développent des connaissances parfois fines concernant les modalités de l'organisation ainsi que le déroulé de la vente de drogues. Ces connaissances n'ont rien d'exceptionnel : elles font partie de ce qui compose la connaissance locale partagée.

Lorsque les trafics sont implantés dans des espaces résidentiels denses, comme c'est le cas dans les quartiers concernés par l'étude, ils sont rendus visibles par les allers et venues des clients et par l'occupation de l'espace urbain par des personnes impliquées dans le deal, que ce soit la vente ou la surveillance. La visibilité est aussi facilitée par la morphologie urbaine : des immeubles de logements depuis lesquels il est aisé d'observer les espaces dégagés extérieurs grâce au bâti mais aussi en raison de la présence quotidienne des « inaffectés » et de leur usage du temps[17], les dealers sont surexposés. Pour Bryce, cette exposition au regard public les empêcherait même de trouver des cachettes, des angles morts… Les trois amies de Mons-en-Barœul ont ainsi accès au-dehors depuis leur intérieur :

Ils s'imaginent pas qu'on regarde dans la fenêtre, j'pense. / Non. Ils s'imaginent pas hein. Bah ils doivent pas nous voir, je sais pas. / Parce que nous on est, moi je suis au cinquième, je vois bien de là-haut ce qu'ils font.

Jeanne, Marie-Lucie et Andrée

Graffitis dans l'espace public à Pont-de-Bois © Sociotopie

[17] Mohammed, 2014.

Vue des immeubles sur les espaces verts aux Oliveaux, Loos © Sociotopie

Il est donc assez banal que la population puisse citer avec une grande précision les lieux de planque des drogues, les horaires ainsi que les lieux de vente, en reconnaissant parfois les acteurs des trafics. Cela est d'autant plus vrai que le besoin de trouver des lieux discrets et des angles morts n'est pas flagrant selon les enquêté·es : les acteurs du trafic ne *« se gênent pas. Ils s'en foutent que vous les voyez »* selon Jeanne. Elissa relève le fait qu'ils ne passent *« pas inaperçus, quoi, ils sont à des points stratégiques, on voit qu'ils surveillent, qu'ils sont sur leurs gardes, qu'ils ne sont pas là par hasard »*. Les signes de visibilité des trafics dans l'espace urbain ne se limitent pas à la présence des individus impliqués dans le deal : la présence de mobilier (tables, canapés…) indique parfois des lieux d'occupation ou de consommation au sein des espaces publics ou des halls d'immeubles. La présence de graffitis stipulant très précisément sur les murs des espaces publics les horaires et prix des transactions est un autre élément renforçant la visibilité des trafics dans certains quartiers.

Ces connaissances sont donc nourries par la perception individuelle directe. Le commerce de Laurence est situé à un endroit stratégique disposant d'une vue privilégiée et d'ensemble sur toute une partie du quartier, ce qui fait que des trafiquants sont souvent positionnés devant son établissement. Cette proximité spatiale lui offre une très bonne visibilité sur le déroulement des trafics : *« Devant la porte oui. Les échanges de sachet avec de l'argent, oui. Puis les voitures aussi, quand je repars le soir, je vois bien »*.

Sa connaissance est par ailleurs complétée par ce que ses clients lui rapportent des évènements du quartier. Les activités liées aux trafics perdent ainsi parfois leur caractère mystérieux, puisqu'il devient *« trop facile »* (Laurence) de retracer leurs modalités d'organisation et de déroulé, ce qui peut surprendre… :

> *Nous, ils descendaient, ils cachaient tout là-dedans, ils se mettaient à genoux puis ils ramassaient, on l'a vu sortir le sachet, prendre et le remettre. Un sachet avec tout des petits sachets d'dans, je vous jure qu'on l'a vu hein. Quand on regarde à la fen... C'est même incroyable, en plein jour ils le font hein. Ils font semblant d'aller dans la voiture et puis...*
>
> **Jeanne**

Graffitis dans l'espace public à Pont-de-Bois © Sociotopie

… mais aussi amuser, mettant en exergue le caractère banal du fait d'assister à ces situations :

> *De temps en temps, vous voyez des jeunes l'été qui grimpent aux arbres là-haut en face, sur le toit, en fin y'a un cerisier où on peut grimper pour accéder au toit, à un truc, j'pense que y'a un petit peu de substances là mais on rigole parce qu'on les voit, monter, descendre, c'est toujours au même endroit.*
>
> **Claude**

Les déchets de la vente ou de la consommation de drogues, bonbonnes de protoxyde d'azote ou sachets, ou de l'occupation d'un espace par un groupe de personnes comme des boîtes de pizza, sont aussi une source d'information pour les habitant·es qui les retrouvent éparpillés dans leurs espaces quotidiens. La vue n'est pas le seul sens qui est mobilisé pour nourrir cette perception directe des activités de trafics : l'odeur de « chon », du cannabis, renseigne sur la consommation de drogues ou sur la présence de dealers, les habitant·es n'opérant pas de distinction entre les profils des personnes vendant ou consommant des drogues. L'ouïe est aussi mobilisée, comme l'explique Claude : « *Quand vous avez un guetteur qui voit quelqu'un arriver, vous allez entendre un grand coup de sifflet ou un grand coup de voix* ».

Bonbonne de protoxyde d'azote aux Oliveaux, Loos © Sociotopie

Par ailleurs, cette connaissance est aussi conditionnée par la proximité sociale, autant que spatiale, entre les habitant·es et les trafiquants. Joshua et Adam sont deux jeunes hommes qui consomment du cannabis occasionnellement et qui ont grandi dans les quartiers dans lesquels ils habitent encore actuellement. Joshua lie sa bonne connaissance des activités de trafics à la proximité socio-spatiale qu'il partage avec des individus impliqués dans le deal :

> *Bah parce que j'en connais certains. Je connais Mons hein, je connais comment ça se passe, j'ai des amis, des connaissances, j'ai traîné à Mons pendant super longtemps, donc je vois un peu, comment ça se passe.*
>
> **Joshua**

Si Joshua et Adam voient *« comment ça se passe »*, c'est aussi parce qu'ils partagent des critères socio-culturels avec les dealers (d'âge, de genre, d'ancrage territorial, de réseaux de sociabilités) conditionnant les représentations de la drogue et des trafics, mais aussi leurs pratiques de consommation : *« c'est pas tant un truc de fou que ça »* (Joshua).

Des connaissances cependant toujours partielles

Cette connaissance est tributaire de ce que les habitant·es peuvent voir au quotidien, elle est donc parfois précise mais toujours partielle. Laurence a une idée fine de la géographie des trafics à l'intérieur du quartier grâce à ce qu'on lui rapporte, à ce qu'elle perçoit directement par ses déplacements professionnels ou grâce aux espaces qu'elle partage avec les dealers. Sa connaissance est toutefois limitée par ce qu'elle voit et ce qu'on lui rapporte, de sorte qu'elle pense les trafics limités au quartier dans lequel elle travaille. Elissa a été longtemps confrontée à une situation d'occupation de son hall d'immeuble par des individus, qui venaient à des horaires fixes vendre mais aussi consommer des drogues en bas de chez elle.

Si les dealers ont aujourd'hui quitté son hall d'immeuble, Elissa stipule que le problème du « squattage » dans les halls d'immeubles a pris fin dans l'ensemble des immeubles du quartier, et non pas seulement dans le sien :

> *Nan franchement non, sur le haut de Mons franchement il n'y a plus ce problème de squattage dans les halls, ils le font à l'extérieur maintenant.*
>
> **Elissa**

Sa représentation des trafics à l'échelle du quartier est donc fortement conditionnée par son expérience individuelle et sa perception directe. Elle ne soupçonne pas de trafics qu'elle ne verrait pas, car elle a été directement confrontée à une situation dont elle a repéré les codes, et qu'elle identifie maintenant comme la situation de deal. Ces éléments permettent de nourrir la remarque posée plus haut, selon laquelle les activités de trafics répondent à un imaginaire précis. Elles ne sont ainsi plus reconnaissables dès lors qu'elles ne cochent plus les cases de cet imaginaire.

C'est par exemple le cas pour Josiane qui, une fois informée du fait que son voisin de palier était impliqué dans un trafic, déclare n'avoir jamais envisagé que cela était possible dû à la représentation qu'elle se faisait d'un dealer, qu'elle associait aux situations de trafics dont elle est parfois témoin dans la rue :

> *Bah moi j'aurais jamais dit parce qu'il me disait toujours bonjour, il m'aidait à porter mes courses, très gentil, très poli. Et puis après quand il a emménagé là il a eu des fiancées et tout, après c'est pas parce que tu es dealer que tu n'as pas de vie de famille hein, je suppose. Et pour moi dans ma tête ouais, dealer c'était quelqu'un qui avait pas... Moi à partir du moment où il avait une vie de famille, ben je dis non, tu peux pas être dealer ! (…) Moi mon fils, il me dit, ben t'as des oeillières maman, t'es comme les chevaux. Enfin maman, quand même, tu sens ! Qu'ils fument du chon, oui, mais le pire c'est qu'ils fumaient pas hein, lui je l'ai jamais vu fumer.*
>
> **Josiane**

Les éléments relatifs à l'organisation des trafics qui ne sont pas directement perceptibles n'entrent ainsi pas dans le champ de connaissances des habitant·es si leur proximité avec les dealers n'est qu'une proximité spatiale. Les connaissances très précises relatives aux lieux de planques dont les enquêté·es font état contrastent avec la méconnaissance totale d'autres éléments, parmi lesquels la nature des substances vendues, les modalités de recrutement des dealers, des « chouffes » ou encore les tarifs de vente des drogues.

Cette méconnaissance peut aussi être symptomatique d'un désintérêt pour les activités délinquantes se passant dans la rue de la part des habitant·es, ce qui est le cas de la majeure partie de la population[18]. Ne pas percevoir les trafics, ou certains éléments qui leur sont relatifs, peut ainsi participer à une stratégie de protection individuelle, comme c'est le cas pour Houssem qui évite absolument de regarder *« ni à droite ni à gauche »*. Il n'est ainsi pas exposé à un potentiel face-à-face avec une situation de deal, lui permettant alors de déclarer *« J'peux pas vous dire qu'il y a du trafic parce qu'on peut pas le savoir (…) On peut pas voir, je vois pas »*.

Les évolutions des formes, modalités et de l'organisation des trafics

> *C'est pas juste, trois points, trois gros points de deal, et basta, en mode on vient et ils arrêtent le point de deal et puis point barre. Non, c'est… Partout.*
>
> **Joshua**

Si les habitant·es ne possèdent qu'une connaissance partielle des formes et des modalités d'organisation des trafics, des éléments ont été cités de manière récurrente dans les entretiens concernant la perception de leurs évolutions. Un grand nombre des enquêté·es étant installé de longue date dans leur quartier, leur regard est d'autant plus intéressant. Les trafics sont ainsi décrits comme de plus en plus visibles dans l'espace public, que ce soit par la présence des dealers en groupes ou via les inscriptions et graffitis relatifs aux trafics. Claude, commerçant, constate que c'était « moins flagrant ». Cette augmentation de la visibilité dans l'espace public est imputable, selon Joshua et Elissa, au fait que les transactions se déroulent davantage dans la rue, en extérieur, qu'auparavant. Aujourd'hui, Joshua décrit des points de deal en extérieur diffus, multiples, et très hétérogènes.

Les dealers, sont, unanimement identifiés comme *« de plus en plus jeunes »* par ce dernier : « *Avant c'était plus des gens 25-30 ans. Maintenant, c'est plus du 14-25, tu vois ce que je veux dire ? Donc, ça a rien à voir »*. Ce rajeunissement des individus impliqués dans le deal va de pair avec la fin de *« l'époque des grands frères »* selon Laurence, qui dresse le portrait d'une organisation des trafics auparavant *« jugulée »* par des individus plus âgés, qui veillaient à l'ordre et au respect. Selon elle, avec la fin de cette période, c'est aujourd'hui *« ni foi ni loi »* : la forme de déontologie caractérisée par les « *grands frères* » aurait laissé place à une indigence morale, à des manques de *« respect flagrant »*, des comportements contraires au code local qu'elle avait elle-même adopté.

Ces perceptions du changement des codes de la rue, de l'organisation hiérarchique et symbolique du deal correspondent à l'état des évolutions des trafics documenté par la littérature en sociologie, qui décrit le passage d'un trafic de drogues dures et d'usagers-revendeurs localisés à un trafic de drogues douces opérant un élargissement des réseaux de dealers-marchands mais aussi de clientèles[19].

[18] Modammed, 2015.

[19] Sauvadet, T. (2008). Jeunes de rue et trafic de stups. Agora débats/jeunesses, 48, 90-101.

2. UNE COEXISTENCE ET UNE PROXIMITÉ DU QUOTIDIEN ENTRE ESPACES DE LA VIE DOMESTIQUE ET ESPACES DES TRAFICS - VÉCU, EXPÉRIENCES ET ADAPTATIONS

Cette seconde partie s'attache à mettre en lumière les expériences individuelles des habitant·es faisant face, de près ou de loin, à l'échelle de leur logement, de la structure scolaire fréquentée par leurs enfants, de leur quartier, à des situations de trafics.

Ces situations sont multiples, et, comme vu précédemment, recouvrent parfois des situations de squats d'immeubles, d'insécurité, de délinquance, qui sont liées au deal de manière parfois manifestes et parfois supposées. Elles ont cependant toutes en commun de se passer dans des zones qui sont aussi des espaces de vie domestique. Ainsi les points de vente sont aussi des halls d'immeubles, les horaires « de travail » sont aussi les horaires « de sortie d'école », le voisin de palier et père de famille est aussi un guetteur. Les temporalités, géographies et sociabilités des trafics et du quotidien domestique des individus s'imbriquent ainsi.

Comprendre si et comment cette coexistence impacte le bien-être et le sentiment de sécurité des habitant·es requiert de comprendre l'importance des limites établies par les individus, qui ne sont pas simplement celles des murs de leur logement, mais aussi les frontières subjectives de ce qui fait réseau de sociabilité, ce qui fait quartier, ce qui est connu ou ce qui est intime. Cette partie permet de révéler le rôle des multiples normes et codes locaux permettant de faire frontière entre les espaces des trafics (physiques ou non) et les espaces de la vie domestique, et démontre la pertinence d'interpréter les impacts des trafics sur le quotidien des habitant·es dans cette logique multi-scalaire d'univers de protections.

A. Les espaces et les sociabilités des trafics au quotidien : des « bandes de jeunes » au « voisin du 4ème »

Des degrés variés de sociabilités structurant les apports entre les habitants et habitantes

Les terrains d'enquête ont pour point commun de pouvoir être décrits comme des « petits villages »[20] avec certains degrés de sociabilités et de familiarité publique. La familiarité publique se définit comme le fait de reconnaître et d'être reconnu[21]. Ainsi en raison de leur implantation de longue date dans le quartier et de leur activité professionnelle, Laurence, Adam, Chloé ou Joshua, témoignent du fait qu'ils soient identifiés dans le quartier par les habitant·es comme des personnes du paysage local de la même façon qu'eux-mêmes connaissent et reconnaissent certains habitant·es. La familiarité peut affecter positivement la relation qu'un individu établi avec un espace, c'est le cas de Laurence qui est restée travailler dans le quartier en raison du lien spécial qu'elle entretient avec sa population ou encore Joshua et Elissa qui sont revenus dans le quartier où ils ont grandi pour se rapprocher de leurs proches. Dans ce contexte, les dealers peuvent participer à ce sentiment de familiarité avec leur environnement, en les distinguant des passants et passantes.

« **Enquêtrice :** *Et vous-même, est-ce que ça vous arrive d'éviter des lieux, au sens...*

Laurence : *Non, non, parce qu'ils me connaissent ouais. Ils ont repéré les… Les habitudes du quartier, non. Non, non, et il y a des jeunes qui dealent qui sont clients ici, et des parents qui sont clients ici aussi, donc ils me connaissent depuis longtemps, hein.* »

Dès lors, cette interconnaissance plus ou moins importante peut être un facteur de sécurité :

« **Adam :** *Et justement, c'est ce genre de personnes justement, c'est pas méchant mais on va dire c'est un travail pour eux, et ben mes parents plusieurs fois ils évitaient de se faire fracturer la voiture. Parce que y'a des gens qui venaient nous prévenir, ouais y'a des gens qui tournent autour.*

Enquêtrice : *Des personnes qui dealaient tu veux dire ?*

Adam : *Hm. Oui, voilà, qui surveillent. 'Fin c'est, justement, c'était la vigilance et on va dire c'est ça qui était rassurant d'un côté.* »

[20] Bergougnoux, L. & Martinache, I. (2017), La résidentialisation sécurise-t-elle les rapports sociaux de sexe ? Réflexion à partir de l'expérience du quartier du Luth à Gennevilliers, La ville : quel genre ? Le temps des cerises.

[21] Felder, M. & Pignolo, L. (2018). « Je préfère les dealers à une rue déserte » : coexistence et familiarisation en milieu urbain. Sociologie, 9, 1-18.

À l'inverse, un ancrage social faible peut procurer un sentiment d'isolement et donc d'une plus grande vulnérabilité vis-à-vis de l'exposition publique. Cette proximité sociale importante peut aussi fonctionner comme un panoptique : puisque tout le monde se connaît, s'observe et s'identifie, l'individu peut être plus conscient de ses faits et gestes et avoir l'impression d'être surveillé. Ainsi, si une grande interconnaissance procure un sentiment d'appartenance communautaire chez Joshua, cette familiarité publique peut aussi donner l'impression d'être *« surveillé »* et l'oblige donc à être soucieux de l'image qu'il renvoie. Dès lors ce regard public peut devenir un risque qui n'épargne pas les dealers[22].

Comme le démontre Laurence, les dealers ne sont pas que des personnes qui dealent, ce sont des figures familières : des *« clients »* mais aussi des amis, des enfants de, des *« gamins qu'on a connus »* ou encore des voisins. Les dealers peuvent avoir des rôles et des liens multiples dans le quartier[23], comme dans le cas de Josiane face à son voisin qu'elle ne soupçonnait pas dealer en raison de sa *« vie de famille »*. L'ancrage socio-spatial participe ainsi à l'imbrication des réseaux, de sorte que les trafiquants ancrés dans les réseaux du quotidien sont personnifiés (exemple : voisin du 4ème) au contraire des trafiquants qui viennent de l'extérieur, pour lesquels les qualifications participent à leur anonymisation (*« Ils »*, *« les jeunes »*). Josiane, Marie-Lucie et Andrée n'hésitent pas à souligner que les dealers leur disent *« bonjour »*, sont respectueux ou les *« aide à porter [leurs] courses »*. Ces interactions cordiales peuvent se comprendre sous la perspective de l'imbrication des réseaux comme un moyen de rechercher une certaine forme de paix sociale au regard de leur notoriété publique et de l'exposition médiatique dont ils font l'objet[24].

Toutefois, cette familiarité publique et l'imbrication des sociabilités ne sont pas vraies pour tou·tes les habitant·es. Il existe une hétérogénéité des rapports au quartier et les perceptions de celui-ci sont diverses. Ainsi divers profils d'habitant·es[25] peuvent être identifiés dont certains se recoupent : des personnes enracinées qui révèlent un rapport à l'habitat chargé d'affects (Joshua, Josiane et Elissa), des non-investies qui se sentent détachées de leur lieu d'habitation (Muriel, Brice et Amina), des personnes globalement satisfaites de leur lieu de vie (Houssem, Andrée, Marie-Lucie et Jeanne), des insécures qui associent leur habitat à l'insécurité ou aux nuisances (Chantal), des repliées caractérisées par des problèmes relationnels, un isolement relatif ou une forte promiscuité et par le manque de commerces dans le quartier (Adam, Chloé et Nadège). De plus, avec les opérations urbaines en cours dans leur quartier, des habitant·es ont tendance à stigmatiser les nouveaux arrivants par un « eux ethnicisé »[26] soupçonnés d'être la cause de la dégradation générale du quartier qui leur apparaît comme moins bien entretenu qu'auparavant. Ce sentiment de malaise au sein de son lieu de vie est d'autant plus important lorsque les individus souhaitent quitter leur logement et sont dans l'incapacité de le faire. Ainsi, dans un même lieu de vie, les rapports au quartier et les degrés de sociabilités diffèrent puisqu'ils reposent aussi sur des capacités et des dispositions individuelles.

Espaces communs et espaces différenciés : géographie intérieure du quartier

Les territoires psychotropiques[27] se caractérisent comme des lieux de dégradations physiques, sociales et symboliques, reconnus et connus de tous, par les acteurs institutionnels (police, magistrature, travail social), riverain·es ou usager·es.

Néanmoins, si « le quartier » peut être réduit à une entité homogène, cela ne correspond pas à la réalité des vécus habitants qui ne côtoient pas de manière uniforme et quotidienne des situations de trafics. En réalité, une géographie intérieure est perceptible à l'échelle du quartier dans laquelle spatio-temporalité des trafics et spatio-temporalité de vie se côtoient et se chevauchent.

Des temporalités concomitantes

Il existe entre les activités licites et illicites des temporalités différées cristallisées par une dichotomie entre jour et nuit, jours ouvrés et jours de repos, semaine et week-end. Dans l'esprit d'une majorité des enquêté·es, les activités illicites appartiennent au monde de la nuit et relèvent de cette *« temporalité mythique différente du temps des autres »*[28] : *« Ils font ça tard ou la nuit. 'Fin tard. Pas aux heures ouvrables »* (Andrée). Ce décalage temporel réduit le risque du regard public puisqu'il peut permettre une forme d'évitement involontaire, à partir du moment où les individus suivent une temporalité diurne à laquelle oblige une activité classique. *« On est habitués même. Après moi je vais pas te mentir, je fais ma journée de travail, je rentre chez moi, pff. »* (Adam). Ainsi, à l'imaginaire social de la normalité, des horaires postés et du jour, s'oppose l'imaginaire du deal, de la déviance, et de la nuit. Dès lors, pour celles et ceux qui n'ont pas d'utilité de sortir le soir, en particulier les personnes âgées, les femmes et mères de famille, le risque d'une potentielle confrontation à des activités de trafics est moindre. De plus, la nuit étant par principe perçue comme plus insécure, la vigilance est plus grande et cette temporalité est en tout lieu évitée : *« On répond à personne le soir puis c'est tout »* (Jeanne). Les individus du type non-investis qui se sentent détachés de leur quartier et ne reviennent chez eux que pour dormir peuvent également ne pas se sentir impactés.

Toutefois, cette vision dichotomique est à nuancer. D'une part, les activités nocturnes sont certes moins visibles mais pas inaudibles : *« Oui c'est le soir qu'ils font chier leur monde. Vraiment, quand tu commences à vouloir dormir entre 21h-Minuit, des trucs comme ça »* (Nadège) / *« La semaine ça va, c'est plus le week-end »* (Chantal).

[22] Mohammed, 2014.

[23] Venkatesh, 2009, dans Felder et Pignolo, 2018.

[24] Kokoreff, M. (2014). Trafics de drogues, entre globalisation et localisation, L'Ordinaire des Amériques, 216.

[25] Sur la base de la typologie de Pan Ké Shon, 2009, et Vallet, P. (2019). Malaise dans le quartier. De quoi le sentiment d'insécurité est-il le symptôme ? Espaces et sociétés, 176-177, 117-136.

[26] Vallet, 2019.

[27] Fernandes, L. (2002). Acteurs et territoires psychotropiques : ethnographie des drogues dans une périphérie urbaine. Déviance et Société, 26, 427-441.

[28] Monod dans Mohammed, 2014.

Toutes les personnes ne partagent pas ce mode de vie pendulaire et cette nuisance nocturne qui a lieu sur un temps de repos, un temps privé semble pour certains encore moins bien vécue que si elle avait lieu en journée. *« Bah honnêtement, moi je m'en fous. La journée et tout, je m'en fous mais le soir respectez y'a les parents quand même, fin... »* (Adam). Dans ce cas, le décalage des activités licites et illicites entraîne une plus grande visibilité de ces dernières puisque les gens occupent leur sphère domestique. Ainsi, deux interprétations se font face, celle qui voit dans cette disjonction temporelle un facteur de plus grande nuisance personnelle puisque temps d'activité et temps de repos ont lieu conjointement, et celle qui y voient deux mondes parallèles avec leurs propres temporalités qui ne sont pas destinés à se croiser.

Ce décalage perpétuel avec les temporalités dominantes rythmées par l'activité économique et administrative ne correspond pas à toutes les réalités du trafic. Ainsi, Elissa et Claude décrivent une temporalité plus graduelle des trafics. Claude fait part de temporalités qui se chevauchent plus qu'elles ne se succèdent, il décrit une gradation dans le temps qu'il corrèle à une progression des incivilités :

> *Mais vous savez ça se passe très bien, tous les matins, j'ai le droit à « Bonjour Monsieur », « Bonjour Madame », y'a une haie, ça se passe un peu moins bien c'est au fur et à mesure que la journée s'avance, ces gens-là fument et quand ils ont bien fumé à 5h de l'après-midi, ça devient un peu, un p'tit peu plus chaud. Ils sont là jusqu'à quatre heures du matin (…) Ça deal jusqu'à quatre heures, à quatre heures ils vont se coucher donc ils se lèvent pas tôt, vous comprendrez bien que la vie commence au mieux à midi.*
>
> **Claude**

Elissa déplore cette temporalité post-méridienne, aux *« heures de sorties d'école »* qui rend visible les activités de trafics mais aussi la répression policière pour les enfants.

> *Ouais ouais. Ils avaient une heure spéciale, l'heure d'après-midi. Et je vous dis, l'heure de l'école, seize heure trente, c'était choquant. Après quatorze heures au moins les enfants on accompagne les enfants à l'école, mais au retour je les trouvais déjà là, et après c'était seize heure trente...*
>
> **Elissa**

Cette exposition des activités illicites auprès de personnes vulnérables nourrie chez elle un sentiment d'impuissance. Mais cette même temporalité peut être perçue pour certains comme rassurante, les dealers étant présents quand personne n'est là, ils peuvent « surveiller » le quartier contre des dépravations extérieures.

La mise à disposition des espaces domestiques du quotidien

Cette concomitance des temporalités s'accompagne d'un chevauchement des espaces physiques. Certains espaces de vie domestique et collectifs sont mis à disposition par les dealers pour les activités de trafics, en intérieur (paliers, escaliers, cages d'escaliers, halls) aussi bien qu'en extérieur (parvis abrités, proximité des écoles…). Cette occupation des espaces de transits, semi-privés ou collectifs entraîne des conséquences indésirables pour les habitant·es (entrées fermées, ascenseurs bloqués, serrures démolies, portes dégradées) puisqu'elle procède à une forme de « sanctuarisation » de l'espace[29]. Cette maîtrise symbolique d'une portion d'espace s'incarne à travers l'immobilisme des bandes de jeunes individus que vient de temps à autre confisquer la présence policière par leur occupation momentanée du territoire[30].

Intervention policière dans une zone commerçante à Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq © Sociotopie

Des conflits symboliques d'appropriation du territoire dont est parfois témoin Elissa :

> *Alors franchement je vois, depuis quelques années-là, à côté de l'école Montaigne, il y a un squattage de jeunes là il y a un petit coin où ils se rassemblent souvent, et souvent il y a des descentes de police, je suis étonnée, je suis vraiment choquée, c'est vraiment aux heures de sortie d'école.*
>
> **Elissa**

[29] Kokoreff, 2014.

[30] Mohammed, M. et Mucchielli, L. (2007). La police dans les « quartiers sensibles » : un profond malaise, Véronique Le Goaziou éd., Quand les banlieues brûlent...Retour sur les émeutes de novembre 2005. Édition revue et augmentée. La Découverte, 2007, pp. 104-125.

Cette mise à disponibilité des espaces publics pour les activités de trafics est vécue comme une privatisation tacite de l'espace dès lors qu'elle empêche voire obstrue le passage.

Quand tu vois que tu peux pas t'habiller comme tu veux ou à une certaine heure t'es là, qu'est-ce que tu fous là à cette heure-ci ? Attends t'es pas une gamine, t'es majeure et vaccinée, et puis ils aiment pas quand tu leur réponds.

Nadège

Cette présence quotidienne des dealers dans son environnement peut aussi créer un sentiment de proximité, lorsqu'ils apportent leur aide aux habitant·es. Andrée décrit ainsi des dealers respectueux et serviables, témoignant d'une ambivalence des rôles et attitudes qui leur sont portés par les habitant·es :

Après moi je vous dis, quand je monte les escaliers et que j'ai ma valise, bah ils viennent me chercher ma valise. « On peut vous aider Madame ? » Il prend ma valise de la porte hein.

Andrée

Certaines personnes peuvent ne pas se sentir concernées par l'occupation des autres halls d'immeubles ou entrées que les leurs. C'est la mise à disposition d'espaces de son quotidien qui pose en réalité le plus problème :

En fait moi je prenais l'ascenseur mais mon ascenseur il est là, et il y a une descente d'escaliers, et je les voyais dans la descente d'escaliers ils étaient assis à consommer, ça sentait l'odeur je vous dis, aux horaires de 16h30 de sortie d'école, et on sentait une odeur pas possible c'était irrespirable quoi. Là déjà on voyait qu'il y avait une consommation, rien que l'odeur ça le prouvait. Mais la vente avait plus lieu dans le hall du bâtiment, c'était plus pour la consommation qu'ils venaient dans mon pallier quoi.

Elissa

Lorsque l'odeur, la musique, l'installation de mobilier viennent empiéter son domaine du semi-privé ou semi-public, les espaces de vie commune et les espaces de trafics ne sont plus contiguës mais se recouvrent, se chevauchent. Dans les quartiers étudiés, ce trafic a principalement lieu dans des espaces co-occupés, de transit. Dans l'espace public toutefois, c'est bien l'occupation des zones de transition au bas de chez soi, de son pallier, de ses escaliers qui « empêche » potentiellement de passer et qui s'expose à soi qui est le plus critiqué.

Bah oui ! Vous vous rendez compte, quand vous rentrez le soir et que vous avez tout des gars qui sont là, avec des affiches et qui vendent ça comme des petits pains et que c'est tout juste si vous pouvez rentrer chez vous.

Bryce et Martine

La temporalité du deal est floue sauf pour celles et ceux qui lui font face quotidiennement. À cela s'ajoute une imbrication des sociabilités et une mise à disponibilité de certains espaces au deal, le tout contribuant ainsi à brouiller les frontières autour du monde du deal[31]. Une porosité des frontières et une occupation de l'espace public que n'apprécie pas Laurence qui l'interprète comme un manque de respect : *« Ils sont installés. Ils sont installés, avec les graffitis sur les murs et tout, aucun... Aucun respect pour l'espace public, pour les gens, ouais »* (Laurence). Au contraire, Adam excuse leur présence par le fait que leurs relations ont toujours été respectueuses, ce qu'il interprète comme un respect de voisinage, d'ancrage commun dans le quartier.

Adam : *Bah à un moment, c'était craignos on va dire, mais après sinon il n'y a plus rien eu. Mais par contre avec ce genre de gens, et du fait qu'on habitait là, ça a toujours été le respect.*

Enquêtrice : *Ok avec les gens qui restaient.*

Adam : *Ouais par rapport à ça ouais. Pas les squatteurs qui font chier leur monde.*

Enquêtrice : *Oui tu parles des dealers ?*

Adam : *Ouais.*

[31] Fernandes, 2002, dans Felder et Pignolo, 2018.

Cette notion de « respect » révèle un code d'interactions tacite, de comportements attendus par les habitant·es de la part des dealers, pour ne pas dépasser leur seuil de tolérance vis-à-vis de la proximité avec les trafics.

Si les temporalités et espaces des trafics et du quotidien se chevauchent et se côtoient, cette coexistence est régie, régulée et assurée par des codes implicites qui composent la connaissance locale partagée. Ces codes sont adoptés par les habitant·es qui souhaitent se protéger, se tenir à l'écart, assurer la coexistence pacifique entre les activités délinquantes qu'ils identifient et leur propre espace de vie.

B. S'adapter à un code local d'interactions

La coexistence est en effet en partie autorégulée par les parties impliquées, dealers et habitant·es[32], elle s'inscrit dans le registre de la passivité ou de l'action.

« Le bonjour c'est comme l'hameçon » (Houssem)

Un registre d'autorégulation passive

Une partie des enquêté·es s'inscrit dans un registre d'autorégulation passive, cela signifie que les riverains apprennent à éviter certains lieux et à adopter un comportement signalant aux dealers qu'ils peuvent les ignorer[33]. Laurence décrit les relations entre elle et les dealers comme de l'évitement, *« comme si on ne se regardait pas quoi »*. Ainsi, c'est un code local d'interaction tacite qui se caractérise par une non-ingérence dans le deal et une ignorance mutuelle dont chaque partie tire bénéfice.

> *Bah ça va parce qu'ils, enfin, nous on ne les embête pas, on n'a pas trop intérêt à mettre nos nez là-dedans, et eux ils ne nous embêtent pas non plus parce que ça n'est pas dans leur intérêt non plus… de nous embêter. Non, ça se passe à peu près bien, on a eu deux, trois fois des petits soucis, mais ils mettent leur... La musique trop fort, on va leur dire, ils baissent ou ils baissent pas.*
>
> **Laurence**

C'est une méconnaissance feinte dans laquelle chacun reste à sa place, ou *« chacun fait son trafic »* (Andrée) en respectant une conduite bien attendue et conscientisée par les habitant·es *« Aux Oliveaux, tu vois mais tu vois rien. C'est comme les singes, tu vois rien, t'entends rien. »* (Nadège).

Cette ignorance consciente permet à chaque individu de trouver sa place et de coexister : *« Ils ne nous regardent pas, on ne les regarde pas. Et tout le monde est bien dans son petit monde »* (Laurence). Pour d'autres, le respect de cet ordre d'interaction local ne relève pas d'un accord moral mais de pratiques de survie[34]. Ils s'interdisent alors toute interaction avec les dealers, ni échanges verbaux ni regards de peur de ne pas maîtriser la suite des évènements, le *« bonjour, c'est comme l'hameçon »* (Houssem). Nadège a été témoin d'une altercation pour un « regard » et préfère donc *« ne pas trop les regarder parce que si tu regardes quelqu'un de travers, ça se passe très mal aux Oliveaux, donc j'essaie de pas les regarder »*. Dans ces contextes, l'ignorance est forcée plus qu'elle n'est voulue, elle permet de se sécuriser et de se protéger. Houssem et Joshua n'hésitent d'ailleurs pas à éviter certains lieux, certaines heures, faire des détours face aux groupes et aux bandes de jeunes, aussi pour éviter les patrouilles de police et ainsi une possible altercation qui les impliquerait par erreur.

> *Non parce que moi à partir du moment où je suis dans des endroits comme ça, j'ai peur, tu vois. Je ne suis pas à l'aise. Parce que déjà, je ne sais pas, tu te fais attraper déjà à cet endroit-là tu es bon pour partir 48 heures en garde à vue déjà, alors que tu n'as rien fait. Donc déjà, à partir de ce postulat-là, moi je ne préfère pas être là, tu vois. Déjà quand il y a ce genre de trucs, je m'esquive. Je préfère être intelligent, je ne vais pas rester là.*
>
> **Joshua**

Un comportement qui peut être mal vécu à partir du moment où il va à l'encontre de soi, de sa disposition habituelle aux autres et à l'extérieur :

> *Quand je passe, je vois le groupe, mais je ne regarde pas (…) Je dis ni bonjour ni bonsoir, rien du tout. Ah non, non. Ça au maximum. Moi je dis bonjour à tout le monde, quand je vois des groupes comme ça, je dis rien du tout. Franchement, ça me fait très mal, parce que je suis habitué à dire bonjour, bonsoir, au revoir et tout ça, mais quand je vois des groupes comme ça, je dis rien du tout.*
>
> **Houssem**

[32] Felder et Pignolo, 2018.

[33] Duck et W. Rawls, dans Felder et Pignolo, 2018.

[34] Ibidem.

La constitution d'une diplomatie locale

Josiane, au contraire, estime que sa disposition naturelle aux autres, son attitude décontractée et ouverte, la protège de problèmes ou toutes représailles : *« Mais elle, elle dit que, justement, ils lui ont fait des menaces et tout, qu'elle a dû voir la police et tout. Alors, comme elle se laisse pas faire, moi je suis peut-être quelqu'un d'assez cool comme mon fils il dit, t'façon il vaut mieux être cool avec eux. Nan ? »* (Josiane). Il y aurait donc un bon comportement à retenir, qui relève d'un apprentissage avec l'expérience *« vous apprenez des choses à faire et surtout à ne pas faire »* (Claude). Globalement, les individus adoptent une certaine prudence et une vigilance afin de se tenir loin des on-dit, de toute confusion et éviter de s'impliquer.

> *Ceux qui me connaissent ici, ceux qui sont vraiment du quartier, même ceux qui versent dans les trafics, nous connaissent. Bon. Donc on est censés pas être ennuyés après moi j'ai jamais eu mes pneus crevés par exemple, ce qui est pas le cas de tout le monde. Mais... Mais on sent quand même qu'il faut être prudent. Alors, la grande difficulté, si vous voulez, c'est... Moi, je me sens pas menacé, après les gens vous le rendent hein, vous le rendent bien. Là où il faut faire très très attention, c'est ne pas dire toujours ce que vous pensez, vous savez la diplomatie hein, ne pas pensez ce que l'on dit et ne pas dire ce que l'on pense.*
>
> **Claude**

C'est tout une diplomatie locale qui se met en place qui prône la discrétion et le respect. Selon Marwan Mohammed, le spectateur silencieux et *« neutre »* est la figure majoritaire, c'est la posture normale.

Ce silence marque les limites de la solidarité au sein de ces quartiers sans pour autant se traduire par une collaboration avec les agences pénales[35]. Une posture que Claude est particulièrement soucieux de conserver. Toutefois, ce silence n'est pas non plus une omerta, puisque Laurence parle sans problème avec sa clientèle des trafics présents dans le quartier, un sujet qui n'est pas tabou *« parce que c'est leur quotidien »*. De plus, ce code d'interaction local ne s'applique pas uniquement aux habitant·es, un comportement est aussi attendu de la part des dealers : un comportement respectueux, cordial et raisonnable d'autant plus qu'ils sont surexposés à la réaction sociale[36]. Ces systèmes de valeurs, de codes et d'interactions ne sont toutefois pas figés et peuvent évoluer.

Ces différentes stratégies d'adaptation ou ces codes sont d'autant mieux acceptés, que la personne se sent bien dans son logement, apprécie son quartier et a la capacité réelle ou projetée de changer de domicile. La capacité à s'accommoder repose en effet beaucoup sur la possibilité de choisir ou non son lieu de vie, et la relation au lieu est radicalement affectée par le sentiment de maîtriser sa localisation, d'agir et de ne pas subir[37]. Cette incapacité d'agir et de moyens expliquerait l'intensité avec laquelle est ressentie l'insécurité dans les quartiers pauvres[38].

Adaptation ou résistance ? Quand *« T'es obligée de supporter »* (Nadège)

Si le logement social se profile comme un lieu de résidence forcé où ne vont vivre durablement que les individus qui n'ont pas de place ailleurs[39], tous les individus ne sont pas contraints et captifs. En effet, même dans une population d'apparence homogène socialement, tous les individus n'ont pas les mêmes ressources et capacités pour faire face à des situations difficiles d'insécurité.

Une situation subie à l'origine de stratégies d'évitement

Plus de la moitié des enquêté·es ont exprimé leur souhait de rester dans leur logement ou la ville. Parmi ceux qui veulent déménager, trois d'entre eux sont dans l'attente depuis plusieurs années de l'instruction de leur dossier de demande de logement social.

Pour Chantal et son mari, leur lieu de résidence devient forcé, le départ de ceux qui en ont les moyens renforçant leur sentiment de « captivité » et leur impossibilité à pouvoir accéder à un autre habitat et à un emploi stable[40]. Cette situation nourrit de l'aigreur et du ressentiment vis-à-vis de ces autres qui sont partis et des nouveaux qui arrivent.

Selon le sociologue Sebastian Roché, un rapport unit la présence de dégradations et l'évitement, ces conduites sont le fait de ceux qui ne souhaitent pas partir ou ceux qui ne le peuvent pas[36]. Dans ce cadre, des stratégies se mettent en place et le seuil de tolérance est réévalué. Ainsi, Elissa qui n'avait d'autres choix que de subir cette situation, a accepté leur présence et leur « bizness » tant que les dealers présents dans son hall ne s'en prenaient pas personnellement à sa famille, qu'ils l'ignoraient.

---

[35] Mohammed, 2014.

[36] Ibidem.

[37] Pan Ké Shon, 2009.

[38] Pan Ké Shon, 2009 & Jardin, A., Préteceille, E., Robert, P. & Zauberman, R. (2021). Territoires et insécurité en Île-de-France. Déviance et Société, 45, 319-355.

[39] Avenel, C. (2016). La question des quartiers dits « sensibles » à l'épreuve du ghetto : Débats sociologiques. Revue économique, 67, 415-441.

[40] Ibidem.

[41] Roché, 2000.

Ouais parce que moi je l'ai vécu, donc je me suis dit, du moment qu'ils ne fassent pas mal à moi ou à mes enfants, ce qu'ils veulent faire, ils le font, c'est tout. Après... On n'avait pas le choix on n'avait pas le choix de toute façon, la seule solution c'était de les laisser faire leur bizness quoi.

Elissa

Plus qu'une relation inexistante, c'est une *« relation extrêmement contrôlée »* selon les mots de Laurence. L'impuissance, l'incapacité d'agir sur son environnement amènerait à une banalisation de la présence des trafics : *« Ouais je pense, je ne me pose plus trop de question. Oui je pense qu'on s'habitue. C'est surprenant au départ et puis bon, c'est tout, on vit avec, hein. On vit avec parce qu'on ne sait pas quoi faire d'autre ».* Cette banalisation devient une stratégie en soi d'adaptation.

Des ressources individuelles et collectives pour agir

Il existe également des stratégies de résistance. Certaines personnes n'hésitent pas à appeler la police ou remonter les problèmes aux bailleurs, comme le fait Elissa, qui avait identifié le bailleur comme un lieu ressource qui lui permettrait d'agir sur sa situation. Son action a porté ses fruits et ce alors que sa demande de mutation n'avait pas abouti.

Et je vous dis, de ce jour-là j'ai fait une lettre recommandée au bailleur, lui expliquant la situation. J'ai vraiment expliqué la situation au directeur, de ce que j'avais vécu avec mon fils, et j'ai dit que je voulais ma mutation parce que je ne peux pas rester dans un hall d'entrée comme ça c'est pas possible. Il m'a dit ne vous inquiétez pas, là on n'a pas de logement, de gros logement, c'est difficile d'avoir des T5 sur Mons, mais on va faire le nécessaire pour que ça ne se reproduise plus. C'est vrai certes il a fait, franchement il a vraiment fait le nécessaire. Apparemment il y avait un contrat avec la police, il y avait des rondes dans l'entrée, des vérifications s'il n'y avait pas de squat ni rien.

Elissa

Chloé n'hésite pas non plus pour ce qui est des problèmes de logement à le faire savoir à son bailleur et à obtenir ce qu'elle souhaite.

Et en fait, comment dire, moi j'ai une grande gueule, tu vois. Moi je vais leur dire ce que je pense, je m'en tape. Y'en a ils, je sais pas, y'a quelqu'un, ils vont appeler, ils vont expliquer sa situation, ils vont voir que la personne, elle a pas d'arguments ou tu vois ce que je veux dire.

Chloé

Elissa profitait des acquis collectifs de ces actions individuelles, bien qu'elle-même évitait de contacter la police ou d'impliquer ses réseaux de connaissance par peur des représailles. En effet, les rumeurs et on-dit structurant les connaissances et représentations locales partagées autour du deal sont largement infusées de récits de représailles auxquelles auraient fait face des voisins, voisines, connaissances, comme l'atteste Nadège : *« Parce que les gens ont peur des représailles, ils ont peur, tout simplement. Ils ont peur qu'ils débarquent chez eux, parce que c'est arrivé, j'ai entendu des histoires, que c'était arrivé ».*

Les on-dit dans un quartier-village peuvent eux-mêmes participer à la peur des représailles et au sentiment d'insécurité. Elissa explique ainsi que les espaces qu'elle identifiait comme des espaces-ressources lorsqu'elle cherchait à s'extraire de la situation de trafics dans son hall d'immeuble étaient les espaces échappant à la vie quotidienne du quartier. Si elle fréquentait beaucoup le centre social, elle ne s'autorisait pas à parler de sa situation en son sein avec les autres habitant·es, de peur que les rumeurs circulent et viennent aux oreilles des dealers, ce dont elle cherchait à se protéger :

Parce qu'on s'est dit, s'il y a quelque chose qui fuite, quelqu'un qui va raconter, qui connaît quelqu'un, dans le groupe de jeunes, et qu'après il y a des représailles derrière, c'est ça les gens, on n'osait pas trop... c'est ça dont on avait peur en fait.

Elissa

Les bailleurs, la mairie, étaient autant de lieux dans lesquels elle pouvait jouir d'un plus grand anonymat et qu'elle identifiait davantage comme des lieux ressources permettant de déployer sa capacité d'action face aux dealers. C'est donc après un grand nombre de lettres au maire et au bailleur, et alors que la police était régulièrement sollicitée par sa voisine, que la situation s'est débloquée.

Ainsi, les personnes, grâce à leurs propres ressources, leur personnalité, leur situation, reconfigurent leurs stratégies en fonction de ce qui leur est plus avantageux. Elles ne sont pas forcément dans une situation totalement subie mais plutôt négociée, que cette négociation soit le fruit d'un code tacite, d'une réévaluation de son seuil de tolérance ou d'actions individuelles ou collectives. Par conséquent, il s'agit désormais de comprendre la manière dont s'établissent et se reconfigurent ces seuils à l'échelle individuelle.

C. *« La porte fermée, on est chez soi »* : les seuils de l'intime et de l'intrusion

Comme souligné précédemment, les frontières entre le licite et l'illicite sont difficilement déchiffrables et poreuses. Les niveaux de peur et de désordre dans les zones plus lointaines que le domicile mais environnant le quartier influencent l'appréciation de l'insécurité[42]. En effet, les enquêté·es ne se limitent pas à considérer leur environnement immédiat, ils tiennent compte également de l'influence d'une criminalité plus lointaine qui pourrait les affecter[43].

Établir des frontières claires pour se protéger

Pour nombre d'enquêté·es, ce n'est pas tant l'occupation en soi qui pose problème mais l'occupation d'espaces de leur environnement immédiat, visibles, fréquentés quotidiennement. Cette perception différenciée entre ce qui affecte soi et ce qui affecte les autres ainsi qu'entre les espaces, s'illustre par le modèle de coquilles spatiales[44]. Ces enveloppes entourent et protègent l'individu et varient en fonction des expériences de vie de chacun par leurs déplacements, leurs pratiques fréquentes de certains espaces. En l'espèce, cela se matérialise par l'établissement de frontières claires pour se protéger.

Les individus graduent leur environnement en seuils plus ou moins proches à partir de la première coquille que constitue le corps qui représente l'intimité ultime.

Chez les enquêté·es, cette gradation spatiale s'exprime par une délimitation claire et manifeste entre l'espace public et l'espace privé. Laurence établit ainsi une frontière rigide et claire entre son espace de travail et l'extérieur, entre la rue qu'elle perçoit comme un espace d'exposition publique et de plus grande vulnérabilité et l'espace dans lequel elle est à l'aise et en confiance, celui dont elle a la maîtrise et la légitimité. Cette rigidité s'exprime aussi dans l'opposition entre les voisins et les gens de l'extérieur : *« entre voisins, on a pas de problèmes, c'est les gens extérieurs »* (Adam), ou dans une opposition à des jeunes qui ne seraient pas du quartier. Dans la même perspective, Amina oppose son lieu de vie calme et non-impacté à un « là-bas », un lieu étanche à un lieu poreux où tout est possible. Ainsi si l'isolement géographique qu'elle ressent est la source d'un sentiment d'isolement social, il est aussi ce qui la protège de l'expansion spatiale des trafics : *« J'avais peur à un moment qu'ils viennent, je dis ça va venir par ici, mais euh... À mon avis ça fait loin de leur truc hein, leur fief c'est là-bas »* (Amina). Si elle se sent épargnée, elle exprime tout de même la peur d'une disparition de la frontière entre ici et là-bas.

Différentes frontières s'établissent dans l'esprit des individus qui délimitent le privé et public, l'intérieur et extérieur, le connu et l'inconnu, l'illégal et le légal. Autant de frontières antagonistes qui se corrèlent, se chevauchent et parfois communiquent. D'autant que les frontières sont relativement malléables car la géographie du trafic est adaptative et se reconfigure dans le temps, selon le lieu et les relations de voisinage. Ainsi, en fonction des saisons et de la météo le monde de l'illégalité investirait des espaces différents : *« Ouais je pense, parce qu'ils sont dehors l'été, puis ils peuvent être là, il y a du soleil. Et l'hiver je pense qu'ils sont plus à l'intérieur. Dans les halls d'entrée, je pense. On ne les voit plus »* (Joshua).

LES SEUILS DE CONFORT DE L'INDIVIDU, D'APRÈS ROHMER ET MOLES

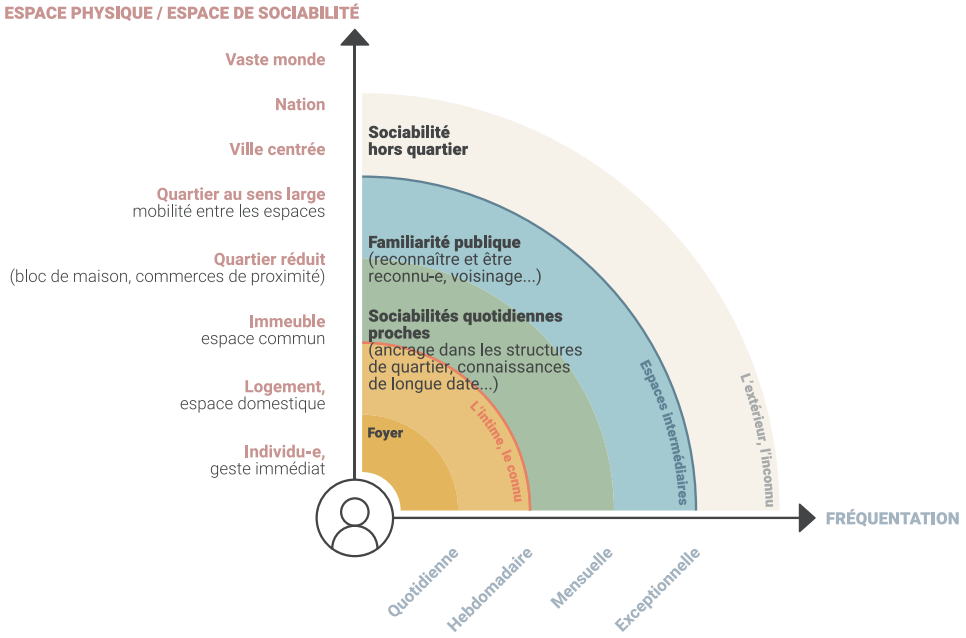

Source : Sociotopie. Traitement : ADULM.

[42] Jardin, Préteceille, Robert et Zauberman, 2021.

[43] Brunton, Smith, Jakson, 2012, dans Jardin, Préteceille, Robert et Zauberman, 2021.

[44] Luxembourg, C. et Moullé, F. (2020) Limites du genre : discontinuités socio-sexuées des espaces-temps urbains, Les sens de la ville, Le temps des cerises.

Le vocabulaire investi par Nadège lorsqu'elle exprime l'idée de se retrouver au *« milieu »* des dealers, ou le fait de *« traverser »* ces groupes, laisse transparaître la zone d'occupation de l'espace qu'elle établit comme un périmètre autour d'eux, qu'elle se permet de traverser ostensiblement comme un acte de résistance. Ces deux mondes ne font pas que se toiser ou se frôler. En effet, si la frontière symbolique entre intérieur et extérieur est clairement établie dans l'esprit de la majorité des enquêté·es, elle est mise à l'épreuve par la réalité physique l'espace, avec la fumée qui *« passe en dessous de la porte »*, le bruit qui résonne ou la bouche qui devient pâteuse et ce même si les frontières son matériellement établies (porte) : *« Bah ils fumaient, ben elle était envahie dans son appartement »* (Jeanne). Cette frontière peut également être symboliquement rompue. Elissa l'a vécu lorsque son fils a reçu de l'argent par un jeune inconnu.

> *Il a...14 ans il avait 12 ans on va dire on lui a proposé un billet de dix. Un jour il est rentré avec un billet de dix, il me dit maman le jeune il m'a donné un billet de dix, pour moi et mon copain il a dit de partager parce qu'on a été poli on a dit bonjour. Et ça, ça m'a interpellée.*
>
> **Elissa**

Ces violations de frontières sont vécues comme une intrusion chez soi et sont craintes par les habitant·es. Ils tiennent ainsi au respect des frontières entre les espaces investis par les dealers et les espaces qui relèvent du privé. Cette rigidité de la frontière établie entre l'extérieur et l'intérieur et l'empiétement croissant de l'espace privé sur l'espace public[45] tend à être renforcée par le phénomène de résidentialisation[46] qui vise à garantir l'absence d'intrusion dans l'entre-deux des espaces collectifs, entre deux coquilles : celle des logements et celle des espaces publics[47].

Des frontières fragiles ou la crainte de la rupture dans les frontières établies

Le laisser-faire comme moyen de se protéger

Bien qu'une part importante des enquêté·es aient une connaissance assez fine des lieux de planque, ils ne touchent à rien et ne souhaitent pas interférer dans les trafics. Cette omniprésence des produits narcotiques dissimulés un peu partout dans le quartier met déjà à mal la division binaire de l'espace à laquelle tiennent les enquêté·es.

> **Claude :** *Mais y'a de la marchandise partout, vous ouvrez vos compteurs, y'en a dedans, dans vos volets roulants également (…).*
>
> **Enquêtrice :** *Et qu'est-ce que vous faites quand vous ouvrez votre compteur et il y a de la marchandise ?*
>
> **Claude :** *Je ne dis rien, je le mets gentiment dans mes toilettes.*
>
> **Enquêtrice :** *Vous la laissez ?*
>
> **Claude :** *Oui, alors on en laisse de temps en temps pour éviter qu'ils défoncent tout le compteur hein. Dans le compteur, il est vissé, mais un jour ils le défonceront, c'est pas un problème. Nous on prend pas ce qui nous appartient pas mais après oui, on a les sachets et les trucs...*

Ce laisser-faire est également un moyen de se protéger, de réduire les risques : *« Du moment qu'on les laisse tranquilles faire ce qu'ils doivent faire, il n'y aura pas d'insécurité de leur part quoi »* (Elissa) et d'éviter toutes sanctions ou représailles. Cette passivité a toutefois des limites et chaque individu définit son propre seuil de tolérance. Par exemple, Chantal conditionne son indifférence au fait qu'on ne vienne pas l'importuner.

> *Moi, je m'en occupe pas, moi ils boivent, ils fument, moi ils font ce qu'ils veulent, tant qu'ils viennent pas me chercher après... Ptt. Moi je m'en occupe pas, parce que je vois quand je passe qu'ils boivent et tout, bah ils sont pas méchants hein mais ils boivent... Mais on sait jamais si un jour, ils ont une crise et puis que... Moi je m'en occupe pas tout ça, moi je passe devant, allez hop, je fais ma route moi.*
>
> **Chantal**

[45] Bergougnoux et Martinache, 2017.

[46] La résidentialisation désigne de manière assez large la mise en place de divers dispositifs concourant à la fermeture d'espaces destinés à l'habitation qu'il s'agisse d'obstacles physiques (murs, grilles, barrières) ou de moyens de surveillance directs ou indirects (vigicodes, vigiles, caméras…) (Bergougnoux et Martinache, 2017).

[47] Luxembourg et Moullé, 2020.

Tandis que Jeanne les considère libres de faire ce qu'ils veulent tant qu'une distance est maintenue avec ses proches en particulier les plus vulnérables et influençables : *« Moi du moment qu'ils embarquent pas mes petits-enfants, ils font ce qu'ils veulent »* (Jeanne). Jeanne exprime une peur altruiste pour ses petits-enfants tandis que Chantal fait part de la peur personnelle d'une agression[48], et ce bien qu'elles n'aient jamais été témoins d'agression.

La peur de l'intrusion

Au-delà de cette apparente permissivité, la peur de l'intrusion est assez récurrente chez les enquêté·es et est alimentée par des faits divers de locaux, des on-dit. Il en ressort une certaine intransigeance vis-à-vis des frontières du privé et de l'intime sous peine que l'intrusion emmène dans un « engrenage » sans fin où l'individu est dépossédé de son espace de vie. Certaines personnes enquêtées considèrent les espaces de transitions comme une extension de chez elles comme en témoigne l'utilisation de possessifs, le chez soi devient le hall, le logement, les escaliers : *« Un moment aussi, ils entraient dans mon immeuble, t'as des p'tits jeunes qui rentrent dans mon immeuble, qui claquent la porte et ils s'amusaient à prendre mon immeuble »* (Nadège). Le seuil de l'intime ne se franchit plus au pas de la porte du logement mais à celui de l'immeuble, ils privatisent alors les espaces collectifs et semi-privés. Ainsi, tout ce qui relève de l'intérieur devient du privé et la dimension publique est rattachée à l'extérieur, à la rue, à cet espace qui n'appartient à personne mais où tout le monde peut se voir. Cette redéfinition des frontières entre privé et public dévoile une méfiance vis-à-vis de toute intrusion étrangère ou de « brebis galleuse » :

> *Donc ça on peut pas le contourner, mais pour revenir à ce que vous dîtes la crainte c'est justement que ça se dégrade et qu'on peut, comme je vous expliquais, il suffit d'une famille où y'a des enfants qui traînent dans la rue ou des quartiers différents, qui se réunissent et ça y'est, ils viennent du coup squattent l'entrée. Pour moi, c'est le problème.*
>
> **Bryce**

Les craintes de l'arrivée du deal dans leur environnement de vie se cristallisent donc dans la figure du nouvel habitant, inconnu et imprévisible : *« Ah bah oui hein, ça peut arriver. Il suffit qu'il y ait un mauvais élément, un nouveau locataire, qui ait des enfants et que les enfants côtoient justement des gens comme ça, mais c'est foutu. »* (Bryce et Martine). Transparaît ainsi l'idée sous-jacente que cette menace vient de l'extérieur, que les autres quartiers, plus impactés par le trafic, viennent dans le quartier pour *« foutre la merde »* (Chantal).

Cette peur de l'intrusion et du grignotage de l'espace semi-public/semi-privé, de l'invasion des seuils intermédiaires peut être mise en lien avec la théorie dite de la vitre brisée qui stipule que lorsqu'un acte de vandalisme n'est pas suivi de réaction, il y a un risque de dégradation générale du quartier. Ces enquêté·es craignent en effet que la multiplication des signes d'abandon entraîne des dégradations et des nuisances encore plus importantes[49]. Ils ont peur d'une situation de crise qui dérogerait à l'ignorance mutuelle quotidienne, et qui les obligerait à agir, comme ce qu'a vécu Elissa lors de l'anecdote du billet remis à son fils.

Peurs personnelles, peurs altruistes et peurs sexuées

Deux grandes peurs ont été relevées parmi les enquêté·es : une peur pour soi et une peur pour ses proches, essentiellement projetée.

La peur a dissuadé le mari d'Elissa d'insister auprès des personnes qui revenaient sans cesse occuper leur palier, *« Il avait peur des représailles, parce qu'on ne sait jamais on vit dans une époque où on a peur des représailles, qu'ils aillent brûler la voiture ou qu'ils aillent faire du mal aux enfants… Nous agresser même nous, on avait peur de se faire agresser quoi. »* (Elissa). Elle a pourtant conscience que celle-ci est irrationnelle car aucun élément ne lui laissait présager une quelconque attaque : « *Il n'y a jamais eu d'agression. Mais on avait peur je ne sais pas, il y avait cette peur qui était en nous quand on traversait le… le groupe là, pour accéder à l'ascenseur. Mais franchement, le temps que j'étais là, il n'y a jamais eu d'agression ou quelque chose de pas normal quoi. Ils étaient très respectueux quoi, franchement ils respectaient »* (Elissa).

Cet imaginaire de l'attaque est renforcé par l'idée dominante que les trafiquants n'ont peur de rien.

Les peurs semblent orientées sur les personnes supposées les plus vulnérables : les personnes âgées et les enfants : *« C'est mes enfants qui me disent maman, quand même, tu sors pas »* (Josiane). Josiane s'amuse des peurs que ses proches projettent sur elle alors qu'elle ne ressent aucune peur tout en projetant elle-même ses peurs sur ses petits-enfants qui lui semblent encore plus vulnérables qu'elle. Les personnes âgées et les parents ont tendance à exprimer une peur plus altruiste[50].

En outre, une peur sexuée se manifeste. La peur peut être cristallisée sur les filles perçues comme plus vulnérables dès que l'occupation de l'espace public est interprétée sous la dimension de genre et que tout l'imaginaire associé aux dangers de la nuit est intériorisé. Dès lors, la peur vis-à-vis des trafiquants est celle d'une attaque corporelle.

Toutefois, la peur exprimée la plus régulièrement est celle dirigée vers les garçons et leur supposée plus grande exposition ou influençabilité à la participation aux trafics. C'est l'image du garçon qui « tourne mal » qu'il consomme ou qu'il vende, plus propice à se faire « happer » par la rue ou par des mauvaises fréquentations. Globalement, le rapport aux trafics, la manière dont ils sont vécus et intériorisés et la nature des peurs exprimées sont grandement influencés par les regards portés par les individus sur le monde du deal.

[48] Roché, 2020.

[49] Wilson et Kelling, 1994, dans Roché, 2000.

[50] Roché, 2000.

3. LES DEALERS NE SONT *« PAS DES MÉCHANTS GARÇONS »* ? REGARDS PORTÉS SUR L'ÉCOSYSTÈME DES TRAFICS ET DES DROGUES - MORAL, JUGEMENT, ANALYSE

Cette troisième partie offre la place au regard porté par les habitant·es des quartiers concernés par l'étude sur leurs représentations des drogues ainsi que sur leur coexistence quotidienne avec le deal, afin de comprendre la manière dont les expériences du quotidien forgent les représentations autour du deal. La drogue est un fait social de l'interdit et de l'illégal, dont les représentations individuelles sont largement infusées de considérations morales autour du légal et de l'illégal, du bien et du mal.

L'imaginaire social autour de la drogue, de sa consommation, de sa vente ainsi que de son achat, est donc empreint de ces évaluations morales[51]. Ces considérations sont mises à l'épreuve du quotidien et de l'exposition répétée des habitant·es à des situations qui deviennent alors banales, habituelles, « normales ».

Cette troisième partie offre à voir la complexité et la multiplicité des regards portés sur les consommations de drogues, sur les activités de deal. Elle permet de comprendre l'importance des frontières individuelles en relation à ces représentations multiples sur ce qui constitue le quotidien des habitant·es, loin du caractère exceptionnel ou spectaculaire de la drogue.

A. La complexité des regards portés sur les trafics de stupéfiants

Le dealer et le consommateur, des figures antagonistes ?

Le dealer : une figure de proximité, fantasmée et mesurée

Les individus ont des regards divers sur les dealers qui vont à leur tour contribuer à produire des affects de natures différentes. Ainsi, si pour certains les dealers ne sont pas des *« méchants garçons »* (Chantal) d'autres expriment une certaine méfiance et un fort rejet vis-à-vis de ces personnes. La proximité spatiale engendre de facto une interconnaissance qui peut nourrir des affects positifs réciproques (solidarité, empathie) comme des affects négatifs (peurs).

Les dealers sont principalement « des p'tits jeunes », une classe d'âge qui les rendrait moins dangereux et qui faciliterait des postures maternalistes :

> *Moi l'autre jour il y en a un, l'autre jour avec sa trottinette, il a failli me… Oh je dis « Oh t'es pas prudent », je dis « fais attention ! », je dis « puis tu penses même pas à tes parents, t'as même pas de casque ». « Si, si madame je pense à mes parents » (…) Il s'est arrêté à la pharmacie puis il a fait son truc. Il a roulé son truc quoi. (…)*
>
> **Andrée**

Dans la même optique, Joshua se permet même de sanctionner des jeunes qui outrepasseraient les frontières qu'il établit : *« Ben moi, imaginons en plus, dans ma tête j'imaginais ça en plus il n'y a pas longtemps je ne sais pas, imagine je vois un jeune dans mon hall d'entrée, moi je le marave le jeune, il ne reste pas dans mon hall d'entrée. »* (Joshua).

Cette association de la jeunesse aux actes délinquants est assez fréquente, elle peut être une circonstance atténuante ou au contraire un moyen de stigmatiser les jeunes dans une logique d'opposition générationnelle.

Amina, mère d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, transfère par exemple son attitude maternelle aux dealers, ce qui l'oblige à une certaine forme d'empathie.

> *Ben ils me font de la peine moi, parce qu'ils ont l'âge de mon fils, donc automatiquement, dès que j'en vois un je vois mon fils en fait. Heu, je ne peux pas... Je ne peux pas leur en... Enfin j'aimerais bien qu'ils s'en sortent, mais je ne pense pas de mal d'eux en fait.*
>
> **Amina**

Josiane dénonce cette essentialisation, ces *« idées bornées »* qui associeraient systématiquement jeunesse et délinquance, ou qui feraient de la figure du jeune un coupable facile et idéal : *« Comme il a des vieux ils disent, tous les jeunes ils font ci, et des fois c'est pas toujours les jeunes qui font des excès de vitesse ici et là, hein. Dès qu'il y a un truc, une connerie de cassée dans l'appartement, c'est un jeune. Pas toujours, hein ! »* (Josiane).

[51] Dany, L. & Apostolidis, T. (2002). L'étude des représentations sociales de la drogue et du cannabis : un enjeu pour la prévention. Santé Publique, 14, 335-344.

Dans une même optique d'atténuation du stigmate, des enquêté·es s'attachent à humaniser les dealers en distinguant ce qu'ils font de ce qu'ils sont.

> **Marie-Lucie :** *Il y a du bon dans chaque personne hein.*
>
> **Jeanne :** *Oui. Je vais pas dire qu'ils sont méchants.*
>
> **Marie-Lucie :** *Après c'est sûr qu'ils… Après ils travaillent.*

Des enquêté·es emploient le champ lexical du travail ou du « bizness » pour décrire les activités des dealers.

Marie-Lucie qualifie ainsi leur activité de travail à l'opposé de Laurence qui les considère comme des fainéants qui chercheraient *« la facilité »*. Cette idée communément véhiculée *« d'argent facile »* (Amina) paraît contraire à la réalité du milieu des trafics qui tendent à se professionnaliser, voire à développer une forme de salarisation[52].

Cette reproduction du fonctionnement du monde du travail légal peut expliquer que ceux qui y prennent part tendent à considérer leur activité comme une activité commerciale à part entière qui nécessite des compétences professionnelles. De plus, les risques qu'ils encourent tendent à atténuer également la facilité supposée d'une telle occupation.

Dissocier entre eux les actes « délinquants » pour distinguer les responsabilités est également un moyen de réduire le stigmate. Il s'agit alors de considérer les dealers comme ayant une activité circonscrite et non comme des « délinquants » à qui seraient attribuées toutes les nuisances commises dans leur secteur géographique.

> *D'après moi ce ne serait pas les trafiquants en fait. Je pense que ce serait plus des personnes qui voudraient plus faire tout ce qui est, trafics d'assurance, des trucs comme ça, ils viennent ici, mettre leurs voitures accidentées... Mais je ne pense pas que ce soit les jeunes qui dealent qui mettent feu aux voitures, non. Je ne pense pas. Je ne pense pas qu'ils ont que ça à faire.*
>
> **Amina**

En considérant qu'ils n'aient pas *« que ça à faire »* Amina reconnaît implicitement qu'ils sont occupés.

Les dealers restent une figure souvent fantasmée et dont les enquêté·es dessinent un portait quelque peu caricatural : ce sont des personnes *« capuchées »*, *« y'a quand même un look si vous voulez, généralement les faux trucs de marques, la p'tite truc en bandoulière »* (Claude). Un look discret, sombre qui contribue aussi à les anonymiser de sorte qu'il serait également difficile de déterminer le genre de la personne : *« On pourrait même pas les reconnaître. Moi j'dis des garçons mais non, une fille bien cachée, on peut pas... »* (Josiane). Malgré les peurs qui ont été exprimées et la volonté latente qu'ils se tiennent à une distance raisonnable, les enquêté·es ont plutôt une opinion nuancée. Ils distinguent ainsi les petits trafiquants des *« têtes pensantes du deal »*, les jeunes garçons visibles des hommes de l'ombre.

> *Alors quand vous voyez de temps en temps une grosse voiture, immatriculée en France, une voiture je sais pas à 60, 80 mille euros, des grosses berlines allemandes, vous savez à peu près, vous savez à peu près... mais ces gens-là, on les voit jamais. On les voit jamais. (…) Mais ces gens-là de toute façon, brassent énormément d'argent, ils se salissent pas les mains.*
>
> **Claude**

Ce contraste entre la figure de proximité incarnée par le dealer de rue et la figure mystérieuse du trafiquant en berline contribue à atténuer la criminalité du premier qui serait *« influencé »* et *« influençable »* : *« Et la drogue c'est pas ici, c'est les gens qui font de l'argent derrière, c'est ça le problème »* (Houssem). Cette plus grande malléabilité attribuée aux personnes qui « tombent dans le panneau » amène par exemple Elissa à s'inquiéter pour son propre fils, qui n'aurait pas une personnalité affirmée, *« qui ne parle même pas, qui ne ferait pas de mal à une mouche, il se fait même frapper à l'école, harceler et tout »*. Or, la transmission des compétences délinquantes repose plutôt sur des compétences interpersonnelles familiales, transgénérationnelles ou par des réseaux de pairs[53]. Cette causalité opérée entre la vulnérabilité attribuée aux jeunes gens qui participent aux trafics et leur entrée dans la délinquance tranche avec l'apparence plus caricaturale dressée par les enquêté·es.

Le « drogué » : une figure incontrôlable soumise à la réprobation sociale

Si les habitant·es portent des regards nuancés sur les individus impliqués dans les trafics, leurs ressentis et considérations vis-à-vis des consommateurs de certaines drogues le sont bien moins. En effet, le consommateur semble plus socialement condamné que le dealer. Parce qu'il est sous l'influence d'une substance addictive, il échappe à tous codes sociaux et son comportement est imprévisible *« les gens qui sont drogués ils font des choses qu'ils feraient pas en temps normal »* (Josiane).

[52, 53] Sauvadet, 2008.

Cette imprévisibilité liée à la non maîtrise de soi suscite davantage de peurs : *« Moi je les envoie balader mais des fois j'ose pas trop parce que quand ils ont bu trop, un verre, des joints, fufufu, tu fais attention »* (Chantal). *« Le drogué »* est socialement incontrôlable, il est *« agressif »*, il a une apparence *« bizarre »*, il est physiquement marqué : son visage, sa couleur de peau... Il semble bien plus reconnaissable physiquement et identifiable socialement que le dealer :*« Ouais, là, cette fille-là, elle a l'air d'habiter chez ses parents, de toute façon elle doit prendre tout le temps parce que ça se voit ! Quand ils se droguent, ils se droguent tout le temps »* (Josiane).

Globalement, la dépendance physique et psychique ainsi que ses conséquences, sont perçues comme néfastes pour l'individu :

- d'un point de vue sanitaire : *« j'ai dis de toute façon, j'ai dis c'est pas bon pour votre cerveau et tout, je venais justement de voir une émission du journal de la santé. Parce qu'ils disent que même ceux qui ne consomment pas beaucoup, notre cerveau il fond »* (Josiane) ;
- d'un point de vue sociale : les enquêté·es opposent le « drogué » à toute normalité, qui entraînerait toute une famille dans la drogue ;
- d'un point de vue sécuritaire : son anormalité fait encourir des dangers pour autrui importants : *« Et quand on n'est pas dans son état normal, on est amené à faire des gestes... On peut être agressif, on peut tuer... On n'est pas dans son état normal, en fait »* (Amina).

Houssem en vient à distinguer les dangers pour soi des dangers pour autrui, nuire à soi-même serait plus tolérable que nuire aux autres : *« Si ça t'ennuie à toi-même, on peut accepter malgré que c'est pas bon, mais si ça dépasse pour les autres, c'est ça le problème »* (Houssem). Le « drogué » violerait plus facilement et ostensiblement les seuils intimes des individus et les menaces pour soi seraient beaucoup plus graves et importantes. Le code d'interaction local et négocié ne s'applique pas aux « drogués » :

> *Parce qu'ils trouvaient toujours de la merde dans l'ascenseur, moi j'habitais pas encore là. Dans l'ascenseur, donc ils ont dû aller au tribunal tous ensemble pour porter plainte et pour faire évacuer cette famille, parce qu'ils retrouvaient des seringues dans tous les étages et tout. Et après, ils ont évacué cette famille et depuis ce temps-là, y'a plus rien.*
>
> **Jeanne, Marie-Lucie et Andrée**

De fait, la relation de contrôle qui peut exister entre le dealer et l'habitant·e semble impossible à maintenir avec les personnes sous l'effet d'une drogue : *« Ça dépend de leur humeur. Je crois que quand ils ont fumé, ils sont agressifs, et quand ils commencent à s'installer, ils sont un peu plus cool tu vois »* (Nadège). En effet, le dealer disposerait d'une maîtrise de soi nécessaire pour prédisposer à la maîtrise des autres[54]. Selon cette règle, le dealer se tiendrait à distance de la consommation de drogues et de ses addictions mais cette frontière entre consommation et deal est plus poreuse. En raison de « cercle vicieux » qui lie argent et dépendance, vente et consommation, Amina s'inquiète que son fils consommateur devienne dealer : *« Après c'est pareil, ils se sont mis à fumer donc ils deviennent consommateurs, donc il faut, c'est pas leurs parents qui vont leur payer leur consommation, parce que c'est un cercle vicieux en fait »* (Amina).

Les enquêté·es ne distinguent pas nécessairement la frontière qui sépare vente et consommation, mais cependant distinguent pour beaucoup la figure du dealer et celle du « drogué » et ce même si le dealer peut également consommer et inversement. Ils maintiennent une catégorisation distincte et ce même lorsqu'ils sont conscients que les frontières sont plus floues dans les faits.

Cette distinction d'appréciation pourrait avoir un lien avec la répression dont le dealer fait les frais et sa plus grande proximité socio-spatiale qui entraîne une banalisation de cette figure attribuée au paysage local.

« C'est passé dans les mœurs, ici » (Adam) : la banalisation d'une coexistence quotidienne renforcée par le stigmate extérieur

La banalisation d'une coexistence quotidienne…

Les dealers peuvent faire partie de divers réseaux de sociabilités, le sentiment de « village » renforcé par la morphologie des quartiers peut nourrir un sentiment d'appartenance communautaire[55].

Les habitant·es se familiarisent avec la présence de dealers, ils apprennent progressivement, par la fréquentation répétée de leur quartier, à identifier la normalité[56] : *« Après nous, c'est devenu une habitude. (…) C'est ça, c'est notre quotidien en fait »* (Adam et Chloé). Autrement dit, les habitant·es apprennent au fur et à mesure les conditions dans lesquelles leur environnement n'est pas menaçant. Ce processus de familiarisation permet de réduire l'incertitude.

[54] Sauvadet, 2008.

[55] Modammed, 2014.

[56] Folder et Pignolo, 2018.

Bien qu'ils projettent diverses peurs sur ces trafics, les enquêté·es font aussi preuve d'une évaluation rationnelle de ces trafics. Ainsi, les trois amies de Mons-en-Barœul constatent qu'aucune atteinte physique n'a été commise contre elles, qu'elles ne se sentent pas menacées ou en insécurité dans leur quartier voire que leurs échanges sont plutôt aimables :

> *Mais on a jamais eu, comme je dis, on a jamais eu d'agression. On peut passer ils vont pas nous agresser, ils parlent pas mais c'est tout. Que'que fois ils disent bonjour, j'ai rien à dire. Mais bon pour nous, c'est quand même embêtant de voir des gens comme ça. Nous on voit le trafic, tous les soirs ils viennent, les voitures, ils viennent, ils descendent puis ils donnent et puis voilà. C'est tous les jours comme ça. T'façon on a l'habitude.*
>
> **Jeanne, Marie-Lucie et Andrée**

Dans le même temps, la récurrence du « trafic » est telle, qu'elle en devient commune, banale et s'inscrit dans le registre de l'ordinaire. Ce registre de l'ordinaire explique aussi que les enquêté·es tendent à relativiser l'importance des trafics dans leur quartier. Parce qu'ils ne sont en fait *« pas méchants »*, qu'ils ne *« font pas chier, rien »*, qu'ils « *ont du respect* », la dangerosité des trafics et in fine du quartier, n'est pas celle qui leur est attribuée par les *« gens extérieurs »*. Les enquêté·es expriment un « nous » qui s'opposerait à un « autre » extérieur. Un « autre » qui fantasmerait la vie dans les quartiers dits « sensibles »[57] :

> **Chloé :** *En fait je pense que… En fait vous, les gens extérieurs, ils pensent que c'est un truc de ouf, tu vois, alors qu'ils ont du respect, en fait.*
>
> **Adam :** *Voilà c'est ça. Et y'a beaucoup pire, 'fin franchement quand on voit.*
>
> **Chloé :** *En fait, à l'extérieur, ils voient trop que c'est bah on habite dans un quartier, donc ils vendent, nanani nanana, c'est pire.*

Ce « nous » repose sur une ressemblance sociale, une proximité urbaine (le quartier), une vision du monde et des référents symboliques communs[58]. Les individus s'attachent à déspatialiser les trafics de drogues de leur quartier et à le défendre contre l'extérieur. Le quartier devient alors un « blason » lorsque convergent le « nous » du quartier et le « moi » social, un rempart qu'on dresse vers l'extérieur. En effet, le deal est loin de se limiter à l'espace des quartiers de la politique de la ville, les trafics s'inscrivent dans les interstices de l'espace urbain (cafés, lieux de transit comme les gares, les portes…), dans les lieux de centralité ou sont complètement déterritorialisés[59]. Les enquêté·es ont conscience de la territorialisation relative des imaginaires des trafics et n'hésitent pas à le faire remarquer : *« C'est partout je crois, c'est dans toutes les villes »* (Jeanne).

Cette focalisation sur leur quartier alors que les trafics de drogues sont un phénomène globalisé et déterritorialisé contribue à renforcer le stigmate extérieur. La spatialisation des problèmes sociaux et l'interprétation sécuritaire effectuées par l'action publique conduit à envisager les individus comme des adversaires et non des interlocuteurs[60]. Cela se ressent dans la posture défensive qu'ont adoptée certaines personnes lors des entretiens. Afin de combattre à leur échelle la stigmatisation dont fait l'objet leur lieu de vie, ils banalisent les trafics « *Après ils font de la vente, ils font de la vente, faut pas les emmerder quoi, c'est tout* » (Jeanne, Marie-Lucie et Andrée) ou la consommation : *« Après toute façon, je pense que dans la mesure où vous êtes au lycée, c'est pas possible d'y échapper, au moins une fois une fumette »* (Claude).

Sans doute parce qu'ils connaissent leur exposition médiatique, policière, politique, et les affects négatifs auxquels ils sont restreints, les habitant·es cherchent à se démarquer des représentations anxiogènes dominantes[61] pour éviter de renforcer cette assignation sécuritaire.

… renforcée par le stigmate extérieur : « On est catalogués »

Le choix des terrains d'enquête a pu contribuer à cette assignation[62] puisque la victimation n'existe pas seulement dans les territoires de précarité ou de relégation. Par conséquent, le souci prime d'atténuer le stigmate attaché à son quartier. À cette fin, divers procédés sont possibles.

Martine fait part d'une stigmatisation de longue date, dont seules les figures déviantes ont changé, des *« voyous »* aux *« dealers »*. *« Même déjà en 1960 hein. C'était déjà, quand on parlait des Oliveaux c'était les voyous. »* (Martine). Cette dimension historique de l'image négative du quartier délégitime le fondement d'un tel catalogage.

[57] Avenel, 2016.
[58] Mohammed, 2014.
[59] Duprez et Kokoreff, 2000.
[60] Berlioz et Bourgeois, 2021.
[61] Bergougnoux et Martinache, 2017.
[62] Cf méthodologie.

Au contraire, Adam oppose un avant à un après, pour privilégier le présent, il discrédite le passé : « *Bah ouais, avant on disait les Oliveaux ça craint et tout. Avant, c'est vrai, le week-end y'avait des voitures cramées machins et tout.* » (Adam). Tandis que d'autres habitant·es décident d'ignorer le stigmate et de se focaliser sur leurs propres affects, l'essentiel étant qu'ils se sentent bien dans leur quartier et les trafics ne sont pas une raison pour laquelle ils le quitteraient :

Marie-Lucie : *Bah ici on est pas… On est pas les biens vus. (…) Mais on s'en fiche hein parce que... Après y'a beaucoup de, ouais.*

Enquêtrice : *Mais vous vous sentez comment dans votre quartier ?*

Marie-Lucie : *Moi je m'y sens bien. Franchement, moi je quitterais pas mon quartier hein. Non.*

Jeanne : *Ah non moi non plus, j'aime bien.*

Marie-Lucie : *Moi j'aime bien mon quartier même si y'a quelques jeunes qui font de la vente.*

Les individus relativisent la fréquence des nuisances ou des actes délinquants que les « autres » prêtent au quartier : *« Au final, ça arrive de temps en temps, c'est vrai mais c'est pas plus que craignos qu'un autre quartier, on va dire »* (Adam et Chloé). L'insécurité serait davantage fantasmée par les personnes étrangères au quartier que vécue par les habitant·es. Ainsi, le trio monsois estime que leurs enfants, leurs proches projettent sur elles des peurs infondées, les *« croient plus en insécurité que (nous) le sommes en réalité »* :

Andrée : *C'est plus les autres justement, c'est plus les autres qui pensent qu'on est en insécurité. Moi aussi quand tu dis, mon gendre…*

(...)

Marie-Lucie : *Ouais les enfants aussi, ouais. Moi aussi, il m'est arrivé, « Je vais venir te chercher au Fort de Mons, comme ça tu rentres pas à pied ? »*

Andrée : *On vient te chercher, on vient te reconduire parce que là où t'habites on sait jamais.*

Jeanne : *Ah oui moi aussi.*

Marie-Lucie : *C'est les enfants aussi ouais.*

Dans la même perspective, Amina estime se sentir en sécurité ce qu'elle justifie par la possibilité de se déplacer et de rentrer à toute heure de la nuit : *« Donc je sors je rentre, je ne vois personne, même les voisins je ne les connais même pas, c'est vraiment calme, les paliers sont tout le temps calmes, il n'y a personne, que ce soit au rez-de-chaussée, au 3ème, ou devant l'entrée devant le bloc sur le parking, je pense que tout ça se passe de l'autre côté du Pont de Bois »* (Amina). Toutefois, si elle dit ne pas se sentir embêté·e par les trafics, elle ne fréquente pas ses commerces de proximité et n'inscrit pas ses enfants dans les écoles environnantes parce qu'elles ne jouissent pas d'une bonne image.

La réputation du quartier peut être rétablie également en retournant le stigmate vers des espaces plus avantagés socialement. Chloé dénonce l'attention disproportionnelle dont ils feraient l'objet par rapport à la réalité de la distribution géographique des trafics. Elle oppose ainsi « les quartiers » aux « coins de bourges » :

Le pire c'est dans les trucs de bourge, sincèrement. (…) Dans des coins de bourge, c'est plus où ils vendent, mais vraiment. Que dans les quartiers. Parce que les quartiers en fait, ils voient que bah c'est quartier donc c'est pire mais le plus c'est, allez voir, c'est dans les villes de riches, 'fin vraiment.

Chloé

Il est vrai que la question des drogues participe à une reproduction des inégalités sociales[63] notamment vis-à-vis de la répression judicio-policière focalisée sur les espaces pauvres et relégués alors que la drogue traverse différents mondes sociaux[64]. La circulation des drogues dans les mondes sociaux plus favorisés est mise en exergue par Claude et Josiane. Claude, d'un statut social privilégié, défend la réputation du quartier dans lequel il travaille en retournant le stigmate vers ceux qu'on ne soupçonnerait pas : « *Moi j'ai des amis un peu plus jeunes que moi qui ont des enfants lycéens et je vous parle de ce que je connais, Marcq-en-Barœul, la Croix Blanche tout ça, ça circule peut-être même plus qu'ici hein* » (Claude). Josiane n'avait pas ce soupçon, elle a découvert la non-corrélation des trafics avec son quartier en inscrivant son fils dans un lycée privé qu'elle pensait plus protégé :

Ben moi je croyais loin, c'est-à-dire, déjà je l'avais mis dans un lycée privé pour qu'il soit plus... Et finalement, ça n'a rien à voir, mais les écoles privées, il y a des dealers aussi hein. Moi je me vis dans un monde où, vous savez, certaines écoles... Alors que mon fils il dit à la limite, il y en aurait même plus ! Puisque les enfants ils ont peut-être plus les moyens !

Josiane

Il s'agit alors pour eux de défendre plus généralement une classe sociale à laquelle ils appartiennent ou dont ils sont proches. Pour Bryce, il s'agit de défendre avant toute chose son lieu de vie et donc soi-même. Sous couvert de diminuer son propre stigmate, celui-ci peut être retourné vers d'autres quartiers qui semblent à une position encore moins avantageuse.

Enquêtrice : *Et vous avez vu ça où ?*

Bryce : *Bah quand vous regardez le journal télévisé, les informations, vous voyez les gens qui se révoltent. Y'a des quartiers, Lille Sud, ici qui est pas loin, c'est connu hein. N'allez pas par-là d'ailleurs.*

Enquêtrice : *Ok.*

Bryce : *Vous voyez si vous voulez savoir, y'a des zones plus à risque qu'aux Oliveaux, je trouve qu'il y en a pas beaucoup quoi. Moi, je...*

Enquêtrice : *Oui vous diriez qu'il y a pas autant de trafics que ce qu'on pense.*

Bryce : *Non, je pense pas, voilà.*

Contrairement à la stigmatisation des espaces favorisés, nourrie par l'expérience, cette stigmatisation horizontale est nourrie par l'imaginaire véhiculé par la presse. Les préjugés véhiculés n'épargnent pas les habitant·es, qui intériorisent parfois l'insécurité projetée. Ainsi, Josiane et Amina bien qu'elles disent se sentir en sécurité, n'ont pas hésité à distancier leurs enfants de leur quartier. L'association du lieu de vie à l'insécurité n'est ainsi pas sans conséquences sur la vie des habitant·es comme sur le quartier. Elle vient nourrir des peurs et des imaginaires qui accentuent la relégation de ces quartiers et peut contribuer à un isolement social : *« Moi y'a personne qui vient chez moi. Y'a pas de danger, y'a personne qui vient chez moi, tellement ils ont peur du quartier »* (Chantal).

Toutefois, si une banalisation des trafics existe, elle ne signifie pas pour autant une hostilité aux forces de l'ordre et aux institutions, témoignant une fois de plus, de la complexité et l'ambivalence du positionnement des habitant·es vis à-vis de leur environnement.

B. D'une banalisation des trafics au désir de répression : le rapport ambivalent des habitants et habitantes au rôle de l'État

Des catégorisations institutionnelles à l'épreuve des représentations individuelles

Le deal, d'illégal à moralement condamnable

Les habitant·es entretiennent des rapports ambivalents vis-à-vis du rôle de l'État dans l'édiction de normes morales et législatives relatives aux drogues, et plus particulièrement de leur caractère légal ou illégal. Si, comme vu précédemment, le deal est reconnu comme un « bizness » à plein temps, c'est cependant une économie parallèle, invisible, qui ne s'inscrit pas dans les normes et les modalités de fonctionnement classiques de l'économie marchande appartenant au domaine du légal. Laurence, commerçante, explique ainsi que des personnes de sa clientèle lui laissent parfois entendre avec humour qu'une fois leurs achats terminés dans son commerce, ils vont continuer de faire leurs courses devant sa porte : *« Voilà c'est vraiment deux, c'est comme si c'était deux commerces, un commerce légal, et un commerce illégal à l'extérieur »*.

Tous et toutes ont conscience de l'illégalité des activités de trafics, et de la dimension amorale de cette illégalité, supposée influencer leurs représentations individuelles. Cependant cette illégalité se heurte à la banalité de leurs expériences quotidiennes, influençant également leurs représentations individuelles et déterminant leur seuil de tolérance face aux trafics et aux drogues. Ainsi, Claude rappelle automatiquement le caractère illégal du deal comme un contrepoint moral de l'opinion qu'il défend, à savoir qu'il existe une nuance dans la sanction morale des différentes consommations et ventes de drogues :

Bah quelqu'un qui est responsable d'overdoses et qui fait ça par tonnes. Oui, là c'est... Bon voilà. Après, après quelqu'un qui vient du Maroc et qui vous ramène un peu de cannabis, voilà qui revend peut-être ou qui l'utilise en consommation personnelle, c'est quand même du, c'est pas du même acabit. Après bon, c'est illicite, c'est illicite ! Ça implique quand même la police, la justice.

Claude

[63] Dupez et Kokoreff, 2000.

[64] Kokoreff, 2014.

L'établissement d'une relation de confiance en entretien était ainsi particulièrement nécessaire pour amener les individus à parler librement de leurs représentations individuelles liées aux drogues[65]. L'échange avec Adam, habitant de Loos interrogé sur sa consommation, l'illustre particulièrement :

Adam : *Bah honnêtement ça m'aide beaucoup. Franchement, je dis pas le contraire. Par rapport aux problèmes de santé que j'ai eu, mon sommeil et mes problèmes de dos, ça m'aide je dis pas mais c'est pas bien comme on dit entre guillemets, mais ça aide beaucoup de gens.*

Enquêtrice : *Mais pourquoi c'est pas bien ?*

Adam : *Bah pourquoi c'est pas bien, je sais pas, c'est toi qui dis ça.*

Enquêtrice : *Moi j'ai rien dit. J'ai pas dit que c'était pas bien (rit).*

Adam : *Non mais genre c'est l'État, c'est illégal soi-disant.*

Enquêtrice : *Ouais mais toi est ce que t'es d'accord avec ça ?*

Adam : *Moi je suis pas d'accord.*

Dans la même mesure que l'enquêtrice est soumise au « vous » extérieur au quartier, elle est aussi associée à un univers de représentations de la légalité et de la légitimité s'opposant au caractère illégal et moralement répréhensible des trafics. Adam soupçonne ainsi l'enquêtrice de nécessairement moralement condamner le deal, ce qui lui vaut, dans cet échange, d'adapter son discours.

Quelles différences de représentations entre drogues « douces » et drogues « dures » ?

Si les enquêté·es ont conscience de la condamnation morale des trafics et des drogues liées à leur caractère illégal, dans les faits, ce qui est moralement acceptable ou condamnable est en permanence redéfinit dans leurs esprits. Les expériences du quotidien en tant qu'habitant·es de quartiers impactés par les trafics et les pratiques individuelles participent à déplacer le curseur de ce qui est considéré comme une « drogue ». Une distinction est établie entre drogues « douces » et drogues « dures » en fonction des propriétés, de la dangerosité de ces drogues ou de leurs conséquences en termes de dépendance. Sur la base de ces critères, le champ de ce qui devrait être légal ou illégal est renégocié.

Tous les enquêté·es s'accordent sur le fait que les drogues dites « dures » sont moralement condamnables, et la figure du « drogué » dressée précédemment est celle d'une personne ayant consommé une drogue dure, la rendant imprévisible, et donc dangereuse. Les personnes ayant consommé du cannabis sont perçues comme plus *« cool, trop cool »* (Laurence) et ne connaissent pas le même opprobre. Selon Amina, les personnes consommant du cannabis ne peuvent pas être réduites à un profil-type, puisque tout le monde consomme indifféremment de ses caractéristiques socio-culturelles. C'est pour elle un critère de distinction majeur entre drogues « douces » et « dures » :

Ben complètement. Pas dans le sens où elles rendent toutes les deux dépendantes je pense. Mais il y en a une qui est plus dangereuse que l'autre. Enfin la drogue douce, tout le monde en fume, pas que les jeunes. Et pas que les gens qui sont en situation précaire, enfin, tout le monde.

Amina

Parmi les enquêté·es, les individus ayant déclaré consommer des drogues faisaient bien référence à une consommation de cannabis, et personne n'a fait état de consommation d'autres drogues. En outre, que les consommations soient régulières, ponctuelles, ou qu'elles aient été exceptionnelles, aucun des enquêté·es ne témoigne d'expériences problématiques ou dangereuses suite à ces consommations, ce qui contraste avec la sanction morale ou pathologisante établie vis-à-vis des personnes consommant des drogues « dures ». Amina ne consomme elle-même pas personnellement de drogues, mais relativise la dangerosité du cannabis par le fait que ce soit une plante :

Tant qu'ils ne se font pas du mal, parce que après, je regarde aussi, je m'informe aussi un petit peu, et je sais que les drogues douces font pas forcément du mal, enfin c'est des plantes, c'est des plantes naturelles, et il y en a même qui se grisent avec ça donc après, est ce que je me trompe ou pas. C'est vrai hein. Il y a même des pays où ils légalisent complètement, ou ils légalisent la vente.

Amina

[65] Établir cette relation de confiance permettait par ailleurs de limiter l'adaptation du discours des enquêté·es à l'évaluation morale relative aux drogues qu'ils prêtaient à l'enquêtrice.

Elle avance par ailleurs son caractère légal dans d'autres pays comme un argument abondant dans le sens du caractère inoffensif de cette substance. Amina a conscience du fait que son fils fume du cannabis, et ne le condamne pas : selon elle *« chacun est libre de faire ce qu'il veut »*. Cela ne l'empêche pas d'avoir peur que ce dernier *« tombe »* dans le trafic, là où l'illégalité n'est plus un curseur moral mais bel et bien une loi enfreinte. Chloé et Adam, de leur côté, minimisent la dangerosité du cannabis en établissant une comparaison avec la consommation d'alcool, qui n'est pas illégale mais, à leurs yeux, tout aussi dangereuse :

> *En mode l'alcool ça ronge beaucoup les gens, et dans le quartier c'est vrai, y'a beaucoup d'alcool. Et on voit déjà des gens franchement, après y'en a honnêtement c'est vrai, ils prennent pas que de l'alcool mais juste nous on les voit c'est des cadavres dehors en fait. (…) Alors que y'en a, ils sont là, ils font chier personne et juste ils fument.*
>
> **Chloé**

Comme le rappellent Dany et Apostolidis[66], inclure l'alcool dans l'univers de la drogue est une stratégie pouvant se lire comme une attitude défensive de la part de individus consommateurs, ces deniers y trouvant un moyen de contourner le marquage social négatif de la consommation de cannabis.

Chloé explique ainsi ne pas comprendre la distinction faite entre alcool et cannabis, entre ce qui appartient donc au champ du légal/moral et ce qui appartient au champ de l'illégal/immoral : *« Ils sont tout le temps en train de parler des dealers mais dans ce cas-là arrêtez l'alcool, c'est encore pire »*.

Ces considérations individuelles sur les drogues doivent être prises en compte pour comprendre les représentations relatives aux trafics. Les enquêté·es consommant montrent davantage de tolérance vis-à-vis des trafics, et mettent même en exergue leur caractère peu exceptionnel. Néanmoins, si des habitant·es n'en consommant pas se disent personnellement peu gênés par le trafic tant qu'il ne franchit pas le seuil de leur immeuble, c'est aussi parce que seul un certain type de drogues est soupçonné être vendu. Ainsi, selon leur avis, le deal sur leur lieu de vie ne concerne pas de drogues « dures » mais davantage du cannabis. Les drogues dures, parce qu'elles sont concrètement moins échangées ou qu'elles sont moins odorantes ou visibles que le « chon », ne sont pas autant ancrées dans leurs représentations des trafics de leur quartier que le cannabis, et demeurent majoritairement du domaine de l'inconnu, de l'extérieur.

Des attentes fortes vis-à-vis des fonctions régaliennes et sociales de l'État

La réalité de la prison, la nécessité de la police

Les attentes des habitant·es vis-à-vis de la présence de la police dans leurs quartiers est ambivalente. Si beaucoup ne sanctionnent pas moralement les individus impliqués dans les trafics, privilégiant une posture d'empathie et de compréhension, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne sont pas favorables à l'intervention de la police visant les bandes de jeunes présentes dans l'espace public. C'est le cas d'Amina, qui réclame même davantage de dispositifs de patrouilles de prévention, mais aussi de caméra et de vidéos surveillance :

> *Bah c'est bien je ne suis pas contre hein, c'est bien, ils viennent faire un peu de nettoyage, il faut, de toute façon. Il faut. Même si, comme je disais, ces jeunes-là ils me font de la peine mais, non c'est bien que la police fasse son travail (…) Non non, c'est bien. Qu'il y en ai même un peu plus...*
>
> **Amina**

Caméras de surveillance à Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq © Sociotopie

Chantal, déplore elle-aussi le peu de présence policière dans son quartier, ce qu'elle vit comme un abandon des pouvoirs publics dû à la mauvaise réputation du quartier, *« Il bouge pas le commissariat, ils ont peur de ce quartier »*. Le sociologue Sébastien Roché[67] explique cette attente très forte vis-à-vis des institutions dans des quartiers dans lesquels les habitant·es se montrent très critiques et peu satisfaits de celles-ci, comme un symptôme de l'anticipation de l'inaction des pouvoirs publics, de leur abandon du quartier et de ses habitant·es. Ces critiques de l'État ne résultent en rien d'un affaiblissement des normes régaliennes auxquelles ils adhèrent.

[66] Dany et Apostolidis, 2002.

[67] Roché, 2000.

La police intervient cependant de manière régulière dans les quartiers impactés par les trafics, elle est présente, voire « omniprésente »[68]. Les récits de la connaissance d'enfance ou du voisin de palier ayant écopés d'une peine de prison à cause de leur implication dans les trafics rapprochent l'appareil judiciaire et répressif du quotidien des habitant·es Cela confère aux dealers un récit de vie et une individualité, loin de leur image anonyme et mystérieuse :

> *Bah non parce qu'après il y a un voisin qui est plus là, il y a une voisine qui dit qu'il est en prison parce qu'il deal, aussi. Je dis, ah bon, alors lui il a carrément une famille, plusieurs enfants et tout, elle dit si il est toujours en taule, de toute façon c'est un dealer il vend de la drogue.*
>
> **Josiane**

La présence de la police rassure, cependant elle peut aussi inquiéter : si les habitant·es la réclament, la crainte d'être là au mauvais endroit, au mauvais moment, et de pâtir des conséquences d'une altercation est une crainte partagée par un grand nombre d'enquêté·es, nourrissant le sentiment d'insécurité.

> *Moi j'ai peur qu'il arrive quelque chose. Policier qui peut tirer. On est pas... On sait pas qu'est ce qui peut arriver, peut-être c'est des gens qui vendent de la drogue ou bien qui font quelque chose (...). Et la police, elle tire, y'a une balle qui part comme ça, à droite, à gauche. Donc j'avais peur. J'ai pris ma fille et on a fait demi-tour comme ça je crois, on s'est éloignés au maximum.*
>
> **Houssem**

La police est identifiée comme une ressource participant à la capacité d'action des habitant·es qui subissent des situations de trafics trop contraignantes, comme Elissa qui estime que la police a « fait son travail » en réglant la situation de trafic dans son hall d'immeuble. Pour elle, il était bien du ressort de la police de résoudre cette situation, et non pas du sien. Un point de vue partagé par Houssem qui opère une distinction claire et marquée entre le rôle des « hommes de loi » et son rôle en tant qu'habitant dans le quartier : *« Je cherche pas à savoir pourquoi la police elle est... Ca ne concerne pas. Je ne suis pas concerné »*. Houssem se met ainsi à distance des protagonistes impliqués dans les trafics, que ce soit du côté des dealers ou de la police.

> *Donc si toi, tu regardes par la fenêtre ou quelque chose comme ça, ils vont soupçonner que peut-être cette personne-là, elle est chez toi, tu vas l'aider ou... Non. Moi j'évite tout ça. J'ai rien à faire, j'ai aucun problème, je suis tranquille chez moi. C'est-à-dire, en quelque sorte, si tu veux, tu donnes une aide aux autorités à mener bien leur devoir.*
>
> **Houssem**

Houssem considère que le meilleur moyen de se protéger et d'appliquer le code local d'interactions est de rester à sa place et de laisser la police faire son travail, sans interférer. Claude n'adopte pas la même stratégie : commerçant, sa proximité quotidienne avec les dealers qui sont parfois des clients, mais aussi avec la police dont les patrouilles passent parfois le pas de sa porte, l'oblige à davantage de diplomatie.

> *On est tous surveillés, parce que y'a un va et vient et qu'il y a parfois, il y a parfois des patrouilles de police. Les patrouilles de police, ils rentrent ici donc on sait que des policiers sont rentrés dans la pharmacie, on sait pas pourquoi mais comme ils rentrent un peu partout, bon, on peut imaginer qu'on les a pas appelés.*
>
> **Claude**

Claude préfère donc coopérer de manière neutre avec tous les acteurs, sans avoir lui-même directement recours à la police : *« Si y'a un souci, personnellement, moi je n'appelle pas la police, je règle le souci moi-même (…) Bah c'est à dire qu'on a pas besoin de… On règle nos problèmes entre nous »*. Tout comme Claude, Elissa n'a jamais contacté elle-même la police lorsque son hall d'immeuble était un repère du deal : elle préférait laisser sa voisine endosser ce rôle, par peur de représailles.

L'importance de l'État social

Les habitant·es que les trafics de stupéfiants incommodent sont ainsi dans l'attente des fonctions « répressives » de l'État, au travers notamment du rôle de la police, mais aussi de ses fonctions « restitutives » et sociales passant par l'école, les politiques, les associations, les centres sociaux, les pouvoirs publics locaux. La déception due à ce qui est parfois perçu comme de l'abandon de la part des pouvoirs publics maintient ou accentue leur sentiment de malaise et d'insécurité[69].

[68] Mohammed et Mucchielli, 2007.

[69] Vallet, 2019.

Dans son quartier des Oliveaux, Nadège a pu assister à la fermeture des commerces de proximité mais aussi des services, comme par exemple le départ non remplacé d'un médecin, contribuant à une impression d'abandon progressif du quartier, d'un « vide de pouvoir »[70]. La mémoire de quartiers plus vivants, plus chaleureux, dans lesquels les individus se parlent et s'invitent davantage, est forte, et accompagne les récits de ces quartiers villages.

Graffitis sur les portes des commerces ayant fermé aux Oliveaux, Loos © Sociotopie

Graffitis sur les portes des commerces ayant fermé aux Oliveaux, Loos © Sociotopie

Outre le sentiment d'abandon, l'absence de commerces et de services de proximité peut aussi amener les habitant·es à un sentiment d'isolement vis-à-vis du reste de la ville ; le côté village des quartiers, tantôt valorisé pour ce qu'il permet d'interconnaissance et de sociabilités, devient alors synonyme de frontière rigide entre le quartier et le reste de la ville, de mise à l'écart. C'est le cas d'Amina qui s'adapte à cela en se déplaçant en dehors du quartier pour l'ensemble de ses tâches et activités du quotidien :

> *Je trouve que c'est mort, il n'y a rien, il n'y a pas beaucoup déjà de commerces à côté, c'est pas... Je ne sais pas, je me sens un peu isolée moi par rapport à... J'étais à hôtel de ville avant, ensuite j'étais sur Ascq également, mais je trouve que c'est un peu plus isolé, mais bon...*
>
> **Amina**

À l'échelle du logement, c'est la disparition des concierges qui symbolise, pour les habitant·es, ce vide et cet abandon progressif, comme l'illustre le discours d'Adam :

> *Y'avait un concierge dans le bâtiment machin, y'avait jamais de problème. Après ils ont commencé, le concierge il a déménagé, ils en ont jamais remis, ils ont mis d'autres personnes, après d'autres personnes ont déménagé, ils ont remis et au final les gens qu'ils ont mis là bah c'était eux les sources de problèmes.*
>
> **Adam**

Selon Adam, le « vide de pouvoir » est imputable aux personnes qu'il désigne par *« ils »*, qu'il lie aux champs de la légitimité, du légal, de la gouvernance publique. Ce sont les personnes qu'il désigne par ce *« ils »* qu'il tient responsable du départ ainsi que du non-remplacement du concierge, aussi bien qu'*« à l'heure de maintenant, y'en a plus, nulle part »*.

[70] Delumeau, J. (2011). [1979], La peur en Occident, Paris, Fayard.

En accord avec l'image du trafiquant jeune, influençable, qui est « tombé » dans le deal, Nadège, fait le constat du manque d'infrastructures pouvant accueillir les jeunes personnes du quartier :

> *Je pense qu'ils squattent parce qu'ils... Je pense aussi qu'il y a pas d'activité pour les jeunes ou c'est un lieu de repos pour eux, je pense parce qu'il y a pas une structure pour les accueillir tu vois. S'ils avaient une structure, je sais pas où il y aurait des jeux vidéos à l'intérieur ou des trucs qu'ils pourraient faire, je pense pas qu'ils squatteraient, qu'ils emmerderaient le monde quoi.*
>
> **Nadège**

Laurence établit le même lien entre absence d'activités et participation aux trafics, en décrivant des individus gênés par nombre d'obstacles dans l'accès aux ressources (chômage massif, déscolarisation, marginalisation, stigmatisation…), contribuant à un phénomène de « désoccupation sociale »[66] qui renforce l'implication dans les marchés informels :

> *Je pense que si c'était légalisé, ça... (…) Il y aurait toujours ce besoin... Ces jeunes qui savent pas quoi faire, quoi, c'est ça, ils savent pas quoi faire de leur journée, donc... Qu'est-ce qu'ils feraient ? Qu'est-ce qu'ils feraient, ces jeunes-là, si... ?*
>
> **Laurence**

Selon elle, les trafics s'inscrivent ainsi dans une économie de survie qui vient prendre la place du marché du travail classique pour des jeunes personnes ayant grandi dans des situations familiales parfois instables, dans des contextes financiers précaires. C'est aussi ce contexte de fragilité sociale qui appelle à l'empathie vis-à-vis des dealers de la part de Claude, dont le commerce a pourtant déjà été directement impacté par la violence liée aux trafics :

> *Bon après, vous, imaginez, on appelle la police dans ce cas-là, elle avait un gamin à l'époque, le papa il est en prison, les parents y'en a pas, le gamin il devient quoi dans l'histoire ? Il se retrouve à la DASS ? Donc euh franchement, y'a pas photo.*
>
> **Claude**

L'argent que rapporte le deal apparaît alors comme une stratégie de survie, un non-choix, qui profite à l'individu mais aussi parfois à sa famille lorsque, comme l'imagine Laurence, *« De temps en temps, je suppose qu'on donne à Maman deux, trois cent euros, bah tiens tu vas faire les courses à Auchan, elle remplit le cadi, ça de moins à payer en fin de mois »*. Joshua, de par sa proximité socio-spatiale avec des personnes impliquées dans des trafics, se met *« à leur place »*, dans un registre d'empathie et de compréhension, sans jugement.

> *On serait dans la même situation qu'eux, je me mets à leur place, moi j'ai de la chance mes parents ils m'ont donné tout ce que j'avais besoin d'avoir. Mais en tout cas ces gens-là, il faut aussi se mettre à leur place, c'est pas facile tous les jours. Donc, moi je pars du principe que, moi je ne suis pas pour, mais je ne suis pas contre non plus, dans le sens où il y a des gens, s'ils n'ont pas ça, ils ont rien.*
>
> **Joshua, Mons-en-Barœul**

Cette empathie n'annule pas le sentiment d'insécurité des enquêté·es. Elle apparaît plutôt comme la conscientisation d'un sentiment de vide, d'abandon, dont souffre la population, que ce soit spatialisé au niveau du quartier ou symptomatique d'une situation de précarité sociale et familiale à l'échelle de l'individu.

ÉTUDES DE CAS

Nous présentons ici trois études de cas, afin de permettre une approche cette fois-ci par parcours complémentaire et non transversale ou par thématique. Cela permet de mieux saisir les points de vue situés que nous avons étudiés. Nous avons sélectionné trois parcours pour leur diversité en termes d'ancrage dans le quartier (fort/faible), de proximité ou de distance sociale et géographique avec les trafics ainsi que de familiarité avec la drogue (consommateurs ou non).

Laurence

Laurence travaille dans un commerce situé dans un quartier concerné par l'étude. Elle le décrit comme très différent du village dans lequel elle habite : homogène socialement, concentrant beaucoup de personnes défavorisées et issues de l'immigration. C'est pour le lien qu'elle entretient avec ses habitant·es qu'elle y travaille depuis maintenant plus d'une quinzaine d'années.

La localisation de son commerce permet une vue d'ensemble sur toute une partie du secteur, notamment sur un point privilégié pour les trafiquants, souvent positionnés devant son établissement à la vue et au su de tous. Laurence a ainsi une idée fine de la géographie des trafics à l'intérieur du quartier grâce aux propos de ses clients, de ce qu'elle peut voir directement lors de ses déplacements professionnels ou grâce aux espaces qu'elle partage avec eux. Néanmoins, elle ne se sent pas pour autant personnellement impactée parce qu'elle a une temporalité essentiellement journalière, rythmée par ses horaires de travail et qu'elle ne vit pas dans le quartier : *« Je me dis, moi, à 19 h 30 je ferme, je pars, je vais dans ma maison, au calme, mais vivre ici... ».* Par ailleurs, sa connaissance est en réalité limitée par ce qu'elle voit et ce qu'on lui rapporte, de sorte qu'elle pense les trafics limités au quartier dans lequel elle travaille.

En raison de son implantation de longue date dans le quartier, Laurence est identifiée par ses habitant·es comme une personne du paysage local de la même façon qu'elle connaît et reconnaît ces derniers. Elle a ainsi noué des relations dépassant le cadre du commerce avec certains. Parfois, lorsque les personnes participant aux deals sont aussi des figures familières, des clients, des membres de la famille de clients, Laurence se permet d'échanger avec eux *« Quand c'est des gamins qu'on a connus quand ils ont, quand ils avaient une dizaine d'années, et quand ils reviennent, pas dehors, je discute pas avec eux dehors hein, mais quand ils reviennent ici en clients ouais, je leur demande ce qu'ils font. (…) Pas grand-chose, hein. Les études sont arrêtées, ils ont pas... Voilà, ouais. C'est triste. »*

Elle n'initie ces interactions que dans le cadre de son commerce : un espace dont elle a la maîtrise, qui ne relève certes pas totalement du privé mais qui n'est pas la rue non plus *« À l'extérieur ? Non. Non, parce que... Non, j'oserais pas aller discuter, ils ne sont jamais seuls, hein. Donc aller discuter de moi-même ou, dire bonjour ça va c'est tout, ça s'arrête là ».* À l'extérieur du commerce, ses interactions sont régies par une méconnaissance feinte et une ignorance consciente permettant à chacun de coexister *« Ils ne nous regardent pas, on ne les regarde pas. Et tout le monde est bien dans son petit monde ».* Le commerce est cependant identifié comme un lieu dans lequel tout le monde peut se rendre, trafiquants ou non, pour recevoir les mêmes services.

Bien qu'elle dise ne pas avoir peur et se sentir bien dans le quartier, elle associe la rue à un espace d'exposition publique et donc à une plus grande vulnérabilité, de sorte qu'elle ne souhaite pas être vue et associée aux dealers qui ne sont *« pas des gens fréquentables ».* Laurence a de l'empathie pour les jeunes hommes impliqués dans le deal, mais considère que ce sont des *« fainéants ».*

Laurence a deux enfants qu'elle sait côtoyer des milieux festifs dans lesquels les drogues sont facilement accessibles. Ils en parlent ensemble sans tabou : elle sait que ces derniers en consomment occasionnellement, une expérience qu'elle a également eue car *« il faut bien essayer ».* Ses principales peurs par rapport à ses enfants sont ainsi liées à la consommation de drogue, et non pas au deal : ses représentations des trafics sont trop éloignées socialement et géographiquement pour représenter une menace dans sa vie personnelle.

Amina

Mère de deux enfants et divorcée, Amina est arrivée dans le quartier de Pont de Bois il y a trois ans, un peu par défaut et provisoirement. Même si elle estime que *« ça se passe plutôt bien »*, elle voudrait tout de même déménager. Elle juge le quartier monotone, carencé en commerces et isolé.

Amina ne se sent pas impactée par les trafics, qu'elle ne perçoit pas et qu'elle pense situés de l'autre côté du quartier. Aux abords de son immeuble et dans celui-ci, elle n'a jamais aperçu de bandes de jeunes *« traîner »*, ce qu'elle associe aux deals et à l'inverse, du cœur du quartier, où *« là on les voit clairement »*.

Amina estime ne pas connaître le quartier, elle ne fréquente pas ses structures et services, et ne se déplace qu'en voiture. Elle n'a par ailleurs pas souhaité y scolariser sa fille adolescente. Son type de mobilité ainsi que son ancrage faible dans le quartier limitent sa capacité à voir ou à entendre ce qui s'y passe, de sorte que cela contribue aussi à limiter son sentiment d'insécurité *« Non, je n'ai jamais vu. Enfin aux alentours si, quand on va là-bas on voit les jeunes, dès qu'il y a une voiture de police on les voit tous, partir, mais je vais jamais là-bas hein. Quand je passe là-bas c'est pour reprendre l'autoroute en fait, je traverse »*.

Son fils est impliqué dans des réseaux de trafics et consomme du cannabis tandis qu'elle-même n'a jamais consommé de drogues et n'avait jamais entendu parler de ces substances dans son enfance, de sorte qu'elle se dit *« paumée »* vis-à-vis de tout ce qui traite aux drogues, vente ou consommation.

Elle exprime une forte inquiétude pour l'avenir de son fils et la peur qu'il soit entraîné dans ces trafics par ses *« fréquentations »* et en raison de sa proximité géographique avec ce *« milieu »* : elle date cette peur à l'emménagement dans le quartier. Elle transfert cette attitude maternelle aux personnes qui dealent, l'obligeant à une forme d'empathie *« Ben ils me font de la peine moi, parce qu'ils ont l'âge de mon fils, donc automatiquement, dès que j'en vois un je vois mon fils en fait (...) Enfin j'aimerais bien qu'ils s'en sortent, mais je ne pense pas de mal d'eux en fait »*. Cette inquiétude ne concerne pas sa fille qui est *« tout le temps à la maison, elle ne traîne pas, et puis que... C'est souvent les garçons, en fait, les dealers. Ça ne concerne pas les filles, c'est plus les garçons qui se font happer dans ce truc-là »*.

Inconsciemment, elle associe la rue, a minima dans son quartier actuel, comme une zone de dangers là où le privé matérialisé par la maison ainsi que sa voiture serait une zone protégée. Des craintes renforcées par le fait qu'elle ne sache pas avec qui il *« traîne »*. Ainsi, les frontières qu'elle établit entre privé et public, intérieur et extérieur sont aussi celles entre le connu et l'inconnu. Cette dichotomie entre public et privé, quartier et logement, est d'autant plus forte qu'elle ne se représente pas du tout son quartier qui n'est en réalité, pour elle, qu'un découpage administratif : *« En fait j'ai pas l'impression de vivre dans le quartier, je vis dans mon appartement. Mais, le quartier... Il existe pas pour moi, en fait »*.

Joshua

Joshua a grandi à Mons, ville dans laquelle il est revenu habiter avec sa compagne il y a un peu plus de deux ans, pour se rapprocher de sa famille et retourner là où il a *« ses repères »*, en répondant par ailleurs à une opportunité d'emploi dans le quartier. Il dispose donc d'un ancrage social fort en son sein, qu'il a construit par sa fréquentation des structures scolaires et associatives de la ville depuis son enfance. Il connaît ainsi *« beaucoup, beaucoup de monde »*.

En raison de l'imbrication de ses réseaux et de son ancrage territorial fort, les frontières entre privé/public, temps du travail et temps du privé sont parfois imprécises : parce qu'il est dans un sens chez lui, dans sa *« communauté »*, son rôle professionnel d'encadrant dépasse les portes de son emploi. En cela Joshua investit une posture de *« grand frère »* avec les jeunes personnes qu'il côtoie dans son quotidien, un rôle qu'il a souhaité en revenant travailler là où il connaît et il est connu, dans un quartier où il a une connaissance plus poussée des environnements sociaux des individus, lui procurant un sentiment d'appartenance. Cette familiarité publique peut cependant aussi donner l'impression d'être « surveillé » et l'oblige donc à être soucieux de l'image qu'il renvoie aussi à l'extérieur sur son temps privé.

Les parents de Joshua consomment du cannabis depuis longtemps et ne s'en *« sont jamais cachés »* devant lui. Joshua fume pour sa part de *« temps en temps »*. De par son ancrage territorial fort, ses réseaux amicaux et son âge, il a connu ou connaît des individus impliqués dans des activités de deal, surtout des hommes et quelques femmes, dont certains sont aujourd'hui en prison, mais n'a lui-même jamais été attiré d'y prendre part *« J'ai déjà squatté avec des amis ils sont dans le truc à fond et tout, tu vois ça peut donner envie quand tu vois l'argent et tout. Mais quand tu vois tout ce qu'il y a derrière et tout, ça ne donne pas envie »*. Par cette proximité sociale et spatiale, Joshua possède donc une connaissance poussée du fonctionnement des trafics dans son quartier, qu'il ne tient pas à développer devant nous, mais qu'il résume ainsi : *« je vois un peu comment ça se passe »*. Il évoque cependant une géographie des trafics diffuse, multiple et mobile, *« il y a autant de points de deal que de personnes individuelles »*.

S'il ne condamne pas moralement le deal, Joshua souhaite cependant que ça reste en dehors de sa vie, et se déclare prêt à *« marave »*, soit *« tabasser »*, un jeune individu qu'il trouverait en train de dealer dans son hall d'immeuble « *Ah non mais c'est même pas j'irais lui parler, je l'incendie moi. C'est même pas parler, je ne parle pas, si je vois ça, je parle pas »*. Revêtant sa posture de grand frère, il ne se pose pas la question des conséquences d'une interaction musclée avec un dealer, qu'il voit avant tout comme un jeune influençable. Il montre par ailleurs son attachement à son espace privé en effectuant une gradation manifeste de son environnement : *« Enfin je ne sais pas, tu ne viens pas chez moi. Déjà le hall d'entrée, c'est le début de chez moi. Tu ne rentres pas chez moi tu vois »*.

CONCLUSION

Quel dialogue entre les témoignages des acteurs et les témoignages des habitants et des habitantes ?

L'étude pose la question du dialogue entre les témoignages des acteurs (collectivités, bailleurs sociaux, associations, médiateurs sociaux, polices municipales) et les témoignages exprimés par les habitant·es. Les réflexions relatives au questionnement du postulat de base mettent en lumière une causalité peu établie entre insécurité et trafics par les habitant·es lors des entretiens. C'était pourtant un élément fort de la conclusion des entretiens acteurs. Les deux analyses, tirées des deux volets de l'étude, apparaissent contrastées et contribuent à se nuancer respectivement. Elles ne se contredisent cependant pas : il s'agit au contraire de considérer la richesse de la palette de discours recueillis, de situations et de socialisations aux drogues, de seuils de tolérances et de stratégies d'adaptations.

Plusieurs éléments peuvent contribuer à expliquer ces variations de points de vue :

- le panel d'enquêté·es ne comporte pas de personne en situation actuelle de proximité extrême vis-à-vis des trafics, mais des personnes ayant connu ce genre de situation par le passé ;
- les habitant·es rencontrés vivent dans des secteurs impactés, mais non touchés directement par les trafics. Les impacts des trafics y sont donc moindres par rapport à ceux subis par les habitant·es vivant dans des zones fortement impactées ou ceux constatés par des professionnels de terrain, qui ont une posture d'intervention dans des secteurs précis ;
- l'approche développée auprès des habitant·es mettait l'accent sur le récit de vie, incitant moins les habitants à se centrer sur les désagréments liés à l'insécurité mais davantage à la qualité du logement, par exemple.

L'objectif de l'étude était précisément de faire un pas de côté vis-à-vis de la connaissance partagée par les acteurs de terrain qui fréquentent le quartier à travers le prisme des trafics, de la sécurité, de la gouvernance publique, pour chercher de quelle manière, à partir des habitant·es, poser des pistes sur les questions de perception des trafics en partant du vécu, du quotidien.

Ainsi, le cadre de vie dégradé décrit dans le premier volet de l'étude est plus directement imputable, d'après les habitant·es, à la disparition des commerces de proximité, qu'à la présence des dealers, ou aux activités de trafics.

Même si ces deux éléments peuvent être liés, l'étude montre que cette liaison n'est pas si évidente pour les habitant·es, mettant ainsi en avant que leur compréhension et leurs représentations des trafics leurs sont propres.

Ensuite, plus qu'une association des habitant·es aux activités de trafic, comme décrit par les entretiens acteurs, le rapport révèle une banalisation de l'activité de trafic et un désintérêt de son caractère illégal, là où la consommation, et particulièrement de drogues dures, est soumise à un jugement moral plus sévère.

Un des points sur lesquels les deux volets se rejoignent le plus est certainement le regard porté sur les dealers, décrits comme des jeunes personnes influençables à qui l'État et la société font défaut.

ANNEXES

ANNEXE 1

Méthodologie

Présentation de la mission confiée à Sociotopie par l'ADULM

Les objectifs de la présente étude, visant à mieux comprendre et à mettre en avant les impacts des trafics de stupéfiants sur les acteurs et actrices et sur le cadre de vie des habitants et habitantes à Villeneuve d'Ascq, Mons-en-Barœul, et Loos, ont été détaillés dans l'introduction du rapport présentant le premier volet de l'étude. Un cadrage synthétique de la mission réalisée par Sociotopie est ici proposé.

Sociotopie, coopérative de sciences humaines et sociales, a été chargée de mener la partie de l'étude spécifique aux expériences et aux vécus des habitants et des habitantes des trois territoires concernés. Le point de vue diffère donc du premier volet, qui donnait la parole aux acteurs (collectivités, bailleurs sociaux, associations, médiateurs sociaux, polices municipales). L'ADULM souhaitait comprendre, dans la suite de ces témoignages acteurs, la manière dont les trafics de stupéfiants impactaient le quotidien des habitant·es : comment vivre dans un quartier qui connaît des trafics, comment ces derniers impactent les usages, le cadre de vie, l'environnement, et les pratiques des habitant·es et usagers des espaces publics ? L'objectif de ce second volet de l'étude était ainsi de partir des témoignages des premiers concernés, dont les voix se font peu entendre sur cette thématique.

Sociotopie a pu assister aux entretiens de groupe avec les acteurs menés par l'ADULM pendant la période de mars à juillet 2022 et ainsi s'imprégner de ces récits et retours d'expériences avant de commencer le terrain relatif au second volet de l'étude, qui s'est étendu de septembre 2022 à janvier 2023. Sociotopie avait par ailleurs été chargée d'une mission d'accompagnement des communes volontaires dans l'appropriation des méthodes d'enquête en sciences humaines et sociales au travers de deux ateliers qui s'étaient déroulés en juin 2022.

Présentation de Sociotopie

Sociotopie est une coopérative de sciences humaines et sociales appliquées, basée en Hauts-de-France et spécialisée en sociologie urbaine. Elle réalise des enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives, à partir de l'expertise « habitant·es » (ou expertise d'usage) afin de révéler les réalités sociales vécues par les acteurs, mais aussi de favoriser leur prise en compte dans les projets sur lesquels nous travaillons (aménagement, logement, renouvellement urbain...). Sociotopie s'inscrit clairement dans l'économie du CARE, et s'investit ponctuellement dans des projets en lien avec la transition écologique. Dans le cadre de cette étude, nous étudions le rapport au logement et au quartier des individus, leurs connaissances et représentations des écosystèmes de la vente, de l'achat, ainsi que de la consommation de drogues.

La composition de l'équipe Sociotopie mobilisée pour piloter et réaliser cette étude répond à la nécessité d'une spécialisation relative aux problématiques urbaines requise, afin de comprendre les relations qu'entretiennent les individus à leur lieu de vie, et les facteurs susceptibles d'impacter le bien-être de ces derniers en leur sein.

À cet effet, l'équipe est composée de :

- Maya LECLERCQ : Consultante et chercheure indépendante depuis près de 15 ans, spécialisée sur les politiques urbaines, la consommation énergétique et la mobilité, Maya Leclercq est rattachée au CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches en sociologie et économie) et au LEST (Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail) en tant que chercheure associée. Elle a dirigé de nombreuses études et projets de recherche, en France et à l'étranger, et a développé plusieurs formations sur les Sciences Humaines et Sociales, leurs méthodes et approches, tant dans la recherche, qu'auprès d'étudiants qu'au sein d'entreprises. Passionnée par les Sciences Humaines et Sociales, Maya Leclercq a fondé Sociotopie en 2017, dans l'objectif de travailler activement à leur diffusion et à leur applicabilité, particulièrement sur les thématiques du développement durable et de la ville durable ;
- Coline KÖVES : Coline a fait des études de sociologie du genre et d'urbanisme. Elle a rejoint Sociotopie après une expérience en atelier d'urbanisme portant sur la prise en compte des pratiques différenciées entre hommes et femmes au sein des espaces urbains et dans le cadre du NPNRU. Son approche en sociologie est nourrie de son intérêt pour le rapport des individus aux espaces urbains et à la notion d'habitat, mais aussi par la mise en lumière des systèmes de pouvoir et d'inégalités inhérents à ces espaces urbains. L'approche et les outils de Coline se situent aujourd'hui entre la sociologie qualitative, l'urbanisme et la géographie ;
- Meyssane SAOUD : Formée en droit et en sociologie urbaine, Meyssane a rejoint Sociotopie en 2022. Son approche de la fabrique urbaine est nourrie par les utopies urbaines et les relations affectives ou sensorielles qui peuvent lier individus et non-humains à leur environnement. Elle s'applique à vouloir déchiffrer les sens, signes et symboles investis dans et à travers les espaces urbains par divers acteurs et ce à différents niveaux, en se souciant particulièrement de la valorisation des représentations, affects et expérience de ceux qui les habitent et les vivent au quotidien. Meyssane mobilise aujourd'hui les méthodes et outils de travail en sociologie aussi bien que sa rigueur juridique.

ANNEXE 2

Guide d'entretien

Objectifs de l'entretien

- Identifier l'impact des trafics de stupéfiants sur le quotidien des habitant·es
- Comprendre comment la présence de ce trafic impacte le cadre de vie, l'environnement, les usages, les pratiques des espaces urbains et le vivre ensemble des habitant·es
- Tester les différentes thématiques du questionnaire et explorer les modalités de réponse
- Axes de réflexions[71] :
  - *sentiments des habitant·es par rapport au trafic en relation à la parentalité ;*
  - *identification et connaissance du trafic, de ses secteurs et de son organisation, représentation/classification des drogues par les habitants, et lien entre connaissance du trafic et sentiment d'(in)sécurité ;*
  - *impact de la morphologie des quartiers en termes d'urbanisme et de la proximité des transports en commun sur le trafic/le ressenti des habitant·es par rapport au trafic ;*
  - *importance de la notion de visible et d'invisible vis-à-vis du sentiment d'(in)sécurité.*

Texte de présentation avant de commencer l'entretien

Bonjour, nous sommes [Prénom Nom] de Sociotopie, un atelier d'études en sciences humaines et sociale basé à Lille. Nous sommes implanté·es à Fives et travaillons principalement sur le territoire des Hauts de France. Nous sommes **en charge de mener une enquête sociologique** pour l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole **sur l'impact des trafics de stupéfiants sur le quotidien des habitant·es.** L'objectif de cette étude est de comprendre si, et si oui comment la présence de ce trafic **impacte le cadre de vie, l'environnement, les pratiques au sein des lieux de vie des personnes que nous interrogeons.** Afin de comprendre au mieux les différents enjeux, nous menons des entretiens avec des habitant·es des trois communes de la Métropole concernées par l'étude, Villeneuve d'Ascq, Mons-en-Barœul et Loos.

L'entretien sera anonyme et confidentiel, et un accord de confidentialité vous sera remis à la fin de l'entretien. Dans ce cadre, si cela vous convient, il va durer jusqu'à 1 h-1 h 30 maximum, et sera enregistré afin de faciliter la retranscription et l'analyse plus tard.

Indicateurs

- Âge
- Genre
- Composition familiale (individu, couple, nombre d'enfants)
- Année d'arrivée dans le quartier
- Année d'arrivée dans le logement
- Nature du logement (maison/appartement, si appartement : étage)
- Emploi (oui/non)
- Moyens de transports principaux

[71] Ces axes de réflexion sont des pistes d'analyses identifiées dans les trois focus groupes avec les acteurs menés par l'ADULM. L'objectif n'est pas de mener les habitant·es à parler de ces éléments mais plutôt de les garder en tête du côté Sociotopie afin d'observer s'ils apparaissent également lors des entretiens habitant·es.

Grille d'entretien avec les habitants

Thèmes		Questions	Relances
Lien au lieu de vie	Quartier	- Depuis quand habitez-vous dans le quartier ? - Comment qualifieriez-vous le quartier ? Comment vous y sentez-vous ? - Où est le centre du quartier selon vous ?	- Pourquoi avez-vous déménagé à l'époque ? Pourquoi êtes-vous venu.e vivre ici ? Comment s'est passée votre arrivée dans le quartier quand vous avez emménagé ? - Agréable /repoussant ? Quels sont les avantages de ce quartier ? Comment vous déplacez-vous dans le quartier ? Dans vos activités du quotidien ?
	Logement	- Et votre logement, en quelle année êtes-vous arrivé·e dans ce logement ? - Habitez-vous seul·e ?	- Quelles sont ses caractéristiques, ses points positifs/négatifs ? Type de logement/immeuble, dispositifs de résidentialisation ? - Est-ce un logement que vous avez choisi ? Dans lequel vous aimeriez rester longtemps ? Volonté de le quitter ? Pourquoi ? - Cela a-t-il toujours été le cas ?
	Sociabilité	- Connaissiez-vous des gens dans le quartier avant de venir vivre ici ? - Avez-vous noué des nouvelles relations depuis que vous habitez ici ? - Pratiquez-vous des activités dans le quartier ?	- Et aujourd'hui ? Proximité de membres de la famille, d'ami.es ? Le quartier a-t-il changé depuis que vous avez emmenagé·e ? - Par quels réseaux ? Y-a-t-il des personnes que vous voyez régulièrement ? A l'occasion de quelles activités ? Connaissez-vous vos voisin.es ? Y a-t-il des gardien·nes ? Agent·es de propreté ? - Sportives /culturelles ? Fréquentation des établissements scolaires ? Activités associatives/au centre social/de prévention ? Si oui, savez-vous par qui elles sont organisées ?
Trafics de stupéfiants sur le lieu de vie	Observations de trafic	- Vous rencontrez parfois des situations de trafics de stupéfiant autour de chez vous ? Qu'en pensez-vous ? - À quoi reconnaît-on une situation de trafics de stupéfiants ?	- Ça a toujours été le cas depuis que vous habitez là ? Avez-vous observé des changements ? Pendant le COVID ? Sur des secteurs particuliers ? A quels horaires ? Fréquence ? Différences dans les jours de la semaine/les saisons/la météo ? - Quelles drogues sont vendues dans le quartier ? C'est quoi une drogue pour vous ?
	Relations avec les trafiquant.es	- Quel est le profil des personnes impliquées dans la vente de stupéfiants ? - Avez-vous des interactions avec des personnes impliquées dans ce trafic ? - Avez-vous déjà fait face à une situation de trafic qui vous a marquée, pour une raison ou pour une autre, que vous pourriez me raconter ?	- Vous rencontrez souvent des personnes en activité de trafic de stupéfiants autour de chez vous ? Connaissez-vous par exemple, la manière dont les vendeurs sont recruté.es ? - Vous les connaissez en dehors de ces activités ?
	Relations avec les consommateur.ices	- Et quel est le profil des consommateurs/des gens qui viennent acheter les stupéfiants sur le quartier ?	- [Consommez-vous vous-même des drogues ? Que vous achetez ici ?] Selon vous, est-ce des personnes qui habitent le quartier ? Si non, pourquoi viennent-ils ou elles ici particulièrement ? Par quels transports ?
		- Comment ce trafic impacte votre lieu de vie ? - Pensez-vous qu'il y a un impact sur l'image du quartier ?	- Vous sentez-vous à l'aise dans votre quartier/logement ? Dans vos déplacements ? Y a-t-il des chemins, des secteurs, des horaires de sortie que vous évitez ou que vous préférez ? Si immeuble : cela impact-il votre accessibilité aux parties communes/souterraines ? - Les gens de l'extérieur du quartier en ont-ils une bonne image ? A raison ?
	Relation avec les autres acteur.ices du quartier	- Avez-vous des liens avec les centres de prévention/sociaux du quartier ? - Avez-vous l'impression d'être entendu·e par la mairie en général ? Par votre bailleur ?	- Connaissez-vous les personnes qui y travaillent ? Savez-vous ce qu'elles y font ? - La police municipale est-elle présente sur le quartier ? Êtes-vous satisfait·e de leur présence ? Parlez-vous parfois avec des policier·ers ? Des gens de la mairie ?
Profil de l'habitant·e/ informations complémentaires		- Pourriez-vous décrire une journée typique ? - Pouvez -vous me reparler un peu de vous, de votre histoire personnelle ?	

ANNEXE 3

Les outils méthodologiques mobilisés

Pour répondre à la demande de l'ADULM et rencontrer les habitant·es dans leur quotidien, dans leur lieu de vie, nous avons privilégié une entrée par le récit de vie. Nous avons aussi adapté notre méthodologie et les outils mobilisés quand cela était nécessaire.

Observation avec le centre de prévention

Avant de commencer les entretiens, nous avons eu l'occasion de faire des observations lors d'une séance de prévention de rue du club de prévention d'un des quartiers. Cet accompagnement de terrain nous a permis de faire le tour du quartier sous le regard de celles et ceux qui côtoient au quotidien les personnes impliquées dans les trafics de stupéfiants.

Entretiens semi-directifs individuels

L'entretien semi-directif est l'outil méthodologique principal de cette étude. L'entrée par le récit de vie permettait de saisir en profondeur les attachements au lieu de vie (quartier, logement), les sociabilités en son sein, les représentations attachées aux trafics et aux drogues (achat, vente, consommation). Cette entrée nous permettait de caractériser l'impact des trafics sur le quotidien des habitant·es, leur identification, et le regard porté par ces derniers. Ces entretiens ont une durée moyenne d'une heure, pouvant aller de quarante-cinq minutes à une heure trente. Ils se sont déroulés en présentiel afin de faciliter l'établissement d'une relation de confiance entre l'enquêté·e et la sociologue, avec dans un des cas la présence de l'intermédiaire. Peu de personnes ont accepté de nous recevoir chez elles, et une majorité de ces entretiens se sont déroulés dans des espaces « neutres » et institutionnels (centres sociaux, mairies de quartiers…), selon le lieu où nous nous étions rencontrées, ou la situation de l'intermédiaire ayant permis la mise en relation.

Les entretiens se sont déroulés sur la base d'une grille d'entretien que nous avions rédigée, présentant des thèmes directeurs développés en sous-thèmes, discutés à partir de questions ouvertes au cours de l'entretien, en basant l'entrée dans le récit de vie par la trajectoire résidentielle, dans le logement et le quartier. Cela permettait d'établir une relation de confiance avec les enquêté·es pour ensuite basculer sur le sujet des représentations individuelles liées aux trafics et aux drogues, plus sensible. Selon le déroulé de l'entretien, les thèmes n'étaient pas forcément tous abordés ou les questions toutes posées et de la même manière (voir grille d'entretien en annexe).

Nous avons par ailleurs fait le choix d'élargir le spectre des profils des enquêté·es, en incluant des commerçants dont l'activité se situe à proximité des lieux impactés par les trafics. Nous avons jugé utile de recueillir des témoignages d'individus côtoyant quotidiennement, au même titre que les habitant·es, les individus impliqués dans le trafic, mais n'habitant pas ces lieux, n'ayant pas les mêmes temporalités que les habitant·es. Nous avons ainsi adapté la grille d'entretiens habitant·es, pour en construire une nouvelle, plus adaptée aux parcours résidentiels et professionnels des commerçants.

L'ensemble des entretiens ont été enregistrés avec l'accord des personnes interrogées, à qui un accord de confidentialité, reprenant notre démarche, la déontologie d'enquête ainsi que nos obligations vis-à-vis du RGPD a été remis. Les entretiens ont été entièrement retranscrits, nous permettant de procéder à une analyse thématique approfondie des discours en restant fidèles aux propos recueillis. Travailler à partir du logiciel Sonal nous a permis d'opérer des classements des extraits d'entretiens par thèmes et sous-thèmes. Les entretiens ont été anonymisés, dans le respect du RGPD.

Capture d'écran SONAL

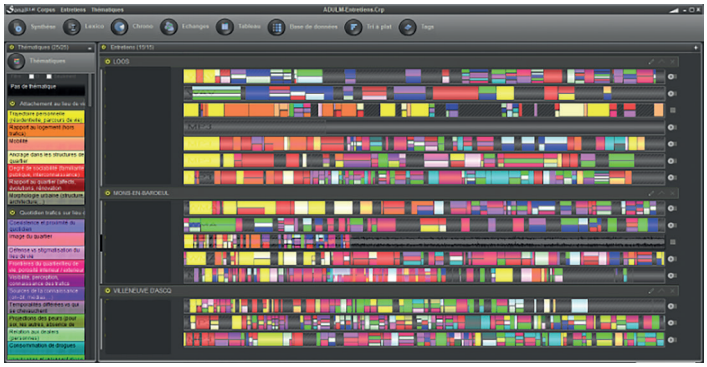

Entretiens de groupe

Nous avons également été amenées à réaliser des entretiens de groupe, réunissant deux ou trois personnes, lorsque ces dernières étaient plus à l'aise avec cette configuration. S'il était moins adapté de rentrer dans le détail des trajectoires résidentielles individuelles, cela nous permettait de comparer les opinions des uns et des autres en confrontation sur le sujet, et offrait donc une richesse de réactions et d'opinions exprimées.

BIBLIOGRAPHIE

Avenel, C. (2016). La question des quartiers dits « sensibles » à l'épreuve du ghetto : Débats sociologiques. Revue économique, 67, 415-441. https ://doi.org/10.3917/reco.673.0415

Baillergeau, E. (2006). L'implication des organisateurs communautaires dans la gestion de l'insécurité aux Pays-Bas. Nouvelles pratiques sociales, 19(1), 91–105. https ://doi.org/10.7202/014787ar

Bergougnoux, L. & Martinache, I. (2017), La résidentialisation sécurise-t-elle les rapports sociaux de sexe ? Réflexion à partir de l'expérience du quartier du Luth à Gennevililiers, La ville : quel genre ? Le temps des cerises

Berlioz, G. & Bourgeois, F. (2021). Violences, délinquances : quelles caractéristiques dans les quartiers populaires ? Les Cahiers du Développement Social Urbain, 74, 5-7. https ://doi.org/10.3917/cdsu.074.0005

Dany, L. & Apostolidis, T. (2002). L'étude des représentations sociales de la drogue et du cannabis : un enjeu pour la prévention. Santé Publique, 14, 335-344. https ://doi.org/10.3917/spub.024.0335

Delumeau, J. (2011). [1979], La peur en Occident, Paris, Fayard

Dietrich-Ragon, P. et Fijalkow, Y. (2013) « On les aide à partir ». Le relogement comme révélateur des contradictions du développement social dans le cadre de la rénovation urbaine, Espaces et sociétés, vol. 155, no. 4, pp. 113-128.

Duprez, D. & Kokoreff, M. (2000). Chapitre 3. Les dimensions écologiques du trafic., D. Duprez & M. Kokoreff (Dir), Les mondes de la drogue (pp. 125-144). Odile Jacob.

Felder, M. & Pignolo, L. (2018). « Je préfère les dealers à une rue déserte » : coexistence et familiarisation en milieu urbain. Sociologie, 9, 1-18. https ://www.cairn.info/revue--2018-1-page-1.htm.

Fernandes, L. (2002). Acteurs et territoires psychotropiques : ethnographie des drogues dans une périphérie urbaine. Déviance et Société, 26, 427-441

Gosselin, C. & Malochet, V. (2017). « Jusqu'où ne pas aller trop loin ? » Les bailleurs sociaux face aux enjeux de sécurité. Espaces et sociétés, 171, 127-143. https ://doi.org/10.3917/esp.171.0127

Jardin, A., Préteceille, E., Robert, P. & Zauberman, R. (2021). Territoires et insécurité en Île-de-France. Déviance et Société, 45, 319-355. https ://doi.org/10.3917/ds.452.0121

Kokoreff, M. (2014). Trafics de drogues, entre globalisation et localisation, L'Ordinaire des Amériques,216 , doi : https ://doi.org/10.4000/orda.1268

Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace, L'Homme et la société, 31-32, p.15-32

Luxembourg, C. et Moullé, F. (2020) Limites du genre : discontinuités socio-sexuées des espaces-temps urbains, Les sens de la ville, Le temps des cerises

Mohammed, M. (2014). Prévenir les délinquants ou se taire face aux policiers : Étude de deux formes d'obstruction au travail policier. Cultures & Conflits, 93, 35-64. https ://doi.org/10.4000/conflits.18847

Mohammed, M. et Mucchielli, L. (2007). La police dans les « quartiers sensibles » : un profond malaise , Véronique Le Goaziou éd., Quand les banlieues brûlent...Retour sur les émeutes de novembre 2005. Édition revue et augmentée. La Découverte, 2007, pp. 104-125.

Mucchielli, Laurent. « À quoi sert la vidéosurveillance de l'espace public ? Le cas français d'une petite ville « exemplaire » », Déviance et Société, vol. 40, no. 1, 2016, pp. 25-50.

Pan Ké Shon, J-L. (2009). L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés, Espace populations sociétés ; 2009/1

Roché, S. (2000). La théorie de la « vitre cassée » en France. Incivilités et desordres en public. In : Revue française de science politique, 50 année, n°3, pp. 387-412. DOI : https ://doi.org/10.3406/rfsp.2000.395480

Sauvadet, T. (2008). Jeunes de rue et trafic de stups. Agora débats/jeunesses, 48, 90-101. https ://doi.org/10.3917/agora.048.0090

Vallet, P. (2019). Malaise dans le quartier. De quoi le sentiment d'insécurité est-il le symptôme ? Espaces et sociétés, 176-177, 117-136. https ://doi.org/10.3917/esp.176.0117

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET CONTEXTE 4

LES TERRITOIRES PARTENAIRES 6

1 REGARDS D'ACTEURS 8

1.1. Des acteurs impactés et impliqués 9
A. Des acteurs impactés dans la gestion de leurs ressources humaines 9
B. Les impacts sur la gestion des biens et des espaces 10
C. Les impacts sur la gestion financière : le cas des bailleurs sociaux 12
D. Conclusion 13
1.2. Les impacts sur le cadre de vie et les habitants 14
A. Une relation conflictuelle aux conséquences multiples 14
B. Une population silencieuse qui ne permet pas d'envisager une co-construction de la sécurité 16
C. Conclusion 17

2 PAROLE D'HABITANTS 18

MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DÉPLOYÉS 19

INTRODUCTION 21

2.1. Des degrés inégaux de connaissance des activités de trafics – Imaginaires et connaissances 22
A. Les imaginaires des « bandes de jeunes » entre nuisances, consommation et vente de drogues 22
B. Des connaissances précises mais partielles des activités de trafics 26
2.2. Une coexistence et une proximité du quotidien entre espaces de la vie domestique et espaces des trafics - Vécu, expériences et adaptations 30
A. Les espaces et les sociabilités des trafics au quotidien : des « bandes de jeunes » au « voisin du 4ème » 30
B. S'adapter à un code local d'interactions 34
C. « La porte fermée, on est chez soi » : les seuils de l'intime et de l'intrusion 37
2.3. Les dealers ne sont *« Pas des méchants garçons »* ? Regards portés sur l'écosystème des trafics et des drogues - Moral, jugement, analyse 40
A. La complexité des regards portés sur les trafics de stupéfiants 40
B. D'une banalisation des trafics au désir de répression : le rapport ambivalent des habitants et habitantes au rôle de l'État 45
Études de cas 51
Conclusion 54

ANNEXES 55

BIBLIOGRAPHIE 60

TABLE DES MATIÈRES 62

L'Agence adopte une démarche éco-responsable pour ses publications

L'Agence fait appel à des imprimeurs labellisés **Imprim'vert** ; ce label a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Dès que faire se peut, les publications de l'Agence sont imprimées sur du **papier certifié PEFC** : la fabrication puis l'impression de papier certifié PEFC participent à la gestion durable des forêts. La certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

L'apposition du **logo Triman** incite nos lecteurs, lorsqu'il souhaite se séparer d'une de nos publications, soit à la donner, soit à la recycler.

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

adulm59 adulm
adu-lille-metropole.org

DONNEZ OU RECYCLEZ CE DOCUMENT.